

Alphonse NKONGOLO MULAMI

**IMPACT DE LA CARITAS MBUJIMAYI SUR
L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE
DU KASAI-ORIENTAL /RDC**

Kinshasa, juin 2019

Du même Auteur

- *Cinquantenaire, et après ? Foi et Espérance en l'avenir de l'Eglise de Mbujimayi, Kinshasa, Ed. Médiaspaul, 2015.*
- «*Efficacités et efficiences des stratégies locales du développement en contexte globalisé*» (Résumé de la thèse de doctorat en sciences sociales, Option « Economie du développement ») dans la Revue française «*Informations et commentaires. Le développement en questions. Afrique : Impuissances ou hypocrisies autour du rêve du développement* », n° 171, Grenoble, avril-juin, 2015, pp. 17-21.
- *De la pénible et exaltante traversée des tempêtes. Méditation sur un parcours sacerdotal, Kinshasa, Ed. Abc, 2016.*
- **(Sous la direction)**, *La Caritas, cœur battant de l'Eglise au service de l'humanité. Rapport-Synthèse du 6ème forum des Caritas de la PEKAN, tenu à Luiza du 25 au 27 Mai 2016, Kinshasa, Ed. Abc, 2016.*
- **(Co-auteur)**, *Le cinquantenaire du Diocèse de Mbujimayi. Croissance d'une Eglise : héritage, réalisations et perspectives, 2016*
- « *The Requirements of the international solidarity for a sustainable development in developing countries* », dans « *European Journal of Sustainable Development* », Volume 6, n° 4, Ed. European Center of Sustainable Development, Rome, 2017, pp. 387-393.

DEDICACE

A tous les Partenaires Techniques et Financiers de la CDM,

Ceux d'hier,

Ceux d'aujourd'hui,

Ceux de demain,

Pour avoir accepté de faire confiance à cette structure de développement et à ses animateurs de tous les temps ;

Pour le soutien apporté et à apporter, et le renforcement en capacités assuré et à assurer à ses agents ;

A vous tous chers collègues de la CDM,

Ceux d'hier,

Ceux d'aujourd'hui et

Ceux de demain,

Vous qui vous sacrifiez corps et âme pour l'efficacité, l'efficience et le professionnalisme de cette structure de la Pastorale sociale de l'Eglise,

Vous qui acceptez de partager les joies et les peines, les tristesses et les angoisses de cette population du Kasai-Oriental.

Nous dédions

L'Auteur

SIGLES ET ACRONYMES

ACP :	Agence Congolaise de Presse
AG :	Administrateur [tion] General[e] ou Assemblée Générale
AGDT :	Administration Générale Du Temporel
ASUREP :	Associations des Usagers des Réseaux d'Eau Potable
ASBL :	Association Sans But Lucratif
AT :	Ancien Testament
ARV :	Anti Rétroviraux
BCECO :	Bureau Central de Coordination
BDD :	Bureau Diocésain de Développement
BDOM :	Bureau Diocésain des Œuvres Médicales
BDC :	Bureau Diocésain de Caritas
C :	Degré centigrade ou Celsius
CAA :	Compagnie Africaine d'Aviation
CADMEKO :	Centrale d'Achat et de Distribution des Médicaments Essentiels au Kasai-Oriental
CDC :	Caritas Développement Congo
CDM :	Caritas Développement Mbujimayi
CDMKA :	Caritas Développement Mweka
CDT :	Confédération Démocratique du Travail
CEI :	Commission Electorale Indépendante
CENCO :	Conférence Episcopale Nationale du Congo
CENI :	Commission Electorale Nationale Indépendante
CEPAS :	Centre d'Etudes Pour l'Action Sociale

CEVB :	Communautés Ecclésiales Vivantes de Base	ENC :	Ecoles Non Conventionnées
CI :	Caritas Internationalis	EPA :	Ecoles Privées Agréées
CM :	Caritas Mbujimayi	EPNA :	Ecoles Privées Non Agréées
COGES :	Comité de Gestion	EPSP :	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
CORDAID :	Caritas hollandaise	ETD :	Entité Territoriale Décentralisée
CPAS :	Cellule Pastorale d'Animation Sanitaire	EVA (VEA) :	Ecoles et Villages Assainis
CPCD :	Comité Paroissial de Caritas Développement	FARDC :	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
CPD :	Comité Paroissial de Développement	FAO :	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation.
CPECO :	Communauté Presbytérale Evangélique du Congo	FOSA :	Formation Sanitaire
CRS :	Caritas Relief Service (Caritas nord-américaine)	FMI :	Fond Monétaire International
CTB :	Coopération Technique Belge	GRELKA :	Grand Elevage de Katongola
DFAP :	Development Food Assistance Project (BUDIKADIDI)	GIZ/RESE :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)/ Renforcement et Efficacité des Services Eau
DGI :	Division Générale des Impôts	HGR :	Hôpital Général de Référence
DGM :	Direction Générale de Migration	HIMO :	Haute Intensité en Main d'Œuvre
DPS :	Division Provinciale de la Santé	IDH :	Indice de Développement Humain
DSE :	Doctrine Sociale de l'Eglise	INPP :	Institut National de Préparation Professionnelle
DRTV :	Dinanga Radio Télévision	INSS :	Institut National de Sécurité Sociale
DVDA :	Direction des Voies des Dessertes Agricoles	ISP :	Institut Supérieur Pédagogique
ECC :	Ecoles Conventionnées Catholiques	K. OR :	Kasaï-Oriental
ECP :	Ecoles Conventionnées Protestantes	LAMAC :	Laïcat des Avocats et Magistrats Catholiques
ECL :	Ecoles Conventionnées Lumières	MAG :	Matières Azotées Grasses
ECO :	Ecoles Conventionnées Orthodoxes	MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
ERC :	Ecoles de Réveil Conventionnées		
ECI :	Ecoles Conventionnées Islamiques		
EDS :	Enquête Démographique et de Santé		
ENABEL :	Agence belge de développement		

MAS: Matières Azotées Sèches
MIBA : Minière de Bakwanga
MICS : (Enquêtes) Multisectorielles pour les Indicateurs
Connexes de Santé
MONUSCO : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la
Stabilisation en RD Congo
MW : Megawatt
NT : Nouveau Testament
OCHA : Bureau de Coordination des Actions Humanitaires
OEV : Orphelins et Enfants Vulnérables
ODD : Objectifs pour le Développement Durable
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONGD : Organisation Non Gouvernementale de
Développement
ONGI : Organisation Non Gouvernementale Internationale
OR : Office des Routes
OVD : Office des Voiries et Drainage
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PDSM : Projet pour le Développement du Secteur de
Médias
PEKAN : Province Ecclésiastique de Kananga
PNUD : Programme des Nations Unies pour le
Développement
PRONANUT : Programme National de la Nutrition
PRODAKOR : Programme de Développement Agricole au Kasai
Oriental

PROSANI : Programme pour la Santé intégrée
RATEPROKA : Réseau (local) des Radios Associatives et
Télévisions de Proximité du Kasai-Oriental.
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PNLP : Programme Nationale de Lutte contre le
Paludisme
PTF: Partenaires Techniques et Financiers
PT NTIC : Postes Téléphones et Nouvelles Technologies
de L'Information et de la Communication.
RATEPROKA : Réseau (local) des Radios Associatives et
Télévisions de Proximité du Kasai-Oriental.
RACQJ : Réseau des Associations Congolaises des
Jeunes
REFEED : Réseau de Femmes Et Développement
RI : Règlement Intérieur
RD.Congo : République Démocratique du Congo
REGIDESO : Régie de Distribution d'Eau
RL : Routes d'intérêt Local
RN: Routes d'intérêt National
RP : Routes d'intérêt Provincial
RRMP : Réponse Rapide aux Mouvements des
Populations
RTEEC : Radio Télé de l'Eglise Evangélique des
Témoins du Christ.
RTCN : Radio-Télévision Communautaire de
Ngandajika
RTK : Radio-Télévision Katanda

RTEELDA :	Radio-Télévision ELDA
RTF :	Radio-Télévision Fraternité
RTNC :	Radio-Télévision Nationale Congolaise
RTV :	Radio-Télévision Veritas
RTZ :	Radio-Télévision Zoé
SANRU FM :	Santé Rurale Fonds Mondial
SCGKa :	Solidarité Caritas pour le Grand Kasai
SNCC :	Société Nationale des Chemins de fer du Congo
SG :	Secrétaire (ou Secrétariat) Général
SEC :	Société d'Élevage du Congo
SNEL :	Société Nationale d'Électricité
SNHR :	Service National de l'Hydraulique Rurale
SOPPOC :	Sondage d'Opinions sur la Perception de la pauvreté au sein de la Population Congolaise
SR :	Sous-Réциpiendaire (ou Secrétariat Régional)
SSR :	Sous-Sous-Réциpiendaire
SWOT :	Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats (Forces et Faiblesses, Opportunités et Menaces)
TARV :	Traitement Anti Rétroviraux
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID :	Programme Américain d'Aide au Développement
UOM :	Université Officielle de Mbuji mayi
VEA(EVA) :	Villages et Ecoles Assainis
ZS :	Zone de Santé

PREFACE

Voici un nouvel ouvrage qui rend plus visible et mieux compte les actions mises en œuvre par la Caritas Diocésaine de Mbuji mayi en faveur des populations de la contrée. « *Impact de la Caritas Mbuji mayi sur l'environnement socio-économique du Kasai Oriental/RDC* » est son intitulé.

Son auteur, Monsieur l'Abbé Alphonse Nkongolo Mulami-Docteur en Sciences Sociales, Option Economie du Développement - est un Prêtre du Diocèse de Mbuji mayi et Professeur d'université en République Démocratique du Congo. Son Évêque l'a nommé à la tête de la Caritas diocésaine, œuvre de la pastorale sociale et instrument de charité par excellence. Bien plus, ses collègues Directeurs et Responsables des sept Caritas diocésaines d'envergure similaire dans la région lui ont confié la présidence de leur plate-forme des Caritas de la Province Ecclésiastique de Kananga qui couvre les anciennes provinces du Kasai Occidental et Kasai Oriental.

Le Directeur de la Caritas de Mbuji mayi, Abbé Alphonse Nkongolo Mulami, a bien accueilli toutes ces responsabilités. Il continue à les remplir avec foi et un sens élevé de chrétienté. Son savoir-faire l'amène à réaliser sa mission avec abnégation et compétence, dont il fait montre dans son livre. L'Abbé Alphonse Nkongolo Mulami est animé du désir de faire connaître, mieux d'immortaliser les services de Caritas auprès de lecteurs, parmi lesquels le Peuple de Dieu de son Diocèse. Il est heureux de leur faire vivre et de partager avec eux son expérience vécue dans un environnement rempli des défis, y compris celui de la méconnaissance même de la Caritas dont il faut même sans cesse améliorer l'action et l'organisation au sein de l'Église.

A travers cet ouvrage, l'auteur évoque les sources étymologiques, historiques, bibliques et théologiques de Caritas. Ces fondamentaux soutiennent Caritas en tant qu'amour et expression de la charité. Il ne se contente pas seulement de les décrire et de les accepter, mais il les analyse, y jette un regard critique et les ramène dans le contexte socio-économico-culturel local. L'Abbé Alphonse Nkongolo Mulami démontre aussi que sans contextualisation et/ou inculturation, la charité ne s'enracinera pas dans la communauté et ne sera ni efficace ni pérenne. Dans ce cas, la charité sera vécue sous forme d'un « *copier-coller* », sans aucune intériorisation, et ne pourra pas répondre aux attentes des communautés culturellement et socialement reconnues solidaires. Elle ne reposera pas non plus sur les valeurs fondamentales de Caritas, à savoir le respect de la vie et de la dignité de la personne humaine, la transparence, la redevabilité, l'amour vrai, la solidarité, la subsidiarité, la compassion, la miséricorde, la formation du cœur, etc.

S'agissant du travail de Caritas comme institution, l'auteur vante l'organisation locale et celle de l'Église Universelle qui est érigée en réseau, canal précieux et espace de convergence des synergies pour atteindre le développement humain intégral.

Quant aux différentes formes d'aides collectées et reçues, l'auteur analyse et critique les différentes approches utilisées. Il n'adhère pas à un appui qui infantilise et se dresse contre les principes et les valeurs de l'enseignement social de l'Église Catholique. Il encourage et prêche plutôt l'aide qui va dans le sens de l'évangile (Mathieu, 9,6) « *Lève-toi et Marche* ». « *Tu es aidé mais fais un deuxième pas pour te prendre en charge* ». ; et c'est cela la dignité humaine, celle de l'homme créée à l'image de Dieu qui veut voir cet homme toujours épanoui et créateur à son tour.

En professionnel, le Directeur de Caritas Mbuji-Mayi dresse un état des lieux non exhaustif de la Province dans l'entendement

de la couverture géographique de son Diocèse en démontrant la dégradation généralisée des services sociaux de base en l'occurrence les services de santé, d'éducation, d'habitat, de sécurité alimentaire et des infrastructures. Il montre également la recrudescence des conflits avec dégradation de la paix et instauration des poches d'insécurité récurrente. Il souligne enfin avec insistance les maux qui rongent la société.

Ce tableau sombre revient à dire que le chantier de travail de charité devient de plus en plus vaste et la Caritas diocésaine est fortement sollicitée : « *Les pauvres il y'en aura toujours...* » (Marc 14,7). Les ressources de réponse quant à elles s'amenuisent et deviennent de plus en plus insuffisantes, et la compétition pour y accéder devient forte et exigeante du jour au jour. Toutefois, l'auteur démontre le cheminement de la Caritas diocésaine Mbuji-Mayi depuis sa création ainsi que l'essentiel des services rendus aux nécessiteux, aux vulnérables et aux pauvres dans les domaines sociaux les plus divers, seuls ou appuyés par les donateurs, les bailleurs avec participation des populations bénéficiaires.

Cet ouvrage est un véritable héritage pour le réseau de Caritas en RDC, du réseau Caritas Internationalis, des donateurs, des bailleurs, des chercheurs, des autres partenaires ainsi que du gouvernement congolais.

L'auteur aura ainsi répondu au commandement du Christ « *Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25,40).

A vous qui venez de prendre ce livre dans la main, je souhaite autant de plaisir que j'en ai éprouvé à sa lecture. Je suis convaincu que tous les esprits curieux lui feront une place dans leurs bibliothèques, et je suis particulièrement heureux de le présenter au public en lui

souhaitant le succès qu'il mérite, en remerciant l'auteur d'avoir bien voulu m'en réserver la préface, et en lui adressant en même temps mes vives félicitations.

Dr Bruno MITEYO NYENGE
Directeur National Honoraire
de Caritas Congo ASBL
(De 2000 à 2017)

INTRODUCTION GENERALE

Ce livre est écrit pour fournir au lecteur les données objectives sur le déploiement de la Caritas-Développement Mbujimayi (CDM) à travers son histoire, son organisation et ses réalisations. Cet outil est conçu de manière à apprécier à sa juste valeur l'impact de cette action sociale d'une Eglise locale dans son environnement multidimensionnel. Or, comme on le sait, l'exercice de la charité à l'endroit des bénéficiaires comporte ses chances et ses paradoxes, ses réussites et ses échecs, corrélatifs à chaque nation, à chaque contexte socio-économique du milieu concerné.

La CDM se déploie, en effet, dans un environnement socio-économique qui caractérise généralement la République Démocratique du Congo (RDC) et particulièrement la Province du Kasai-Oriental et ses environs (les territoires de Ngandajika et Kamiji et une partie de Luilu) qui font les limites du Diocèse de Mbujimayi). Ce pays, depuis les années qui ont succédé l'accession à son indépendance politique, connaît un seuil de pauvreté le plus élevé au monde. La République Démocratique du Congo peine à transformer sa richesse minérale en croissance partagée. La dernière évaluation économique du Fond Monétaire International (FMI) montre que le taux de pauvreté en RDC, figure toujours parmi les plus élevés au monde. En moyenne, le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élève à 394,25 dollars par an, soit 32,8\$US/mois ou 1\$US/jour. 87,7% de Congolais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette pauvreté est essentiellement due à une gouvernance défailante du secteur minier, cause d'un important manque à gagner¹.

Plus de la moitié des Congolais n'ont pas accès aux services sociaux de base (l'eau potable, l'assainissement amélioré, les latrines

¹ Cfr. <https://www.financialafrik.com/2015/10/14/la-rdc-pays-le-plus-pauvre-du-monde-selon-le-fmi/> consulté ce 25 février 2019.

hygiéniques, l'éducation, le logement, la santé...). La crispation politique en RDC et les foyers de tensions à travers tout le pays accentuent souvent cette crise. L'espace du territoire diocésain de Mbujimayi n'en est pas épargné. Car, en plus de la misère multiforme dont elle est victime, des conflits inter-communautaires dégénèrent si souvent jusqu'à envahir plusieurs Territoires, en laissant derrière des dégâts énormes et parfois irréparables.

Pourtant, pendant ce temps, depuis l'an 2000 précisément, des nations de la planète se sont réunies pour formuler des objectifs dits « *Objectifs du Millénaire pour le Développement* » (OMD). Il s'est fait qu'à l'échéance prévue en 2015, l'évaluation avait confirmé la non-atteinte de ces OMD. Car, jusqu'à ce jour, les inégalités persistent de façon inquiétante parmi les peuples et les progrès enregistrés sont dramatiquement inégaux. La situation en RDC en général, et au Kasai-Oriental et ses environs en particulier, en est un reflet et une preuve tangible de cette régression socio-économique inquiétante.

Ce manque d'atteinte des OMD a entraîné la tenue de l'Assemblée Générale des Nations Unies, à laquelle 193 dirigeants de la planète avaient pris part et avaient formulé 17 autres objectifs mondiaux pour atteindre trois réalisations ambitieuses au cours des 15 prochaines années, c'est-à-dire d'ici 2030. Ces objectifs consistent à transformer notre monde, non seulement en mettant fin à l'extrême pauvreté, mais aussi en luttant contre les inégalités et l'injustice, sans oublier l'épineux problème du changement climatique. C'est ainsi que l'on parle aujourd'hui d'Objectifs de Développement Durable « ODD », en lieu place des « OMD »

La Caritas, comme réseau (diocésain, provincial, national et international), a souscrit à ces objectifs puisqu'ils cadrent avec sa vision et sa mission pour l'avènement d'un développement humain intégral, gage d'une société juste, équitable. La CDM, puisqu'étant

membre de ce réseau, s'emploie énergiquement pour que ces objectifs soient atteints dans les limites de son rayon d'action.

Cependant, et fort malheureusement, il se fait que beaucoup ne connaissent pas exactement ce qu'est la Caritas pour apprécier à leur juste valeur, tous les efforts consentis par le réseau en vue de l'avènement d'une société alternative, juste et équitable, au Congo ou ailleurs. D'autres n'en ont même jamais entendu parler, et ceux qui en ont déjà entendu parler une fois, ne savent pas exactement ce que c'est. Ceux qui prétendent ou pensent en savoir quelque chose, parfois se trompent et commettent certaines erreurs qui vont à l'encontre de la vraie identité d'une Caritas.

En vue de remédier à ces insuffisances, nous nous proposons de parler de la Caritas en général, en prenant celle du Diocèse de Mbujimayi comme notre unité d'analyse. Fort de notre petite expérience dans ce réseau Caritas en tant que Coordinateur de la Caritas diocésaine de Mbujimayi (voilà déjà 5 ans accomplis) et en tant que Point Focal du réseau Caritas de la Province Ecclésiastique de Kananga (PEKAN) depuis plus de 3 ans, nous avons estimé qu'il serait mieux de partager notre expérience à ce propos.

Pour parler de cette Caritas diocésaine, qui fut notre porte d'entrée dans le réseau Caritas, nous avons trouvé mieux d'aller d'abord aux origines de la Caritas en général. C'est ainsi qu'au premier chapitre de cet écrit intitulé « *Retour aux sources de la Caritas pour un développement humain intégral* », nous commencerons par explorer les sources de la Caritas: sources étymologiques, historiques, bibliques, et théologiques. En plus, nous allons essayer de décrire brièvement le réseau Caritas au niveau International, national et provincial, pour fournir une idée plus ou moins complète de ce qu'est la Caritas et son réseau dans l'ensemble.

Ce premier chapitre, comme le second d'ailleurs, étant le fruit d'une recherche rigoureuse, donne à cet écrit un caractère scientifique

et fait qu'il va au-delà d'un écrit de la simple vulgarisation de la carte postale de la CDM. Tous ceux qui s'engageront dans les recherches sur l'environnement socio-économique au Kasai-Oriental, comme les organismes étrangers qui voudraient y investir et travailler avec la CDM, y trouveront leur compte.

Le second chapitre est intitulé « *Les grands défis de l'environnement socio-économique de la CDM* ». Etant donné qu'une Caritas n'a de sens que si elle s'efforce d'être une réponse efficace aux questions socio-économiques de la société dans laquelle elle est ancrée, nous allons essayer dans ce chapitre, de décrire en détails le contexte socio-économique de la Province du Kasai-Oriental et ses environs qui forment les limites géographiques du Diocèse de Mbuji-Mayi.

Le but ici n'est pas seulement de décrire pour le compte du lecteur ce que cette Caritas a déjà fait et continue à faire dans son environnement social. Mais c'est aussi celui d'attirer l'attention des animateurs de la CDM (ceux d'aujourd'hui et ceux de demain) sur les points essentiels (non encore exploités ou mal exploités par elle ou par les autres acteurs du développement intervenant dans cette région), points qui nécessitent plus d'attention et d'actions de leur part.

Le dernier chapitre qui s'intitule « *Des Origines de la CDM à nos jours* », parle de la CDM et de son efficacité à répondre dans le temps aux défis socio-économiques de son environnement. Ce dernier chapitre présentera la carte postale de cette Caritas en relevant ce qui peut faire d'elle un instrument efficace pour le développement de la Province, et de toute la Nation congolaise.

Cela étant, il ne nous reste qu'à souhaiter à tout lecteur intéressé une bonne appropriation de ces données en vue de prolonger la réflexion, et de parfaire ce qui ne l'est pas ici.

Chapitre premier

RETOUR AUX SOURCES DE LA CARITAS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL

I.0. introduction

La Caritas a une identité, une vision et une mission bien précises. Celles-ci méritent d'être comprises si l'on veut faire réellement d'elle, un véritable moteur de développement humain intégral et un instrument efficace pouvant corroborer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), surtout dans les pays dits « en voie de développement ».

Ce chapitre qui se veut une invitation pressante à retourner impérativement aux fondements et aux sources de la Caritas, si l'on veut en faire un moteur de développement efficace et efficient, se préoccupe : non seulement de fonder en raison l'identité, la vision et la mission de la Caritas, mais aussi de démontrer que celle-ci a des atouts pour garantir ce type de développement dans l'environnement au sein duquel elle opère. Ainsi, trois points constituent l'ossature de ce chapitre :

- d'abord, la présentation de l'identité, la vision et la mission de la Caritas;
- ensuite, l'exploration de différentes sources (étymologique, historique, biblique, théologique, ecclésiastique) comme fondements solides et rationnels d'une vraie Caritas. Ce point permet de nous défaire totalement de la compréhension populaire que beaucoup se font si souvent de la Caritas.

- et enfin, la description synthétique du réseau Caritas à ses différents niveaux (international, national, provincial, diocésain, paroissial). Ce dernier point de ce chapitre aura l'avantage de démontrer que la famille Caritas est une structure réellement existante, efficacement organisée et décidément engagée pour le développement des peuples; structure sur laquelle l'on peut compter pour contribuer à l'atteinte des objectifs du développement humain intégral que le monde entier appelle de tous ses vœux.

I.1. Identité, vision, et mission de la caritas

La base et la source d'inspiration de toute Caritas sont de trois ordres : l'Évangile, la Doctrine sociale de l'Église (DES), et l'Orientation de l'Épiscopat, tant au niveau universel qu'à celui national et diocésain, selon le niveau de chaque Caritas. Si c'est au niveau universel il s'agit de l'orientation du Pape². Si c'est au niveau national, c'est l'Épiscopat du pays concerné qui donne son orientation à la Caritas nationale³. Tandis que si c'est au niveau diocésain, c'est l'Évêque du lieu qui, s'appuyant sur les Saintes Écritures, et s'inspirant de la DSE, donne son orientation à la Caritas de son Diocèse et ce, à travers des structures de concertation bien précises, à savoir : l'Assemblée Générale (A.G.), le Conseil d'Administration (C.A.), le Comité de gestion (COGES) ou la Coordination. Une telle

- 2 Le Conseil Pontifical COR UNUM a été jusqu'en 2017, le Dicastère de la Curie romaine qui s'occupait de la promotion humaine et chrétienne ; c'est-à-dire la Caritas du Pape. Son rôle et son fonctionnement sont définis dans les articles 145 à 148 de la Constitution Apostolique Pastor Bonus. Le terme « Cor unum » signifie « Un seul cœur ». Il « exprime la sollicitude de l'Église catholique envers les nécessiteux, afin que soit favorisée la fraternité humaine et que se manifeste la charité du Christ » (Art. 145). Il a été supprimé le 1er janvier 2017, ses compétences étant reprises par le nouveau Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral.
- 3 Au niveau de la RDC, la Caritas nationale s'appelle CARITAS CONGO, asbl. C'est elle le secteur technique qui s'occupe de la politique de l'Église du Congo en ce qui concerne les questions sociales (santé, urgences, développement durable). Elle est l'une des Commissions de la Conférence Episcopale du Congo (CENCO).

Caritas diocésaine portera naturellement le nom de son Diocèse⁴. Au niveau de chaque paroisse, il peut exister et doit exister une Caritas paroissiale, dont le Curé est le Coordinateur qui donne son orientation⁵. C'est cette présence de la Caritas à tous les niveaux qui fait d'elle un véritable réseau dont les ramifications vont, telle une toile d'araignée, jusque dans les paroisses au fin fond de nos villages.

A tous les niveaux (international, national, provincial, diocésain, paroissial), la Caritas est donc une des commissions de l'Église, chargée du secours et de l'appui au développement des peuples de son ressort. Elle a souvent et dans la plupart de cas, un statut juridique d'Association Sans But Lucratif (Asbl)⁶, jouissant d'une personnalité juridique, employant à la fois des bénévoles (ou volontaires), mais en même temps des salariés ayant des contrats, soit à durée indéterminée, soit à durée déterminée selon la réalisation d'un projet. Comme Asbl, la Caritas a ses Statuts et Règlement Intérieur publiés, ses Manuels de procédures (administratives et financières). Les actions de la Caritas visent la promotion humaine et sociale en considérant la dignité de chaque être humain sans aucune discrimination. Toute Caritas doit être conforme à la législation nationale en vigueur. Une Caritas qui irait à l'encontre de cette législation est tout simplement hors normes.

- 4 Au niveau du Diocèse de Mbuji mayi, par exemple, la Caritas diocésaine s'appelle actuellement « CARITAS DEVELOPPEMENT MBUJIMAYI, CDM en sigle. Le troisième chapitre de ce livre sera essentiellement consacré à cette Caritas diocésaine, prise comme échantillon. Il nous montrera comment est venu le changement d'appellation : de Caritas Mbuji mayi (CM) à Caritas Développement Mbuji mayi (CDM).
- 5 En RDC, la Caritas paroissiale est chapeauté par un Comité appelé : Comité Paroissial de Caritas Développement, en sigle CPCD. Il s'occupe de coordonner les activités liées au social au niveau de la paroisse, et en franche collaboration avec le Bureau Diocésain de Caritas. Au Diocèse de Mbuji mayi, ce CPCD coordonne les 3 commissions paroissiales, longtemps restées autonomes, à savoir : Kasaka Ka bukola bwa mubidi (Santé), Kasaka ka ditanta ne diya kumpala (CPD), Kasaka ka midimu ya lusa (Caritas).
- 6 En RDC, les Asbl sont actuellement régies par la *Loi n° 004/2001 du 20 Juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations sans but lucratif et aux Etablissements d'utilité publique*. La Caritas en RDC ne se dédouane pas de cette législation en vigueur.

En effet, en ce qui concerne l'identité et la mission de la Caritas, Benoit XVI note que « la nature profonde de l'Eglise s'exprime dans une triple tâche : l'Annonce de la Parole de Dieu (Kerygma-martyri), la Célébration des Sacrements (leitourgia), et le Service de la Charité (diakonia). Ce sont ces trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Eglise une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence même, à laquelle elle ne peut renoncer »⁷.

Le but ou mieux la mission d'une Caritas est de *sauver des vies humaines*. C'est ce qu'on appelle l'*impératif humanitaire*. D'où la nécessité d'une réponse *rapide, efficace, professionnelle et coordonnée*. Pour accomplir cette mission, toute Caritas qui veut survivre doit impérativement s'insérer et puiser dans le réseau-Caritas, car c'est en étant ensemble qu'on est fort. Elle doit avoir la capacité de signer des contrats, sceller des alliances avec d'autres acteurs locaux ou étrangers, et avoir la capacité de mobiliser toutes les forces vives (locales ou étrangères) pour une réalisation commune et concertée. La *justice, la solidarité, le partage, l'équité, la paix et la dignité, le professionnalisme, la transparence, la participation, un partenariat dynamique et responsable sont des principes et des valeurs-clés qui sous-tendent les actions de la famille Caritas*.

La mission et l'action de la Caritas couvrent aussi *le champ du développement*. En effet, une vraie Caritas refuse la *dichotomie artificielle créée entre Caritas et Développement*. L'action de celle-ci ne peut donc pas être réduite uniquement à des actions d'urgence, d'assistance sociale. Le passage de l'état d'urgence à l'état de développement est un défi permanent de toute Caritas. La DSE ne permet pas une telle approche, celle d'une Caritas uniquement urgences. Il s'agit d'une obligation pour une Caritas de s'investir dans la production,

⁷ Benoit XVI, *Deus Caritas est*, n° 25.

l'éducation, l'amélioration des conditions de vie, notamment : santé des populations, etc.

En bref, il s'agit du bien-être intégral de la personne humaine créée à l'image et à la ressemblance du Créateur. Sa mission va encore plus loin : *défendre les droits économiques, sociaux, politiques, culturels des gens*. C'est là toute l'importance du plaidoyer de la Caritas pour agir sur les structures injustes et incapables de favoriser le développement intégral dans notre monde d'aujourd'hui. C'est la fonction, le rôle et la mission, notamment des bureaux de la Caritas Internationalis à Genève et à New York. Et ce qui permet à une Caritas de faire tout cela c'est le sens ontologique de son identité qui se dégage de toutes les sources qui la font exister.

I.2. Sources et fondements de la Caritas

I.2.1. Sources étymologiques.

Le sens originel ou étymologique du concept « Caritas », nous fait découvrir une Caritas essentiellement fondée sur des valeurs élevées. Selon Félix Gaffiot⁸, le mot *Caritas* dérive du mot latin *carus* qui signifie « *cher, coûteux* ». Avec le suffixe « *-itas* », il signifie : *Valeur élevée, cherté*.

Puisque l'homme a de la valeur, puisqu'il a du prix aux yeux de Celui qui l'a créé et l'a racheté, il est tout à fait clair que, partant de son étymologie, la Caritas comme structure de l'Eglise, ait pour vocation de promouvoir les valeurs (humaines et spirituelles) les plus élevées, qui privilégient la dignité de la personne humaine créée à l'image et à la ressemblance de son Créateur. C'est donc l'homme qui est au centre de l'action de la Caritas, surtout l'homme défiguré et dévalorisé par notre société, pour qu'il retrouve sa dignité.

⁸ GAFFIOT, F., *Dictionnaire latin français*, Hachette, 1934, p. 267.

De là, et comme dit ci-haut, il y a lieu de comprendre déjà que la Caritas n'est pas à réduire uniquement à une simple assistance - assistance parfois faite de manière ostentatoire - , qu'on assurerait à un être humain se trouvant en difficulté, oubliant ce mot d'ordre du Divin Maître qui dit : « *ce que ta main droite donne ne doit pas être connu de ta main gauche* » (Mt. 6,3). Une Caritas digne de ce nom, celle qui met donc la dignité et la valeur de l'homme au centre de son action, doit absolument, non seulement l'assister selon les critères évangéliques, mais aussi et surtout lui fournir la possibilité de se développer : la possibilité de passer réellement d'une situation moins meilleure (dégradante et misérable) à celle meilleure. Une vraie Caritas c'est celle qui, dans son fonctionnement, lutte pour passer d'un état d'urgence à celui de développement durable; de projets d'urgence à ceux de développement. C'est une Caritas qui permet aux pauvres de passer de *la main tendue à la main qui travaille, qui produit, qui valorise et qui se nourrit, devenant ainsi artisan de son propre développement*. Car, un peuple perpétuellement assisté ne peut pas réellement et durablement se développer.

Faire de la Caritas une structure d'assistance perpétuelle c'est conférer à celle-ci une vision descendante du développement, une vision qui conçoit le développement comme une manne qui tomberait du ciel. Une telle vision, on le sait, a fait et fait encore de l'Aide Internationale son apanage, son cheval de bataille, son arme sans laquelle elle cesserait d'exister, et donc, vide de sens. Cette Aide qui revêt trois formes (l'Aide multinationale; l'Aide bilatérale; et l'Aide caritative) reste un concept et un élément très déterminant dans la coopération internationale. Pourtant, chacune de ces trois formes contient un virus destructeur et a des limites qui ne peuvent en rien garantir automatiquement le développement durable souhaité

et auquel tout être humain aspire⁹, et remettre ainsi la dignité aux populations assistées.

Pour être précis, l'*Aide multinationale* est celle qu'apportent les Organisations non-gouvernementales Internationales (ONGI). Généralement, ces ONGI mènent certaines petites expériences chez elles, dans un pays donné et un contexte précis, et les répercutent dans les pays en voie de développement. Lorsqu'elles arrivent dans ces pays, elles mènent quelques opérations «pilotes», dans un village bien précis pendant que la plus grande partie de la population du pays reste marginalisée, et donc en dehors du circuit de cette opération. Elle est souvent entachée d'insuffisance de la prévisibilité échelonnée des résultats escomptés et des moyens financiers correspondants, de faible traçabilité de la trajectoire d'atteinte des résultats et des moyens utilisés ainsi que de l'absence de suivi-évaluation par performance périodique et régulière. Un des cas d'espèce c'est le financement pour tous ces projets du genre « *Ecoles et Villages Assainis* » (EVA en sigle). En effet, il est certain qu'une telle aide «sectorisée» ne peut pas amener à un développement durable car, elle est très limitative dans le temps et dans l'espace. Elle ne couvre donc pas tous les secteurs de la vie de la population du pays bénéficiaire¹⁰. Fort malheureusement, beaucoup de nos Caritas de la RD.Congo sont les canaux transmetteurs d'une telle Aide. C'est par elles que des aides de ce genre passent, et elles survivent en grande partie de cela.

Par ailleurs, l'*Aide bilatérale* c'est l'aide la plus cruelle qui puisse exister; l'Aide la plus meurtrière pour les pays qui en bénéficient, simplement parce que c'est une Aide qui vient introduire la notion

9 Cfr Notre contribution à la 5^{ème} Conférence internationale sur le développement, contribution intitulée (pour la version anglaise) « *The Requirements of the international solidarity for a sustainable development in developing countries* » (L'Aide Internationale face aux exigences d'un développement durable), dans *5th International Conference on Sustainable Development*, Rome, Italy, 6-7 September 2017, pp. 387-393. Voir : <http://www.ecsdev.org/ojs/index.php/ejsd/issue/view/28/showToc>.

10 Cfr *Ibidem*

d'intérêt. Il n'y a rien pour rien dans l'octroi d'une telle Aide. Il n'y a pas de gratuité : le donateur octroie cette aide parce qu'il y voit son intérêt à tirer, pendant que le bénéficiaire, aveuglé par la misère cruelle dans laquelle il se trouve, croit à une manne descendue du ciel. Pourtant, manne il n'y en a pas. Il se fait aussi malheureusement que nos Caritas sont aussi partisans de cette aide bilatérale, une aide cruelle !

Comme c'est aussi le cas dans l'Aide multilatérale, il nous faut signaler à ce niveau le fait malheureux qui survient souvent et qui est l'expression de cette cruauté. Il s'agit de ce qu'on a coutume d'appeler « *Opération-retour* » : ceux qui vous financent vous exigent en retour un certain pourcentage pour que vous accédiez à ce financement. Sans cela, vous risquez de ne plus jamais avoir accès aux financements futurs. Ainsi, les rapports de fin projets sont établis à 100% de consommation des financements, alors qu'en réalité les populations cibles n'ont bénéficié que peut-être à la hauteur de moins de 70%. Les Caritas qui veulent tenir haut l'étendard des valeurs élevées (l'honnêteté,...), se voient parfois exclues de ces financements et sont considérées comme vivant sous une autre planète, et donc en dehors du temps et de l'espace, parce qu'elles vont à contre-courant de cet agissement. Et beaucoup croient que ces Caritas « honnêtes » se sont trompées d'adresse : leur place est à la sacristie et non dans le social, comme si le social signifie faire des combines de tout genre au détriment des bénéficiaires.

La 3^{ème} Aide, l'*Aide caritative* est celle que des pays, des organismes, et même des personnes philanthropiques, apportent dans certains pays, généralement, en cas des catastrophes naturelles, des conflits meurtriers, des guerres,... Une telle aide est dite Aide d'urgence, une aide ponctuelle qui ne dure pas dans le temps, et donc incapable de laisser des traces visibles. C'est donc son caractère éphémère et ponctuel qui pose problème. Car, ce qui est ponctuel et éphémère,

ne peut en rien garantir quelque chose de durable, surtout pas un développement durable¹¹. Fort malheureusement, le constat est qu'en Afrique, beaucoup de nos Caritas (diocésaines, et même nationales) sont encore à ce stade et ne jurent que par une telle Aide. Dans ce cas, si une Caritas persiste à emprunter cette voie, elle risque de ne jamais devenir un vrai moteur du développement de l'environnement dans lequel elle s'est implantée.

C'est donc lorsqu'une Caritas se sera réellement démarquée de ces trois formes d'aide, qu'elle sera réellement Caritas, au sens étymologique du terme et ainsi, devenir un vrai levier de développement de nos milieux pauvres.

Notons tout de suite que, « *se démarquer* » ne veut pas dire pour la Caritas ne plus compter sur l'Aide extérieure. Elle devra absolument compter sur cette Aide, mais à certaines conditions, bien précises. Il faudrait notamment :

- que de telles Aides respectent les priorités conçues localement par les bénéficiaires eux-mêmes. Car ceux-ci doivent devenir protagonistes de leur propre développement.
- que ces Aides passent par le panier commun pour que les bénéficiaires puissent, eux-mêmes, en faire ce qu'ils en veulent. Cela permettrait aux pays et organismes d'aide de cesser d'être des « touristes en développement » sur le sol du pays aidé, comme cela se note si souvent lors des crises humanitaires déjà survenues au Kasai ou ailleurs. Dans beaucoup de cas, les crises dans les pays pauvres deviennent des occasions pour les puissants de ce monde de faire du business. Cela veut dire que toute aide à apporter sur ce sol devra prouver sa capacité d'apporter ou de conduire à une chaîne de valeurs. Par chaîne de valeurs il faut entendre celle qui apporte une valeur ajoutée; qui prend en compte, analyse

11 Cfr *Ibidem*

et renforce les liens verticaux et horizontaux entre les acteurs du développement; qui analyse et apprécie, à sa juste valeur, l'environnement des affaires du milieu à développer; qui renforce les relations avec les services d'appui du milieu, qui descelle les champions de la chaîne et analyse les besoins techniques et en appui financier; une chaîne qui favorise l'approche «GO-Green», laquelle amène la communauté à gérer l'environnement, à travailler sur les questions de son environnement; une chaîne qui développe la Méthode Accélérée de Recherche Participative (la MARP); une chaîne de valeurs qui conduit à une véritable Théorie du changement, c'est-à-dire, à une sorte de plan d'actions essentielles. Il faut donc arriver à une théorie qui renverse les tendances et augmente les chances de réussite. Il s'agira entre autres de :

- se souvenir de la pensée du Mahatma Gandhi qui, sans cesse répétait : «*Tout ce que vous faites pour moi, sans moi, vous le faites contre moi* »¹².
- susciter la participation de la population concernée à son propre développement, dans son milieu et à son rythme... Car, chacun doit devenir acteur de son propre développement.
- rectifier les pesanteurs, réduire les obstacles, soutenir l'élan de l'acteur;
- évaluer périodiquement le chemin parcouru ;
- ne jamais abdiquer.

C'est à ces conditions seulement qu'une Caritas peut passer d'une Caritas simplement «*Caritas urgences* » à une Caritas réellement «*Caritas Développement*». Voilà pourquoi, l'Episcopat congolais est à féliciter pour avoir compris qu'il était temps que même dans la

¹² http://www.maphilo.net/sujet_faites-moi-moi-faites-contre-moi-gandhi-11838.html consulté ce lundi 25 février 2019.

terminologie de la Caritas, le mot «*développement* » apparût comme intimement lié à l'essence même de l'existence d'une Caritas. Ainsi, par exemple, est-on passé de l'appellation «*Caritas Mbuji mayi* » (en sigle CM) à «*Caritas-Développement Mbuji mayi* » (en sigle CDM). C'est donc par les œuvres d'émancipation, les réalisations qui respectent la dignité de l'homme, et les principes évangéliques, qui mettent en exergue les vraies et hautes valeurs humaines, sociales, professionnelles,... que l'on reconnaîtra si telle Caritas est véritablement une Caritas-Développement ou non.

1.2.2. Sources historiques

L'histoire nous fait découvrir une Caritas plus divine que profane. En effet, déjà au premier siècle avant Jésus Christ, dans les multiples écrits de Cicéron¹³, ce concept «*Caritas* » est revenu plusieurs fois en revêtant le sens «*d'affection, d'amour, de cherté, de tendresse* ». Cicéron est considéré comme le plus grand auteur latin classique, tant par son style que par la hauteur morale de ses vues. Parmi les discours de Cicéron, 88 sont connus, 58 ont été conservés, les autres sont repérés par leurs titres cités dans d'autres textes, ou par des fragments.

Quatre siècles après Jésus Christ, Saint Jérôme, dans sa traduction latine de la Bible appelée «*la Vulgate* », rend ce concept «*Caritas* » par le mot grec «*agapè* » du Nouveau Testament. Le terme hébreu correspondant est *hesed* (חסד), que le dictionnaire Brown-Driver-Briggs traduit par «*amour* ». Le concept de *hesed* (*charité, bonté, amour de Dieu et du prochain*) apparaît à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament¹⁴.

¹³ Cfr. https://fr.wikipedia.org/wiki/Ceuvres_de_Cicéron, consulté ce 3 janvier 2019.

¹⁴ Voir <http://www.dicolatin.com/XY/LAK/0/CARITAS/index.htm>, consulté ce jeudi 12 juillet 2018.

Tout cela veut dire, historiquement parlant, que le mot «Caritas» ne revêt pas et ne doit pas revêtir avant tout un sens purement profane. Il se fonde et prend son origine en Dieu. Par conséquent, si la Caritas comme structure chargée de la pastorale sociale de l'Église n'arrive pas à mettre Dieu au centre de son action; si ses agents n'arrivent pas à incarner et à vivre cet amour selon la vision divine qui veut que nous nous sacrifions pour les autres jusqu'à donner la dernière goutte de notre sang; ... alors cette Caritas devra revoir même son identité. Car, la base solide d'une Caritas c'est l'amour de Dieu manifesté en ce monde en désarroi. Il serait impensable qu'une Caritas soit privée des moments de ressourcement spirituel (messes, partage de la Parole de Dieu, recollections, retraites,...). Comme aussi il serait abominable d'entendre parler, par exemple, de fétichisme, de mouvements mystiques dans l'environnement de la Caritas, bref, de tout ce qui est contraire à la vraie foi catholique.

1.2.3. Sources populaire, biblique, théologique et ecclésiale de la Caritas face à l'entendement populaire

La Caritas comme bureau technique de la pastorale sociale de l'Église est fondée en raison. Elle possède des fondements biblique, théologique et ecclésial qui lui donnent un sens trop éloigné du sens populaire, lequel est partagé par tout le commun de mortel.

1.2.3.1. Sources populaires de la Caritas

Il s'agit ici d'une Caritas revêtant le sens philanthropique et vulgaire. En effet, dans l'imaginaire populaire traduit par le langage courant, la charité est une vertu qui porte à désirer le bien et à faire du bien à autrui et ce, de façon « gratuite ». Elle rend donc gratuitement service aux gens, et c'est donc un acte inspiré par l'amour du prochain. Puisque tout le monde peut le faire, cela s'appellerait la « *philanthropie* ». Il

faut noter qu'il y a beaucoup d'ONGs (internationales ou nationales) philanthropiques, qui font les mêmes choses et même plus que la Caritas, puisque possédant des moyens suffisants; moyens provenant parfois de sources douteuses ou sans éthique et servant des intérêts autres que ceux qui sont avoués. Mais, l'unique différence c'est quand les valeurs chrétiennes n'occupent pas la place centrale et n'inspirent pas toutes ces actions philanthropiques.

Ainsi, la Caritas a pour défi majeur, celui de bien coopérer avec ces organismes philanthropiques à travers des partenariats signés en conformité avec la Parole de Dieu et la DSE, mais tout en se distinguant d'eux. Car, ceux-ci, si souvent, au lieu d'être au service des pauvres, utilisent les pauvres et leurs situations désastreuses pour s'enrichir au détriment de ceux-là qu'ils présentent partout comme cible de leurs actions. Plus d'une fois, sous d'autres cieux, nous voyons des publicités sur des chaînes de radio et télévision, sur internet et sur des affiches, ... faisant état de la misère en Afrique, et récoltant des fonds qui, souvent, n'arrivent pas à destination; et si elles arrivent, c'est peut-être à 1% de ce qui a été récolté.

Une Caritas qui ferait la même chose n'en est pas une. Elle n'a de Caritas que de nom. De la même manière, une Caritas qui ne se limiterait qu'à récolter les fonds et les biens et à les distribuer aux bénéficiaires (même avec l'honnêteté la plus absolue), elle n'aurait rien fait d'essentiel si elle ne se limitait qu'à cela, c'est-à-dire si elle ne se limite qu'à la mobilisation des ressources à distribuer gratuitement à ceux qui n'attendent que cela.

Cependant, au-delà de la simple mobilisation des ressources, il est raisonnable qu'une Caritas digne de ce nom parvienne aussi à assister *techniquement* les bénéficiaires pour qu'ils soient en mesure de créer de la richesse pour eux-mêmes et par eux-mêmes. L'action Caritas doit aider le bénéficiaire à *s'auto-suffire*, à *s'émanciper* de sa pauvreté

honteuse, et à *vivre dans la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu*. Si l'action d'une Caritas crée des dépendants et des non-dépendants, des assistés perpétuels et des assistants, des pauvres et des riches; si une Caritas arrive à faire appliquer consciemment ou inconsciemment le principe selon lequel «la main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit», si une Caritas arrive à provoquer ces divisions des classes, ... alors, c'est une Caritas au sens populaire et vulgaire du terme.

1.2.3.2. Sources bibliques

En nous référant à la Bible, nous percevons une Caritas vraiment renforcée et rationnelle.

a. Confrontation des textes

Loin de nous l'idée de faire ici un travail d'exégèse, nous nous limiterons uniquement à une confrontation de certains textes évoquant le sens du mot Caritas (charité, amour,...), surtout dans le Nouveau-Testament (NT). Comme on le sait, le NT étant la continuité de l'Ancien Testament (AT), révèle un Dieu d'amour qui nous appelle à l'aimer et à aimer notre prochain, notamment : le pauvre, la veuve, l'orphelin, et l'étranger... (cfr. Mt 25,31-46).

Comme nous l'avions déjà souligné ci-haut, toute Caritas doit mettre l'amour de Dieu au centre, et l'action Caritas doit se modeler sur l'action caritative de Jésus. Dans les évangiles, nous voyons Jésus seul au centre de l'action caritative. Les évangélistes ont rapporté pas moins de six épisodes, mettant en scène une distribution gratuite de la nourriture à une foule d'affamés : Mt 14, 13-21, Mt 15, 32-39, Mc 6, 30-40, Mc 8, 1-10, Lc 9, 10-17, Jn 6, 1-14. Les apôtres, sur instruction et à la parole de leur Divin Maître ont vécu un contraste entre une très petite quantité de nourriture qui rassasie un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, d'une part, et d'autre

part, celle qui n'est pas produite « *ex nihilo* », mais bien plutôt, à partir de ce dont on dispose préalablement.

Il est évident que l'homme de tout temps et de tout lieu, a toujours exprimé des tâtonnements face à la pénurie, à la disette, à la famine, à la misère et à la crise de tout genre. Ces carences ne sont guère des événements incontournables. Elles sont gérables, maîtrisables, si l'on s'organise. Elles sont l'une de nombreuses conséquences dues à notre volonté paresseuse, à notre manque d'organisation opérationnelle, à notre manque de charité. Pourtant, l'univers est doté de tout ce dont l'homme a besoin pour vivre aisément. Nous ne ressentons aucune honte à consommer une nourriture pour laquelle nous n'avons consenti aucun effort à produire un seul milligramme. Bien au contraire cela provoque l'engouement et son cortège de bousculades, de disputes et parfois de bagarres.

Cependant, Jésus de Nazareth a exigé à ses disciples l'engagement en faveur des démunis: « *donnez-leur, vous-même à manger* ». Par-là, le Divin Maître invitait tous ses disciples de tout temps et de tout espace à trouver eux-mêmes des solutions, à imaginer des stratégies pouvant aider à soulager la misère du prochain. Cela est une invitation qu'un agent de la Caritas doit absolument prendre en considération. Il devra donc être celui qui a *l'esprit d'initiative, qui sait penser et imaginer des solutions possibles*. Bref, il devra être un homme engagé pour la cause de son prochain, comme le fit le Bon Samaritain dont parle l'évangile (cfr. Luc 10.25-37).

Une comparaison sommaire de ces six péripécies montre les points de convergence et de divergence entre les versions retenues par Matthieu, Marc, Luc et Jean. Ces points de divergence et de convergence peuvent suggérer quelque chose aux agents de la Caritas pour l'efficacité de leur action.

Certainement, ces versions ont pour arrière-fond le texte du 2^{ème} livre des Rois 4, 42-44. La section intitulée « *quelques miracles du prophète Elisée* » dans la Bible de Jérusalem, se situe juste avant la célèbre guérison de Naamân le Général syrien et après la désintoxication de la marmite empoisonnée. En deux versets de texte, un bref récit rapporte que selon « *la parole de Dieu* », cent personnes mangèrent vingt pains d'orge et ils eurent de «*reste*». Le service de distribution fut accompli par le seul serviteur de YHWH : le prophète Elisée. La discussion entre le serviteur et son Maître met en exergue la force illocutionnaire de la parole de Dieu. Une parole qui accomplit ce qu'elle signifie. « *Offre aux gens et qu'ils mangent, car ainsi a parlé YHWH : «on mangera et on en aura de reste* ». Comme nous l'avons noté, notre monde a tout pour éradiquer la misère et la faim. L'homme n'a pas été créé avec pour finalité la souffrance. Il doit manger à sa faim, il doit être dans l'abondance.

Ce récit de 2R4, 42-44, lui-même, fait suite aux deux récits contenus dans le livre de l'Exode (Ex 16) et celui des Nombres 11. Dans les deux cas, il s'agit de la récolte, la préparation et la consommation d'une nourriture d'origine inconnue, au goût d'une galette cuite dont les fils d'Israël ont été bénéficiaires. L'on peut noter que même ici, l'effort humain n'est pas exclu, loin s'en faut. Car, Dieu choisit d'utiliser nos mains, notre intelligence, nos moyens, ... pour aider les hommes nos semblables. *Un agent Caritas doit se sentir un instrument dans la main du Créateur. Pour cela il ne fera que ce que son Créateur veut et attend de lui.* Il ne fera rien pour lui-même et par lui-même. Tout pour et par Celui qui l'a créé, et qui l'a voulu au service des autres pour en être une bénédiction¹⁵.

15 Le thème de « bénédiction » est très important et a toujours fait notre préoccupation, à telle enseigne que nous nous proposons d'en faire une réflexion à publier ultérieurement. Car notre principe sacerdotal « Sois une bénédiction » pris de Gn 12,2, qui a déjà fait objet d'analyse rapide dans nos précédentes publications (*De la pénible et exaltante traversée des tempêtes. Méditation sur un parcours sacerdotale, pp. 89-13*), mérite d'être développé ultérieurement.

Revenons aux 6 récits évangéliques ci-haut évoqués. Disons que la faim, la nourriture, la satiété (la réplétion) sont autant des réalités que chacun/e expérimente au quotidien et à son corps défendant. Aussi il ne sera pas question d'écortcher les Saintes Ecritures au point de leur faire dire ce qu'elles n'ont pas envie de nous livrer comme message. Dans les limites de ce qui nous est permis de croire, nous devons nous mettre à l'écoute attentive de ces textes riches en enseignement pour une action efficace et efficiente au sein de nos différentes Caritas.

En effet, dans les communautés chrétiennes dites primitives, un débat a surgi en raison d'une distribution jugée partielle par les uns en défaveur des autres. Ce débat donna naissance à tout un ministère institué : la diaconie. Or, selon Benoit XVI -déjà évoqué ci-haut- c'est cette « *diaconie* » qui constitue l'un de trois rôles (l'évangélisation, la célébration des sacrements, et la diaconie ou le service de la charité) que doit jouer l'Eglise. Ce débat montre combien les *récriminations, les calomnies, les médisances,...* accompagnent si souvent cet exercice de la charité. Il faut peut-être avoir travaillé dans une Caritas pour mieux comprendre ce que les Apôtres ont vécu à la première heure de l'histoire de l'Eglise, surtout quand on sait que pour beaucoup (en Afrique, surtout) une Caritas est considérée et est vue par tous comme un *ilot de prospérité dans un océan de misère* de la population de son ressort. La discrimination entre les bénéficiaires devient l'alibi de la rumeur.

b. Leçons à tirer

De ces récits il y a sept leçons qui peuvent se dégager. Et toute Caritas peut y puiser sa part et trouver son compte :

Première leçon : Scruter la situation

C'est le point de départ de toute action caritative, et cela demande que toute Caritas soit conséquemment dotée d'une certaine expertise

pour cela. Elle doit posséder des outils capables de l'aider à bien étudier et maîtriser la situation de la population qu'elle veut aider. Si l'on ne peut pas trouver au sein d'une Caritas, des spécialistes (sociologues, médecins, économistes,...), il faut absolument former des agents sur le tas à travers des séances de renforcement continu des capacités et compétences. L'un des avantages que tout agent ayant rejoint le réseau Caritas en RDC a toujours joui, ce sont les formations répétitives de renforcement des capacités. Ce que nous n'avions pas appris ou que nous n'avions connu que théoriquement, nous l'avions acquis avec assurance lors des différentes rencontres de formation et de partage au sein du réseau Caritas, tant au niveau diocésain, provincial qu'au niveau national.

En effet, les récits évangéliques concernés démarrent sur une description de la foule des personnes ayant suivi Jésus en ce jour et en un lieu précis : un milieu « *désert* », « *loin* » du village. Ces personnes sont motivées par leur « curiosité » à entendre l'enseignement et à manger la nourriture produite par Jésus. Ces personnes sont « *fatiguées* ». Elles sont « *affamées* ». C'est là tout le « *tableau sombre* » d'une population au bout du tunnel de son espoir. Jésus les « *voit* ». Il est pris de « *compassion* » pour elles. Il demande à ses disciples de s'enquérir sur les possibilités existantes.

Il n'y a donc pas moyen de faire autrement. Pour être efficace dans son action, la Caritas doit chercher à mieux comprendre la situation dans laquelle elle est appelée à agir. Un état des lieux avant tout est nécessaire et il s'impose avant d'entreprendre quoi que ce soit. C'est pour cette raison que dans cet écrit, pour parler de l'action de la Caritas-Développement Mbujimayi (voir le troisième chapitre), il nous faudra d'abord et avant tout faire l'état des lieux en présentant l'environnement socio-économique (voir le second chapitre) dans lequel cette Caritas opère ou est appelée à opérer.

Ainsi, pourra-t-on évaluer les actions de la Caritas ; et voir si, elles ont été réellement une réponse aux défis de cet environnement. Ce n'est qu'à cette condition que la CDM peut être considérée comme un moteur de développement de la Province du Kasai-Oriental. L'on ne peut donc pas juger l'action d'une Caritas si l'on n'a pas encore compris, non seulement les atouts, mais aussi les problèmes et les défis auxquels elle est confrontée.

Deuxième leçon : Décrypter les causes

A la suite d'une longue marche à pieds, l'attente a entamé les réserves d'énergies corporelles de cette population (Lc 8, 1-2 et parallèles). En effet, la compréhension des causes de conflits ou de toute autre souffrance est obligatoire. Mais, c'est la capacité de maîtriser ces souffrances et leurs causes, qui permettra bien évidemment de trouver des solutions adéquates. Dans la logique de cette disposition pratique, l'on doit s'accorder que si la Caritas est dans l'incapacité de saisir, de comprendre et de maîtriser les causes, - et puisque les mêmes causes produisant les mêmes effets-, alors les mêmes situations ou les mêmes conflits, reviendront toujours, et la population sera toujours dans le perpétuel malheur malgré de multiples efforts déployés et de multiples moyens employés. Et puisque le malheur des uns fait le bonheur des autres, il y aura de ces organismes dits « *philanthropiques* », qui en tireront profit. Ce serait donc vraiment malheureux qu'une Caritas, soit par ignorance, soit par volonté manifeste, utilise la même voie pour gagner des bénéfices sur les épaules de ces pauvres populations.

Troisième leçon : Anticiper les conséquences

Les renvoyer à jeun, ces personnes risquent de défaillir chemin faisant. Les effets collatéraux de la faim sont redoutables. Les effets collatéraux d'une crise doivent être anticipés et maîtrisés par une

Caritas. Ici, nous nous sentons obligé d'évoquer un cas d'anticipation des conséquences dans la vie de la Caritas au niveau de la RDC.

En effet, il fut un temps où un grand projet sur la lutte contre le VIH/SIDA était gagné en faveur des populations de la RDC. Les fonds provenaient de l'USAID¹⁶, et l'Organisme qui avait gagné ce projet ce fut CORDAID (qui est en quelque sorte la Caritas Hollandaise). Pour la mise en œuvre de ce projet, le Sous-Réципиendaire (SR) c'est la Caritas Congo, Asbl, sous le mandat de Docteur Bruno MITEYO NYENGE, comme Secrétaire Exécutif. La Caritas Congo doit travailler avec les Sous-Sous-Réципиendaire (SSR) qui sont les Caritas diocésaines. CORDAID, peut-être par conformité à la logique du projet, exige que les Caritas fassent la promotion des préservatifs. Pourtant, une telle pratique ne cadre pas avec la foi et la DSE catholique. Faut-il faire cette promotion du préservatif pour gagner ce financement alléchant, ou faut-il s'en passer pour sauvegarder les valeurs élevées de l'Eglise? L'Épiscopat congolais, par l'entremise de la Caritas, avait opté de renoncer totalement à un tel financement meurtrier de nos valeurs chrétiennes. Ainsi, l'Eglise avait-elle anticipé cette conséquence et l'avait évitée.

Quatrième leçon : Planifier l'action

Faites-les asseoir par groupes d'autant, dit Jésus à ses disciples (Luc 9, 14). Jésus a bien identifié la problématique à laquelle l'action de la distribution va apporter un soulagement. Il organise les groupes de bénéficiaires à la mesure du nombre et des forces des acteurs qui sont ses disciples. Leur nombre va de douze à soixante-douze selon la dénomination «apôtres» ou «disciples». Sans entrer dans une querelle des mots en raison des maux qu'elle entraînerait, l'on dira

¹⁶ L'USAID c'est l'organisme du Gouvernement américain qui finance différents projets avec des fonds provenant de contribuables américains.

que sont apôtres ceux qui ont dit un oui total à Jésus et que Jésus a envoyés en mission; sont disciples ceux qui suivent de près Jésus et ses apôtres mais n'ont pas encore dit un oui total et n'ont pas encore tout abandonné pour Le suivre. Ils ne sont que des auditeurs occasionnels. Les autres sont ses contradicteurs, ses détracteurs, ses adulateurs, ses admirateurs.

La planification¹⁷ (stratégique et opérationnelle) est vitale pour une Caritas. Elle doit absolument être ainsi une réponse aux grands défis de l'environnement dans lequel la Caritas opère. D'où l'importance pour la Caritas de bien avoir la connaissance de son environnement ou de son milieu de vie. De cette manière, une telle planification bien conçue permettra à la Caritas de ne jamais naviguer à vue.

Il est important de souligner que la planification requiert un certain nombre de différents processus dont il faut tenir compte. Il s'agit notamment de (d') : - identifier la vision et les objectifs à atteindre; - former les stratégies nécessaires à cette vision et à la réalisation des objectifs à atteindre; - définir et attribuer les ressources (financières et autres) nécessaires à cette vision et à la réalisation des objectifs à atteindre; - tracer les grandes dispositions de mise en œuvre qui incluent les dispositions nécessaires au suivi et à l'évaluation en vue de réaliser les objectifs fixés.

¹⁷ La planification est la première fonction du management. Elle correspond à un ensemble de dispositions adoptées en vue de l'anticipation de l'avenir. Elle est un processus permettant de définir les objectifs, d'élaborer des stratégies, de tracer des grandes lignes de disposition de mise en œuvre et d'attribuer des ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Il y a deux sortes de planification : *stratégique* (dont la durée s'étale sur un long terme, dont la spécificité est directionnelle et dont la fréquence d'application est ponctuelle), et opérationnelle (dont la durée est à court terme, la spécificité spécifique, fréquence d'application qui est permanente).

Cinquième leçon : Agir rationnellement

Cette rubrique est corrélative à la précédente au point de lui ressembler sinon de lui emprunter l'argumentaire. D'après Luc, les affamés sont répartis en groupe de 50 environ. Est-ce par affinité parentale, par proximité corporelle, par répartition des sexes ou d'âges? Ce regroupement obéit à une logique interne qui n'est pas exprimée ici. Le moins que l'on puisse voir est que la bousculade et la précipitation prévisibles sont soigneusement évitées. Grâce à l'agir rationnel, les affamés ont discipliné leur instinct. Ils attendent sans s'énerver la satisfaction de leur besoin primaire de manger. Ils ignorent les modalités pratiques de l'acquisition de ce repas.

Sixième leçon : Lutter contre le gaspillage

Sept ou douze corbeilles pleines des morceaux restèrent, et les disciples exécutèrent un ordre donné par le Maître lui-même : « ramasser les morceaux. Que rien ne se perde ».

La vocation essentielle de la nourriture c'est d'être consommée. La marchander, ou mieux, l'utiliser comme arme de domination ou de chantage c'est la pervertir, la corrompre et la détourner de sa mission première. Laisser pourrir la nourriture pendant qu'il y a beaucoup d'affamés dans différents coins de la planète terre, doit être considéré comme un crime abominable contre l'humanité. Jésus sait que produire la nourriture exige la conjugaison de plusieurs efforts, de plusieurs paramètres, et de plusieurs énergies. Car, dans chaque nourriture il y a le don de la terre, du ciel, et de l'homme. Jésus et ses disciples en connaissent le prix: le salaire de deux cents journées de travail est insuffisant à acheter du pain à toute cette foule. Il nous arrive souvent de ne pas prendre soin du reste de nos repas, surtout dans les pays qui en ont le plus besoin. Quelle en est la raison ? La simple raison est que, nous ignorons et crachons sur les efforts déployés par les autres pour nous rendre possible ce repas.

La Caritas doit lutter contre le gaspillage même dans la gestion des projets qu'elle supervise. Et elle doit promouvoir et privilégier des projets qui luttent contre le gaspillage tout en conservant notre environnement, notre écosystème ; et tout en utilisant rationnellement nos ressources.

Septième leçon : Agents producteurs et agents consommateurs

Les six leçons précédentes nous imposent de nous poser la question sur les producteurs et les consommateurs de ce qui est produit : qui doit produire et qui doit consommer gratuitement ?

L'analyse narrative nous a permis d'identifier les acteurs opérant dans la chaîne allant de la production à la consommation de la nourriture. Dans tous les cas, la Toute-puissance de Dieu soutenue dans ces récits, s'appuie sur les productions alimentaires de la terre pour ce qui est du pain, et de la mer pour ce qui est du poisson. Ces deux denrées représentent l'ensemble de la nourriture qu'une personne humaine consomme d'ordinaire: les végétaux et les aliments d'origine animale.

Pour obtenir une telle nourriture toute personne humaine a l'obligation de travailler la terre et d'affronter la mer. L'eau et la terre deviennent des éléments importants et indispensables pour la vie de l'homme. Ainsi nos ancêtres luba avaient-ils raison de dire « *Tudima tumuna, nanku tutanta* ». Ce qui se traduit en français par « *cultivons, élevons et nous nous développerons (nous nous enrichissons)* ». Nous cultivons la terre pour avoir les végétaux, nous élevons pour avoir les nutriments d'origine animale. De ces deux dépendent la vie de l'homme, son enrichissement, son développement. C'est la loi universelle de la production de la nourriture en vue de la satisfaction des besoins naturels de boire et de manger.

Paul de Tarse pose bien la problématique lorsqu'il s'adresse aux Thessaloniens « *quiconque ne travaille pas, qu'il ne mange pas* » (cfr. 2 Thessaloniens 3, 10). Dès lors, l'on comprend qu'exceptés les malades, les vieillards et les bébés, toute personne humaine en bonne santé est tenue à fournir un effort de production quel qu'il soit en vue d'obtenir de quoi se nourrir et nourrir ceux qui sont à sa charge appartenant à la catégorie des exceptés. C'est donc une honte et une injure au Créateur de voir des personnes en bonne santé se transformer en clochards et nécessiteux mendiants ! C'est aussi une grosse erreur et une injure de voir des agents Caritas s'enrichir sur le dos des pauvres ! C'est encore une erreur d'engager une personne à la Caritas puisqu'elle souffre. Il sera plus facile pour une telle personne devenue agent de la Caritas, de commencer par se servir soi-même avant de servir les pauvres reconnus tels dans la catégorie d'exceptés, puisque convaincue de l'adage qui dit : « *la charité bien ordonnée doit commencer par soi-même* ».

Fort malheureusement, dans beaucoup de nos Caritas c'est plein de pareilles personnes (recommandées ou non), d'autant plus que l'Etat et la société dans lesquels nos Caritas opèrent, n'offrent pas toujours mieux que les Caritas. Le défi de recrutement selon les normes reconnues reste un défi majeur pour certaines de nos Caritas.

1.2.3.3. Sources théologiques

En retournant à ses sources théologiques, nous découvrons une Caritas vertueuse. Dans le langage des théologiens, le concept « Caritas » (charité) désigne à la fois l'amour de Dieu pour lui-même et du prochain comme créature de Dieu. Tandis que dans le langage populaire, la charité désigne plus le rapport horizontal, chez les théologiens plutôt, le même mot désigne deux rapports croisés : *le rapport vertical et le rapport horizontal*.

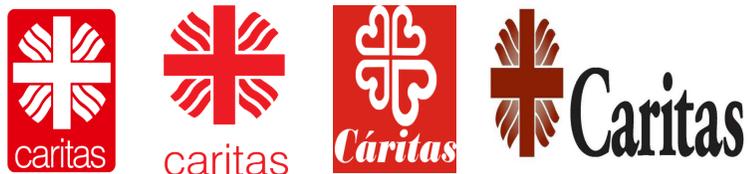
C'est cela même le sens du logo¹⁸ de toute Caritas, logo qui fut conçu par le graphiste Bert Hunter, en 1962. Il a la forme de la « croix de feu », symbole de la charité, représentant une croix dont émanent quatre directions des flammes stylisées. La ligne verticale de la croix symbolise le lien entre Dieu et l'homme, alors que la ligne horizontale symbolise la « responsabilité des populations pour elles-mêmes et entre elles ». Il veut signifier en quelque sorte que, tout en s'appuyant sur l'amour de Dieu et en y puisant le modèle de charité, Dieu étant Amour "Deus Caritas est"¹⁹, les hommes doivent vivre cet amour entre eux en prenant à mains leur destinée et la destinée des autres.

La flamme de la croix de ce logo est un symbole de chaleur et donc, une métaphore du soutien et de la solidarité qui feront la charité concrète.

Le logo reste le même au-delà de quelques différences esthétiques ou artistiques de représentation. Voici quelques variantes représentations du logo de la Caritas :

18 Lire CI dans https://fr.wikipedia.org/wiki/Caritas_Internationalis#Logo, consulté le 12 juillet 2018.

19 « Deus Caritas est » est la première encyclique du pape Benoît XVI. Datée du 25 décembre 2005, elle n'a été publiée qu'un mois après, en la fête de la Conversion de Saint Paul. Elle tire sa source de 1 Jean 4,16 : « Dieu est amour : celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui ». Elle fait partie d'une trilogie d'encycliques consacrée aux vertus théologales : *Lumen fidei* (sur la foi) et *Spe salvi* (sur l'espérance). Elle est consacrée à la spécificité de l'amour chrétien, et vise à raviver cette « charité » qui vient de Dieu au cœur de l'Eglise. Elle comporte 42 paragraphes repartis en deux parties. La première partie de l'encyclique a pour titre : « *L'unité de l'amour dans la création et dans l'histoire du salut* ». Elle propose une réflexion à la fois philosophique et théologique, biblique et spirituelle sur la réalité de l'amour sous ses différentes formes, spécialement celles désignées par les mots grecs « éros » et « agapè » auxquels la révélation biblique a donné un sens nouveau. La seconde partie qui a pour titre : « *Caritas - L'exercice de l'amour de la part de l'Eglise en tant que communauté de l'amour* », présente la mise en pratique du commandement de l'amour. (Cfr. <http://news.catholique.org/7381-resume-de-l-Sous-Sous-Réceptifitaire-SSR-encyclique-dieu-est-amour>, consulté le 12 juillet 2018).



Les théologiens et les biblistes s'accordent pour définir la charité comme la vertu reine de trois vertus théologiques du christianisme (aux côtés de la foi et de l'espérance). Les trois vertus théologiques sont la foi, l'espérance et la charité. Elles tirent leur origine de la fameuse trilogie paulinienne en 1Co 13, 13 : « Maintenant donc, ces trois-là demeurent, la foi (pistis), l'espérance (elpis) et l'amour (agapè) mais l'amour est le plus grand ». Elles sont nommées théologiques pour la simple raison qu'elles qualifient la relation de l'homme à Dieu. Elle indique cet amour de Dieu et du prochain. Elle est la vertu par laquelle on aime Dieu par-dessus toute chose pour lui-même, et son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.²⁰ Elle (la charité) assure et purifie la puissance humaine d'aimer et l'élève à la perfection surnaturelle de l'amour divin. Saint Paul en a donné une définition : « *La charité prend patience, la charité rend service, elle ne jalouse pas, elle ne plastronne pas, elle ne s'enfle pas d'orgueil, elle ne fait rien de laid, elle ne cherche pas son intérêt, elle ne s'irrite pas, elle n'entretient pas de rancune, elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle trouve sa joie dans la vérité. Elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle endure tout. [...] Les trois demeurent : la foi, l'espérance et la charité. Mais la charité est la plus grande* »²¹. Supérieure à ces deux vertus, elle constitue le « lien de la perfection ».

Saint Thomas d'Aquin ira jusqu'à dire qu'elle est la forme suprême de toutes les vertus théologiques, commentant ce verset de Saint Paul

²⁰ <http://www.discernement.com/TheologieMorale/VertusTheologiques.htm>, consulté le 12 juillet 2018).

²¹ 1 Co 13, 1-7. 13

(I Co 13, 13), la foi et l'espérance seraient rendues caduques par le retour de Dieu parmi les hommes, ne laissant de place qu'à l'exercice de la charité : « *Maintenant donc demeurent foi, espérance, charité, ces trois choses, mais la plus grande d'entre elles, c'est la charité* »²².

Une réflexion s'est développée à l'époque de Saint Thomas. Elle a abouti à une classification des œuvres de miséricorde, codifiées au XIIe siècle comme suit : nourrir les affamés, désaltérer les assoiffés, vêtir les démunis, soigner les malades, visiter les prisonniers, enterrer les morts, selon ce que préconise l'Évangile²³. Ces six formes de don charitable représentent un devoir pour chaque chrétien. Elles constituent aussi l'essentiel de l'action d'une Caritas. Car, celle-ci est appelée à « servir, accompagner et défendre le pauvre ».

1.2.3.4. Sources ecclésiastiques

Il s'agit d'une Caritas pour les pauvres. En effet, l'exercice de la charité et son organisation sont aussi vieux que l'Église elle-même. Rappelons-nous entre autres de l'histoire de l'institution des diacres dans les actes des Apôtres. L'Église a toujours travaillé pour, avec et aux côtés des pauvres tout au long de son histoire.

1.3. Au sujet du réseau Caritas

La Caritas est un réseau qui atteint les 4 coins de l'Église universelle. En tant que réseau, elle est une instance bien structurée et organisée à tous les niveaux : international, régional, national, diocésain, paroissial. Cette organisation et cette structuration lui donnent une certaine crédibilité qui fait qu'elle devient incontournable dans le monde

²² <https://fr.wikipedia.org/wiki/Charité>. Consulté ce vendredi 15 mars 2019.

²³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Charit%C3%A9_Eccl%C3%A9siastique, consulté le 12 octobre 2018.

actuel et fait partie des structures sur lesquelles l'on peut compter s'il faut réaliser un développement humain intégral. Il nous importe à ce niveau, de présenter en peu de mots cette famille Caritas.

1.3.1. Caritas Internationalis (CI) : dates importantes, compositions et défis actuels²⁴

Au niveau universel, nous parlons de la Caritas Internationalis ou la charité organisée de l'Eglise universelle. C'est une Confédération, un Réseau, une Famille de solidarité, de communion et de coopération fraternelle au niveau de l'Eglise universelle.

Ce n'est pas une Organisation créée au Nord pour venir travailler au Sud. La force de la Caritas c'est sa présence à tous les niveaux et son lien avec l'Eglise. Elle n'est pas un réseau de donateurs philanthropes. La force d'une chaîne se trouve dans son maillon le plus faible. La force de la Caritas est dans la performance de son niveau le plus capillaire : sa base (elle est présente jusque même dans le fond de nos paroisses).

En 1897, la toute première Caritas fut fondée en Allemagne. Par après, suite aux souffrances de deux guerres mondiales, la mise en place des organisations catholiques humanitaires nationales devient une urgence et Caritas commence à se développer en Amérique du Nord et en Europe²⁵.

²⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Caritas_Internationalis

²⁵ Ce développement de la Caritas est dicté par le contexte général de l'après-guerre. Il s'agit de la préoccupation des pays vainqueurs (d'Amérique du nord et de l'Europe) qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, se sont préoccupés de comment aider les pays vaincus, comment aider les pays pauvres et appauvris, et où la misère avait érigé domicile. Ce fut le contexte de naissance de ce qu'on a appelé «Plan Marshall». L'idée de base est que la misère des peuples vaincus permet au communisme de s'installer très facilement. Et par conséquent, ce Plan permettait de façon tacite de combattre le communisme et de convertir l'économie de guerre américaine en économie de paix. Par le Plan Marshall les américains entendent rallier l'Europe à leur cause. L'aide financière est assortie de conditions d'achat de produits américains. L'on se rend compte

En 1954, le nom de « *Caritas Internationalis* » est adopté. Et c'est l'année de premières réponses aux inondations en Italie, au Pays Bas et en Belgique. Entre 1955-1958, la Caritas Internationalis travaille à l'étranger. Elle sort de ses limites d'émergence, et étend ainsi ses travaux avec des opérations d'urgence en Ethiopie, en Chine et au Vietnam.

En 1962, Caritas Internationalis s'élargit. Elle accueille 14 nouveaux membres: 9 de ces membres sont des pays africains nouvellement indépendants dont la RDC ; et lorsque le Concile Vatican II commence, cette Confédération compte 74 pays membres.

En 1967, il faut noter la parution de l'Encyclique *Populorum Progressio*, du Pape Paul VI sur « *le développement des peuples* » et dans lequel il insiste et souligne que « *Le développement est le nouveau nom de la Paix* »²⁶.

En 1976 l'Etat du Vatican a accordé à CI la personnalité juridique civile. Le 16 septembre 2004, le Pape Jean Paul II accorde à Caritas Internationalis le statut juridique canonique officiel en reconnaissance du travail de la Confédération. Le 2 mai 2012, le Pape Benoît XVI confirme le statut juridique canonique de Caritas Internationalis et fait de la Confédération une entité officielle de l'Eglise avec la mission de promouvoir la communion entre l'Eglise universelle et les Eglises particulières dans l'exercice de la charité. La tâche spécifique de CI, selon le Souverain Pontife, est d'assister le Souverain Pontife et les Evêques dans leur ministère de la charité: assistance aux pauvres, action pour la justice à la lumière de la DSE et de l'Enseignement catholique. Les membres sont en général les Caritas nationales

visiblement que l'idée de base de la politique qui a caractérisée ce Plan, n'est pas du tout pour lutter contre la pauvreté, mais c'est plutôt une arme pour défendre certains intérêts économiques, politiques, sociales...cachés des pays vainqueurs de la seconde guerre, l'Amérique en premier lieu. C'est peut-être pour faire la différence de cette idée de base que l'Eglise a aussi pensé créer cette structure Caritas.

²⁶ PAUL VI, *Populorum Progressio*, n° 76.

mandatées par leurs Conférences Episcopales respectives et dont les Statuts sont approuvés par l'AG de CI et ratifiés par Cor Unum.

Selon le Pape François, au Conseil Représentatif de CI tenu le 16 mai 2013, la « *Caritas n'est pas juste pour les situations d'urgence comme une agence de premiers soins* », mais, continue le Pape, « *Dans une situation de guerre ou en période de crise, on a besoin de s'occuper des blessés, pour aider les malades... mais il est également nécessaire de les soutenir, pour prendre soin de leur développement* »²⁷.

Aujourd'hui, la Caritas Internationalis est ainsi constituée : 164 organisations nationales ; 7 régions et 7 Coordinations régionales; 1 Secrétariat Général à Rome, au Vatican; des bureaux de représentation à Genève et à New York.

Elle a des défis qui sont :

- créer une véritable synergie entre le SG, les SR et les Caritas Nationales,
- Renforcer les Caritas nationales (qui sont les membres de la Confédération),
- Travailler vraiment ensemble et pas côte à côte, en respectant les priorités de l'Eglise locale,
- Etre véritablement Caritas dans l'Eglise: appui des Evêques pour que Caritas voie sa place reconnue et renforcée dans l'Eglise.

1.3.2. Réseau Caritas au Congo

En RD.Congo, il y a 47 Caritas diocésaines et 1 Caritas nationale appelée « *Caritas-Développement Congo* » (CDC en sigle). Les Caritas diocésaines sont assistées par la CDC, mais ne lui sont pas subordonnées. Les tâches de la CDC consistent : - en

²⁷ Journal *Zenith* (Le monde vu de Rome) du 3-5 février 2019

l'accompagnement des Caritas diocésaines sur le plan structurel, notamment en renforçant leurs capacités et possibilités d'action et en assurant la collecte et la diffusion de toutes les informations utiles à la réalisation des activités; - en offrant une expertise ou des services multidisciplinaires aux organisations diocésaines; en coordonnant et gérant des projets des Caritas diocésaines financés par des bailleurs de fonds internationaux ; en assurant la liaison entre les Caritas diocésaines et le siège de toutes les Caritas au Vatican ; en harmonisant à travers l'ensemble de Diocèses du pays, la réalisation des actions d'autopromotion, de santé et d'assistance humanitaire.

La CDC est une structure spécialisée de la Conférence Episcopale du Congo (CENCO). Elle fonctionne avec un Conseil d'Administration présidé à tour des rôles par un Evêque de la CENCO. Elle a un Secrétariat Exécutif composé d'un Secrétaire Exécutif, et ses deux adjoints : l'un chargé de l'administration et des finances, et l'autre chargé des programmes et de l'assurance qualité de ces programmes. La CDC est constituée de trois bureaux et de différents Services d'appui.

Comme déjà noté, l'un des acquis pour tout celui qui passe par la CDC, c'est la promotion du Renforcement des capacités et la coordination des projets. En effet, l'approche de la CDC n'est pas top down, c'est-à-dire qu'au lieu d'envoyer de Kinshasa, un expert en matière de gestion des finances, de logistique,..., elle (la CDC) va d'abord essayer de trouver une expertise dans une autre Caritas diocésaine (approche transversale). Les chargés de projet de la CDC assurent surtout la formation, le monitoring, le suivi et l'évaluation des projets.

► De la liaison et du plaidoyer à la CDC

En effet, à la demande des Caritas diocésaines dans des cas d'urgence, la CDC lance un appel au siège à CI à Rome pour solliciter un SOA (Special Operations Appeal). La CI ensuite contacte les

Caritas du Nord pour un appui financier. Toutefois, cela n'est pas allé sans difficulté parce que, bon nombre de nos Caritas diocésaines ont vu en ce rôle de liaison une sorte de blocage pour leur autogestion. Elles auraient souhaité traiter directement avec des bailleurs que de passer par la CDC comme structure intermédiaire, d'autant plus que la CDC n'arrive toujours pas à mobiliser des ressources conséquentes pouvant couvrir les besoins de nos 47 Caritas diocésaines. C'est ainsi que des « *Caritas provinciales* » ont vu le jour pour quelque peu contrecarrer cette liaison de la CDC et travailler directement avec les Caritas diocésaines de la Province Ecclésiastique concernée.

► De bailleurs de fonds internationaux à la CDC

Généralement, la CDC se charge du plaidoyer auprès des agences des UN, les gouvernements du Nord, le gouvernement Congolais, l'Union Européenne et la Banque Mondiale. La CDC a à sa disposition une task force d'experts multidisciplinaires, y compris des médecins, des ingénieurs, des juristes, etc... Sa mission est la réinsertion socio-économique, l'assistance humanitaire, la gestion des camps de déplacés/ retournés; l'édification de la paix et la réconciliation; les programmes sociaux pour les plus vulnérables et les plus démunis, entre autres les prisonniers, les mères, les enfants, orphelins,... C'est de tout cela que s'occupe son bureau des urgences.

Quant au bureau de la Santé ou mieux le Service de Promotion de la Santé (SPS), il s'occupe de la gestion de formation sanitaire au niveau diocésain, de la responsabilisation et sensibilisation des Caritas diocésaines (BDOM), de l'approvisionnement en médicaments et équipements des formations médicales, quand c'est possible.

Son troisième bureau qui s'occupe de Développement, s'appelle : Service de Promotion du Développement (SPD). Il s'agit principalement de la formation et de la responsabilisation des citoyens en vue du monitoring et de l'évaluation de la stratégie pour

la réduction de la pauvreté; de l'appui au renforcement des moyens d'action dans des communautés locales (identification de problèmes, formulation de projets, leur gestion et leur exécution) ; de l'édification de la paix et la réconciliation.

► De la planification à la CDC

En fait, l'une de 6 leçons que nous avons tirées ci-haut était de planifier nos actions Caritas. La CDC possède un Plan stratégique du réseau national de Caritas en RDC pour 2013-2017. Il a été évalué en fin 2017. Beaucoup d'éléments ont été reconduits dans la Planification intermédiaire du Réseau Caritas Congo²⁸.

La Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) a décidé de doter la Caritas Congo Asbl d'un outil susceptible d'aider les différents acteurs à harmoniser leur façon de travailler. Cet outil, qui tient compte du contexte extrêmement difficile que connaît la RDC, leur permettra aussi de se constituer une référence et de baliser l'avenir sur base de valeurs et principes fondamentaux. Il s'agit du Plan Stratégique du Réseau Caritas Congo en RDC pour 2013-2017, le 3ème du genre, et qui mérite d'être présenté en détails ici. Il s'inspire du Plan Stratégique de Caritas Internationalis (2011-2015) ayant pour thème: « *Une famille humaine, zéro pauvreté* ». Il va au-delà de la période couverte par les OMD et se doit d'anticiper sur les nouveaux objectifs de développement durable qui pourront donc être définis par la communauté internationale pour la période post 2015.

C'est un plan qui comprend quatre axes stratégiques. Il signale ces axes et les quatre objectifs stratégiques de celui-ci. Le premier axe c'est celui qui milite pour un réseau Caritas en RDC renforcé et plus

28 Caritas Congo Asbl (Secrétariat Exécutif), Plan stratégique du Réseau Caritas Congo 2013-2017, Kinshasa, Mediaspaul, 2013 ; *Plan stratégique intérimaire du Réseau Caritas Congo Asbl 2018-2019*, Kinshasa, Mediaspaul, 2018.

efficace, se positionnant en acteur de référence dans la lutte contre la pauvreté. Le deuxième consiste en la compassion en action à travers la prévention et les réponses aux urgences. Le troisième consiste en la promotion du développement humain intégral. Et le quatrième et dernier axe consiste à faire le plaidoyer pour un monde meilleur au travers de la lutte contre les causes des injustices et les inégalités.

L'objectif stratégique 1 en rapport avec l'axe 1 est de consolider l'identité Caritas en tant qu'instrument de la pastorale sociale de l'Eglise en RDC, les capacités globales de ses organisations membres ainsi que le partenariat. L'objectif stratégique 2 à propos de l'axe 2, consiste à réduire les risques et l'impact des crises humanitaires en RDC en collaboration active avec les communautés affectées. L'objectif stratégique 3 concernant l'axe 3 sur la promotion du développement humain intégral, est d'autonomiser les communautés locales en situation de précarité en RDC avec leur participation active. L'objectif stratégique 4 pour ce qui est de l'axe 4 est de transformer les structures et les systèmes injustes, dans le but de voir nos populations locales accompagnées en vue d'améliorer leurs conditions de vie, grâce aux appuis de Caritas Congo.

L'objectif global dudit Plan stratégique se résume en ces mots : « *les populations locales accompagnées ont amélioré leurs conditions de vie, dans un élan de solidarité et d'autopromotion, soutenu par les appuis de Caritas Congo et de ses organisations membres, dans leurs différents secteurs d'intervention avec le concours de tous les partenaires et des acteurs concernés* ».

Avant de présenter les objectifs stratégiques du Réseau Caritas Congo 2013-2017, ledit Plan stratégique dans son introduction insiste sur le fait qu'au sein de ce réseau puisque l'on est ensemble l'on est plus fort. Cette introduction est précédée par l'avant-propos de

Mgr Janvier KATAKA, Evêque de Wamba et Président du Conseil d'Administration de Caritas Congo Asbl d'alors. La mission, la vision, les valeurs et principes ainsi que les orientations stratégiques de Caritas sont expliqués clairement. La vision de Caritas Congo, concrètement, est celle d'une société congolaise solidaire vivant dans la paix, capable de se prendre en charge, de mener une vie saine, équilibrée et plus digne. Selon sa mission reçue des Evêques, Caritas s'emploie à augmenter, par la réflexion et l'action, l'efficacité de la contribution de l'Eglise aux efforts de promotion intégrale de la personne et de la communauté humaine et cela sans exclusive (...) ²⁹.

Il nous faut noter que ce 3ème Plan stratégique de la Caritas Congo a donné lieu à un autre Plan appelé « *Plan de développement des compétences du personnel au sein du Réseau Caritas en RDC 2013-2017* ». Il a été tiré des principes du Plan stratégique du Réseau Caritas Congo Asbl et a été élaboré de manière participative et au bout d'un processus itératif et inclusif. Il aborde des thématiques aussi riches que variés qui dépassent le simple cadre du transfert de compétences et qui vont permettre au Réseau Caritas en RDC d'être animé, à différents niveaux, par des personnes mieux qualifiées et orientées par l'amour de Notre Seigneur Jésus ³⁰.

Par ailleurs, la CDC a une mission. En effet, Benoît XVI rappelait que l'Eglise toute entière est missionnaire par sa nature même : « *L'Eglise est missionnaire par sa nature* ³¹, *sa tâche première est l'évangélisation. Au début du troisième millénaire, l'Eglise ressent avec une vivacité nouvelle que le mandat du Christ est plus que jamais actuel* ».

Dans sa mission, donc, la CDC, comme toutes les autres Caritas, par ailleurs, doit de développer la population pour laquelle elle s'est

29 L'art.2 du R.I. de la CENCO

30 <http://www.caritasdev.cd/v3/index.php/caritas>

31 Ad Gentes, n. 2 cité par le Pape Benoit XVI dans Deus Caritas est

engagée. Qui dit développement, dit aussi la bonne santé et les capacités de donner réponse aux urgences. Ainsi, Développement, Santé et Urgences, restent-ils les 3 secteurs privilégiés de toute Caritas de la RDC, tant au niveau national, provincial que diocésain.

1.3.3. Caritas provinciales en RDC

Les Caritas provinciales n'ont pas existé en RDC jusqu'il y a peu. On en a vu surgir, notamment dans la Province Ecclésiastique de l'Equateur et dans celle du Shaba. Les vrais motifs de cette naissance ne sont pas tout à fait clairs. Il s'agit, soit de permettre une Coordination et un leadership au niveau des Caritas d'une Province Ecclésiastique donnée ; soit de s'opposer au leadership ou à l'hégémonie de la CDC sur les Caritas provinciales, et ou diocésaines. Car, comme déjà dit ci-haut, certaines Caritas ne voient toujours pas de bon œil le rôle de pont que joue la CDC entre les Caritas diocésaines et les bailleurs des fonds. Ainsi certaines Assemblées provinciales des Evêques ont-elles dû décider d'avoir leurs Caritas provinciales qui, de façon directe, jouent de quelque manière le rôle de la CDC par rapport aux partenaires et aux Caritas diocésaines.

Par ailleurs, dans d'autres Provinces Ecclésiastiques, c'est une autre expérience qui se vit pour maintenir le leadership provinciale de nos Caritas diocésaines. Comme nous le dirons tantôt, l'expérience de 8 Caritas diocésaines de la PEKAN peut être citée en exemple ici.

1.3.4. Caritas diocésaines en RDC

La RDC est composée de 47 Diocèses, l'avons-nous noté. A ce jour, chaque Diocèse possède une Caritas. Certaines Caritas diocésaines ont leur personnalité juridique propre, d'autres doivent encore se conformer aux lois du pays pour l'acquérir. Malgré tout, toute Caritas diocésaine possède une certaine autonomie même vis-à-vis de la CDC. C'est l'Evêque du Diocèse qui en est responsable, puisque c'est sa structure technique chargée de l'aider à organiser la charité au

niveau de son Diocèse. Mais puisque la Caritas est un réseau, chaque Caritas ne peut mieux survivre qu'en s'intégrant dans le réseau (provincial, national, sous régional, continental, international). C'est en étant dans le réseau que les Caritas diocésaines faibles peuvent être soutenues par celles plus fortes en expériences, en ressources humaines et financières, en technicité,... Une Caritas diocésaine qui choisirait de travailler en singleton aura d'avance signé sa propre mort.

Dans la PEKAN, par exemple, ce sont les assises annuelles en forum qui sont privilégiées. C'est de façon rotative (d'un Diocèse à un autre) que se tiennent ces fora, et ils sont déjà à leur 8ème édition, cette année 2019. Ce genre de rencontres est une occasion pour les 8 Caritas d'échanger les expériences (les joies et les peines rencontrées), d'imaginer ensemble des solutions possibles et d'entrevoir des projets intégrateurs. Toutefois, pour mobiliser des ressources afin de réaliser ces projets, les Caritas diocésaines de la PEKAN ont besoin de l'intervention de toutes les parties prenantes, les Evêques de la Province en premier lieu, la Caritas Congo, le Gouvernement, les Agences catholiques basées au pays, et tous les autres bailleurs potentiels. Au niveau de la PEKAN le besoin de constituer une Caritas provinciale ne s'est jamais exprimé et ne semble pas être à l'ordre du jour. Ces assises annuelles semblent suffisantes pour aborder les questions qui se posent au niveau de la Province, les proposer aux Evêques et attendre d'eux des orientations.

Avec ces rencontres rotatives en forum, la famille Caritas de la PEKAN est l'une des commissions interdiocésaines qui maintiennent encore l'unité de l'Eglise du Kasai démembrée en 5 provinces administratives. Le 8ème forum de ce premier cycle se tiendra à Kole en fin juin 2019. Ce qui fait la beauté des pareilles rencontres est de voir les agents de nos Caritas (dans leur haute hiérarchie) devenir des vrais agents de terrain qui touchent du doigt les réalités de nos

villages de la Province Ecclésiastique. Un vrai agent Caritas, s'il veut devenir un vrai agent de développement de nos sociétés, doit aller à la rencontre de ceux qui souffrent dans certaines circonstances et réalités devenues leur refuge.

Nous sommes particulièrement heureux de l'impact positif de ces rencontres que nous avons eues à organiser depuis que nous avons été élu par les collègues, en tant que Point Focal des Caritas de la PEKAN, lors de notre Forum tenu au Diocèse de Luebo en juillet 2015³².



Forum de Luiza (2016), le premier que nous avons eu à organiser en tant que Point Focal

32 Elu Point Focal à Luebo lors de notre forum ayant pour thème : « Caritas de la PEKAN face aux défis majeurs du développement durable en RDC. », nous avons eu à organiser un an après (2016), un autre forum au Diocèse de Luiza sous le thème « La Caritas, Cœur battant de l'Eglise au service l'humanité : pour quelles actions à impact visible et durable durant cette Année Sainte de la Miséricorde ? », dont les Actes ont été publiés sous le titre: « La Caritas, cœur battant de l'Eglise au service de l'humanité. Rapport synthèse du 6ème forum des Caritas de la Pekan, tenu à Luiza du 25 au 27 Mai 2016. L'année suivante (2017), il ne nous avait pas été possible d'organiser le forum de Kabinda à cause de l'insécurité généralisée du au phénomène KAMWINA NSAPU. C'est l'année dernière (2018) que nous avons eu finalement à organiser le forum de Kabinda sous le thème « Evaluation efficace d'une situation de crise et Planification d'une réponse adaptée. Un défi de l'heure pour les Caritas de la PEKAN ». Le prochain forum est projeté pour KOLE, le dernier de la série avant de commencer la deuxième série de nos retrouvailles.

1.3.5. Caritas paroissiales en RDC (CPCD)

La paroisse est le niveau ou la base capillaire du réseau Caritas. Au Congo, les Communautés de base ont aussi des Caritas à leur mesure. Au niveau de la paroisse, il existe un Comité Paroissial de Caritas Développement (CPCD). Les membres de ce Comité sont chargés d'étendre la ramification du réseau Caritas au niveau de la paroisse, et donc jusqu'au fin fond des Communautés Ecclésiales Vivantes de Base (CEVB). Les membres de ce Comité sont des veilleurs, attentifs à la situation de leur milieu. Ils savent aussi remonter l'information au niveau des instances supérieures.

C'est la présence de la Caritas à tous ces niveaux qui fait qu'elle est toujours proactive et efficace dans ses interventions. Cette présence fait aussi que la Caritas est et doit être décentralisée dans ses interventions. La composition de ce Comité doit tenir compte de secteurs d'intervention de la Caritas (santé, développement, urgence). Il ne doit pas être composé seulement de personnes sensibles à la misère des autres, mais plutôt des personnes qui, tout en étant sensibles à cette misère, possèdent aussi une certaine compétence ou expertise dans les secteurs d'intervention de la Caritas.

1.4. Conclusion

Ce chapitre, qui aurait pu être intitulé « L'abc d'une Caritas », a cherché à présenter tout sur la Caritas. Il a consisté à faire retourner, non seulement le lecteur, mais aussi tout agent de la Caritas aux sources (étymologique, historique, biblique, théologique, ecclésiastique, et même populaire) d'une Caritas pour en comprendre l'identité vraie, la mission et le mandat de celle-ci, surtout dans sa tâche de développer les peuples au service desquels elle se trouve.

C'est cela qui nous a conduit à parler du réseau Caritas, tant au niveau international, national, provincial que diocésain. Pour ne pas rester dans les généralités, nous voudrions dans les chapitres qui

suivent parler d'une Caritas – La Caritas-Développement Mbujimayi, (CDM). Le deuxième chapitre nous présentera l'environnement socio-économique de cette Caritas diocésaine de la PEKAN. Tandis que le 3^{ème} et dernier s'efforcera de présenter la situation du déploiement de la même Caritas et son apport au développement de la Province du Kasai Oriental à travers les 3 mandats épiscopaux.

Chapitre deuxième

LES GRANDS DEFIS DE L'ENVIRONNEMENT SOCIOECONOMIQUE DE LA CDM

II.0. Introduction

Au chapitre précédent, la première leçon que nous avons tirée du fondement biblique de toute action d'une Caritas était de scruter la situation de son environnement avant d'y répondre comme Caritas, agissant en urgences ou en matière de développement. Puisque nous avons pris la Caritas Développement Mbujimayi (CDM) comme notre Unité de mesure et notre cadre de recherche, le présent chapitre se charge de scruter l'environnement socio-économique de la Province du Kasai Oriental (et une partie de la Lomami) dans lequel la CDM est appelée à agir. La connaissance du milieu ou de son rayon d'action étant le point de départ de tout.

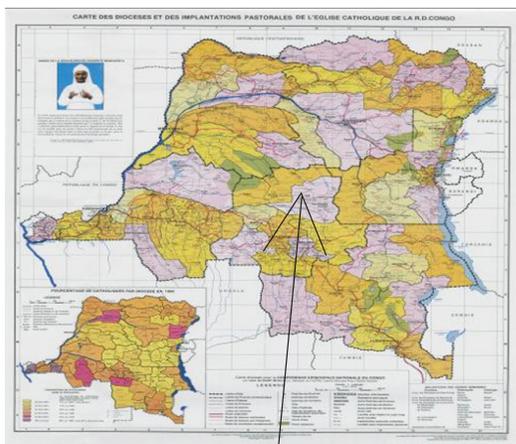
Une Caritas ne peut jouer réellement son rôle de moteur du développement humain intégral si elle ne connaît pas l'environnement dans lequel elle opère. Car, l'on ne peut nullement pas développer ou changer efficacement un environnement dont on n'a pas la connaissance de différents secteurs et de différents défis qui le composent.

Puisque la Caritas, comme noté au chapitre précédent, est un réseau mondial, il ne nous est donc pas possible de prétendre connaître tous ses contours et d'être en mesure de décrire ici tout l'environnement mondial du réseau Caritas. Il nous paraît plutôt important de décrire l'environnement socio-économique de la CDM dont nous avons la connaissance et au sein de laquelle nous œuvrons. Car, non seulement nous sommes nés et avons grandi dans cet environnement, mais aussi

et surtout parce que la CDM est notre porte d'entrée dans le réseau Caritas depuis déjà plus de 4 ans.

Nous présenterons ici les différents éléments de l'environnement socio-économique de la province du Kasai Oriental, tout en relevant les défis que cet environnement lance à cette Caritas diocésaine. Nous portons l'espoir que la prise de conscience par la CDM, de ces défis socio-économiques de son environnement, pourra la pousser à concevoir dans un futur proche un Plan d'action stratégique, efficace et conséquent. C'est grâce à un tel Plan que la CDM peut réellement booster le développement humain intégral des populations au service desquelles elle s'est engagée.

II.1. De l'enquête socio-économique de la PEKAN³³



Province Ecclésiastique de Kananga

Ce qui sera présenté dans ce chapitre s'inspire largement du travail d'enquête socio-économique que les Evêques de la Province

33 Nous espérons et souhaitons qu'un jour les résultats de cette enquête que nous avons officiellement transmis aux évêques de la PEKAN, soient publiés pour faciliter la tâche à ceux qui voudraient venir travailler pour soulager tant soit peu les souffrances de nos populations de l'espace du Grand Kasayi.

Ecclésiastique de Kananga (PEKAN) avaient demandé aux 8 Caritas diocésaines, il y a plus de deux ans. Nous³⁴ y avons travaillé en relevant les points suivant le canevas ci-dessous :

D'abord les *aspects géographiques* de la Province (le climat, la pluviométrie, les sols, les végétations et l'hydrographie). Cela avait permis à chaque Caritas diocésaine d'avoir la connaissance un peu plus claire et précise, de certaines particularités géographiques de nos rayons d'action respectifs. Ces aspects géographiques intéressent à un plus haut niveau tous les secteurs d'interventions de nos Caritas. Car, ils peuvent influencer sur la santé, le développement de nos populations et peuvent même provoquer des situations d'urgence. Les maîtriser c'est une nécessité et un devoir professionnel pour chaque Caritas.

En second lieu, notre travail d'enquête avait présenté les *données démographiques* désagrégées, dont 49,5% d'hommes, 50,5 de femmes. Il s'était révélé que le Diocèse de Mbuji-Mayi est le plus peuplé de tous avec 25,1% de l'ensemble, suivi de Luebo (24,9%), Kananga (17,5%), Tshumbe (10%), Kabinda (7,3%), Luiza (6,9%), Mweka (5,9%), et Kole (3,5%)³⁵.

Les données démographiques doivent intéresser une Caritas diocésaine puisqu'appelée à connaître absolument la population

34 Le « nous » indique certainement l'ensemble de ces Caritas diocésaines, mais c'est aussi un « nous » de majesté. Car, lors de cette enquête nous avons joué un rôle déterminant: d'abord, en tant que Coordinateur de la CDM, nous avons eu à nous appuyer sur plusieurs personnes (nos agents CDM, nos étudiants de l'Université Officielle de Mbuji-Mayi (UOM) et de l'ISP/Mbuji-Mayi, des amis, et autres connaissances ayant des compétences en matière d'enquête) pour constituer les éléments socio-économiques sur le Diocèse de Mbuji-Mayi. Ensuite, en tant que Point Focal des Caritas diocésaines de la PEKAN, nous y avons contribué en *centralisant* les résultats de cette enquête provenant de nos 8 Caritas diocésaines, et même en les *résumant*. C'est ce résumé qui avait été présenté lors de l'Assemblée provinciale des évêques de la PEKAN le 29 mai 2017 à Kinshasa où s'était tenue cette Assemblée, et à laquelle tous les Coordinateurs de nos 8 Caritas diocésaines avaient été invités.

35 Chaque Caritas diocésaine avait fourni ses sources qui nous ont permis de faire la comparaison pour arriver à faire cette classification. Les sources sur les données du Diocèse de Mbuji-Mayi seront fournies ci-dessous.

à desservir, le nombre, et les proportions de différentes catégories (pauvres et riches, enfants de mines, enfants soldats, veuves, orphelins, Centres d'hébergement,...).

En troisième position, le document final de cette enquête présente la *situation de la Sécurité alimentaire* dans la PEKAN. Il décrit le niveau de Production (végétale et animale) de chaque Diocèse. De cette enquête, il s'est dégagé que la PEKAN a suffisamment des terres arables, mais très faiblement exploitées, et les moyens de production utilisés (la houe pour la plupart) sont médiocres ou d'une certaine époque. Quant à la production animale, la PEKAN a plusieurs atouts, mais notre peuple, dans sa majorité, n'est pas un peuple éleveur ou pêcheur. Il a encore besoin d'être éduqué et d'être poussé à comprendre que son salut est lié à la terre que Dieu nous a donnée. Comme dit au chapitre précédent, nos ancêtres n'avaient-ils pas raison de penser que pour aller de l'avant, il est impérieux de cultiver et élever afin s'enrichir : « *Tudima, Tumuna, bwa Tutanta* » (Cultivons, élevons, et nous nous développerons)?

Ainsi, une Caritas diocésaine qui se veut vraiment une Caritas-développement, doit être cette Caritas qui pousse et éduque notre peuple à comprendre que son développement ne sera garanti que par le retour inconditionnel à la « terre », et non pas uniquement ou en priorité, par la « *Solidarité internationale* »³⁶. Une Caritas qui s'enferme dans les bureaux pour ne concevoir que des projets qui nous laissent indéfiniment et totalement dépendants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), n'aidera jamais son peuple à s'élever et n'aura pas été à la hauteur de sa tâche, de ses ambitions et des attentes d'une Caritas Développement.

Le quatrième élément important de notre document final c'est la *situation socioculturelle* de la PEKAN. Ici nous avons passé en revue

³⁶ A ce sujet nous recommandons de lire notre contribution à la 5^{ème} Conférence Internationale sur le développement, contribution déjà évoquée au chapitre précédent.

la situation sur le plan de *l'enseignement*, de la *santé*, du *tourisme*, et du sport. S'agissant de l'enseignement, ce qu'il faudrait noter ici est que l'Eglise du Kasai joue un très grand rôle dans l'enseignement en Province car, beaucoup d'établissements scolaires et de structures d'apprentissage professionnel, appartiennent à l'Eglise. En plus, il importe de signaler aussi qu'au jour d'aujourd'hui, presque tous ces établissements sont en état de délabrement très avancé. Dans le même sens, dans nombre de Diocèses de la PEKAN, beaucoup d'infrastructures scolaires sont en pisé ou en briques adobes non stabilisées. Les quelques établissements en dur, à quelques exceptions près, sont l'héritage des Missionnaires belges et qui sont aujourd'hui en état de délabrement fort avancé. L'Etat congolais a certes amorcé la construction de quelques écoles (grâce à l'appui technique de certaines de nos Caritas diocésaines), mais, dans certains Diocèses, les écoles d'obédience catholique sont à peine ciblées. Sur toute la province, il n'existe presque pas de librairies, ni suffisamment de manuels scolaires ou programmes appropriés (surtout au niveau secondaire) ; peu de bancs sont en bon état, ..., ce qui contribue à la baisse de la qualité de l'enseignement aujourd'hui décriée dans l'espace Kasai.

Quant au secteur de la santé, de 1.481 structures sanitaires que comptent nos différents Bureaux Diocésains des Œuvres Médicales (BDOM) de nos 8 Caritas de la PEKAN, la plus grande majorité, soit 92,3 %, sont constituées des Centres de santé. Les Hôpitaux Généraux de Référence (HGR) représentent moins de 5% des structures; les Hôpitaux secondaires, 2,4%; tandis que les Centres ophtalmologiques et les Laboratoires biomédicaux quasi inexistantes n'apparaissent que dans d'insignifiantes proportions (0,3 et 0,1%)³⁷.

S'agissant du tourisme, la PEKAN dispose de quelques sites touristiques importants. Ils demandent d'être réhabilités et mis en

³⁷ Voir les données disponibles dans nos différents Bureaux Diocésains des Oeuvres Médicales (BDOM).

valeur pour ainsi promouvoir le tourisme chez nous, et ouvrir au monde notre Grand Kasai, en grande partie enclavé. Nos Caritas diocésaines possèdent là un secteur non encore exploité et où elles peuvent chercher à investir. Elles doivent initier, penser, construire, ... ou encourager les autres à faire des choses qui attirent les touristes.

Quant au sport, diverses disciplines sportives sont organisées çà et là dans les Diocèses de la PEKAN. Cependant, il faudrait noter la carence des installations sportives modernes et spécialisées, l'inexistence des centres de formation qu'il convient de créer et développer si l'on veut promouvoir le sport et occuper utilement les jeunes. Ainsi, le sport reste un secteur à promouvoir pour permettre à nos jeunes talents d'aller de l'avant, jusque même à représenter la PEKAN aux jeux olympiques. S'il n'y a pas d'occupation des jeunes, l'espace kasayi risque d'avoir une jeunesse oisive, qui ne sera prête qu'à répondre massivement, promptement et aveuglement à toute sollicitation, toute instrumentalisation manipulatrice comme celle du triste phénomène Kamwina-Nsapu, dont nous parlerons plus loin. L'encadrement de la jeunesse doit faire aussi la préoccupation de nos Caritas de la PEKAN.

En cinquième position, le résultat de l'enquête a présenté le **taux d'accès aux services sociaux de base** (eau, électricité, transport, pratiques d'hygiène, internet et mass media) qui reste très inférieur à tout ce que l'on peut espérer. Ces services sociaux sont tellement importants que s'ils manquent totalement, le travail de nos Caritas accusera beaucoup d'insuffisances.

En sixième lieu, notre texte final parle de **la question de la Justice et Sécurité des personnes et des biens**. Le cas du Phénomène « Kamwina-Nsapu », nous révèle déjà les grands défis auxquels l'espace du Grand Kasai doit faire face : justice, sécurité, respect des droits de l'homme. Cela tombe à point nommé d'autant plus que toute Caritas doit avoir comme principe : « servir, accompagner et défendre le pauvre ».

Au 7^{ème} et dernier point, le texte présente **les atouts, les problèmes majeurs et les projets à réaliser**.

Cela étant, nous allons, dans la suite du texte, nous occuper à présenter en détails, uniquement le contexte socio-économique du territoire diocésain de Mbujimayi : la Province du Kasai-Oriental et les trois territoires de la Province de Lomami (Ngandajika, Kamiji, et une partie de Luilu). C'est cet espace territorial qui constitue les limites spécifiques (et non exclusives) de l'action de la Caritas diocésaine de Mbujimayi, objet de notre réflexion.

II.2. La carte du Diocèse de Mbujimayi



Présentation synthétique de certains éléments du Diocèse³⁸

Dénomination du Diocèse	: Diocèse de Mbujimayi
Date de création du Diocèse	: Vendredi 03 mai 1966

³⁸ Voir le Récent Annuaire diocésain de Mbujimayi (édition 2018) édité par la Chancellerie diocésaine de Mbujimayi (texte inédit).

Siège du Diocèse	: Mbuji mayi
Province ecclésiastique	: Kananga
Nombre de zones apostoliques	: 04
Nombre de doyennes	: 16
Nombre de paroisses	: 106
Nombre de quasi-paroisses	: 11
Nombre de commissions	: 17
Congrégations et Instituts séculiers	: 33
Nombre baptisés en % (estimations)	: 14.306/ an, soit 45% de la population
Nombre de Communautés de base	: 1187
Nombre d'Evêques vivants et morts	: 2 (vivants) et 1 (mort)
Nombre de prêtres et diacres	: 234
Nombre de consacrés	: 459
Langue liturgique	: Le Ciluba
Superficie	: 15.285 Km ²

II.3. Données géographiques

Le Diocèse de Mbuji mayi, chef-lieu de la Province du Kasai-Oriental³⁹ s'étend sur une superficie de 15.285 Km² avec une densité moyenne de 283 habitants au Km². Comme l'indique la carte ci-haut, le Diocèse est limité :

³⁹ Situé au cœur du pays, l'actuel Kasai-Oriental reste la plus petite de toutes les nouvelles provinces. Il comprend plus de 95% de la population de l'ethnie luba. Les territoires de Kamiji et de Ngandajika, composés aussi de beaucoup de baluba, ont été, lors du dernier découpage du pays, rattachés à la province de Lomami. Et cela ne va pas sans trop de problèmes sur le plan sociologique, et même au niveau du rapprochement de l'administration des administrés.

Au Nord-Ouest et l'Ouest par l'Archidiocèse de KANANGA ; A l'Est et au Nord-Est par le Diocèse de KABINDA ; Au Sud-Ouest par le Diocèse de LUIZA ; Au Sud-Est par le Diocèse de KAMINA⁴⁰.

La CDM est bien implantée dans les 4 coins de ce Diocèse. Même sans connaître à fond ce que signifie la Caritas (origine, fondements théologiques et bibliques, les réalisations historiques de la CDM), la population du Diocèse a déjà entendu parler de la CDM; sinon, elle a déjà vu, tout au moins, une des œuvres réalisées (ponts, routes, écoles, ...) par la CDM dans son milieu de vie.

Toutefois, il nous faut mentionner que la CDM a pour le moment le défi de s'implanter radicalement sur tout le territoire diocésain. L'implantation des CPCD⁴¹ est plus qu'une urgence pour que nos populations arrivent à mieux assimiler la vision, la mission et le mandat d'une Caritas, et qu'ainsi la CDM ait une assise sociale indiscutable car le danger actuel, chez la plupart, est de ne voir dans la CDM que l'aspect matériel, allant jusqu'à la confondre à toutes les Ongs philanthropiques. Pourtant, en tant que Caritas et donc, la branche sociale de la pastorale de l'Evêque, elle a une particularité spirituelle et pastorale.

II.3.1. Climat et température

Le Diocèse de Mbuji mayi appartient au type A de la classification

⁴⁰ KAMINA est le chef-lieu de la Province du Haut-Lomami dans la Province Ecclésiastique de Lubumbashi. Ce Diocèse est habité majoritairement par l'ethnie Luba shankadi ou Luba-Katanga.

⁴¹ CPCD (Comités Paroissiaux de Caritas Développement). Ce sont des structures de base qui permettent, comme dit au chapitre précédent) une assise de la Caritas dans une paroisse donnée, dont le curé est le coordinateur. Ils englobent et intègrent toutes les structures anciennement connues sous les noms de CPD (Comité Paroissial de Développement), CPAS (Cellule Pastorale d'Animation Sanitaire), « *Kasaka Ka Lusa* »

de KÖPPEN⁴². C'est un climat tropical humide où la température diurne du mois le plus froid est supérieure à 18°C. La température moyenne annuelle varie de 25°C dans le Nord à 22,5 °C dans le Sud du Diocèse. Les variations annuelles des températures sont peu importantes. Leur écart varie entre 1,5° à 2° suivant les saisons : en revanche, les variations journalières présentent plus d'amplitude. Les différences entre les températures diurnes et nocturnes atteignent jusqu'à 18° au niveau de KANYIKI dans le territoire de Luilu.

Le rayon géographique du Diocèse est caractérisé par un climat tropical à prédominance sèche. Ce climat est, en général, marqué par l'alternance de deux grandes saisons (humide et sèche) et deux petites saisons (humide et sèche), ce qui favorise l'échelonnement des cultures pendant toutes les 4 saisons.

Les moyennes thermiques mensuelles sont de l'ordre de 25°C. Elles oscillent entre 25 et 26 °C en saison de pluies et entre 22 et 23°C en saison sèche⁴³.

Les températures moyennes annuelles varient, elles, entre 23 et 30°C. Elles s'élèvent à Mbujimayi.

La lame d'eau annuelle est de 1.550mm. Les maxima sont enregistrés en saisons de pluies et sont, en général, de l'ordre de 1.100 mm pour la petite saison de pluie qui intervient au mois de Février et Avril et 1.900 pour la grande saison de pluie qui va du mois d'octobre

42 La classification de Köppen est une classification des climats fondée sur les précipitations et les températures. C'est le botaniste Wladimir Peter Köppen qui l'a inventée en 1900. C'est la plus courante des classifications climatiques et reste aujourd'hui une référence, grâce à ses mises à jour fréquentes. Le Code A indique le climat tropical, dont la Température moyenne de chaque mois de l'année est > 18 °C. Pas de saison hivernale, mais il y a des fortes précipitations annuelles (supérieure à l'évaporation annuelle). Cfr. https://fr.wikipedia.org/wiki/Classification_de_Köppen consulté ce 4 janvier 2019.

43 Voir la Cartographie et la végétation des sols du Kasai.

à décembre. La saison sèche court généralement du mois de Mai au mois de Septembre. En raison des changements climatiques, les perturbations remarquables sont enregistrées sur l'ensemble des facteurs qui déterminent la température, l'environnement, l'air et l'atmosphère.

Dans sa texture, le sol est sablo-argileux. La réaction de ce sol est légèrement acide, caractéristique qui lui confère cette qualité exceptionnelle de convenir à toutes les cultures vivrières pratiquées dans la région (maïs, manioc, niébé, arachide, etc.).

Au nombre de particularités qu'il convient de souligner à propos de ce sol, il y a lieu de relever la présence dans le Diocèse des poches d'exploitation artisanale du diamant industriel et des nappes aquifères et roches métamorphiques regorgeant des minerais.

II.3.2. Air et Atmosphère

L'air au Diocèse de Mbujimayi est riche en oxygène et la température moyenne annuelle se situe au niveau de 22,5°C. La charge polluante de l'air reste minime en dépit de la pollution ponctuelle due à la poussière en saison sèche.

Comme forces nous retenons : -l'existence de l'air à faible charge polluante, un climat et un régime des précipitations favorables à l'agriculture ; le vent fréquent au-dessus des cours d'eau; les neuf mois de pluies et trois mois de saison sèche.

A côté de ces forces, nous notons des points faibles, notamment : la pollution due à la poussière en saison sèche, soulevée sur les voies en terre, et que beaucoup tombent souvent malades de la grippe.

Comme opportunités, il y a lieu de noter l'importance des vents et de l'ensoleillement offrant la possibilité de l'exploitation de l'énergie

éolienne et solaire. Malheureusement, la perturbation climatique menace cette composante.

II.3.3. Végétation

Le Diocèse de Mbujimayi est caractérisé par une principale formation végétale qui est la savane à dominance de la savane boisée à prédominance des savanes à *Imperata cylindrica*, impropres à l'agriculture et à l'élevage; et des *Hyparrhenia* et *Hymenocardia*, propices à l'élevage. Néanmoins on observe la présence d'une galerie forestière à Tshilunde dans le Territoire de Lupatapata.

S'agissant des forces à considérer à ce niveau, nous retenons : la présence des bosquets forestiers (le long des rivières Lubi, Lukula et Mulende), et dans les villages (Matadi, Tshintshianku et Kambanga) ; la végétation favorable au développement des produits forestiers non ligneux PFNL (chenilles, champignons, fourmis ailées, les termites, les sauterelles...) et la présence des savanes à vocation pastorale.

II.3.4. Types de sols

Le schiste et les dolomites comportant plusieurs minerais sont là les caractéristiques fondamentales du sous-sol du Diocèse de Mbujimayi. De même, il s'y remarque une formation métamorphique de granitique. C'est dans ces formations géologiques que l'on trouve le diamant (dans la ville de Mbujimayi et le reste de Territoires de la Province), le cuivre (dans les Territoires de Miabi et Kabeya Kamwanga), le chrome et le fer (Territoire de Kabeya Kamwanga), le calcaire (dans tous les Territoires).

Eu égard à ce qui précède, le sol et le sous-sol de la province⁴⁴ et du Diocèse de Mbujimayi présentent les forces, les faiblesses, les

⁴⁴ Le Diocèse de Mbujimayi porte le nom du Chef-lieu de la Province du Kasai-Oriental. Dans sa configuration actuelle, cette province est plus petite que le Diocèse.

opportunités ainsi que les menaces ci-après : comme forces, l'on note notamment : l'existence des gisements importants des minerais de toutes sortes. S'agissant des faiblesses, il y a lieu de noter notamment : la texture et la composition pauvres du sol de type Kalahari; le sol très mouvant qui affecte les travaux de forage des puits d'eau etc.; le lessivage de l'humus stable provoqué par les précipitations très abondantes considérant la nature sablonneuse du sol; la pauvreté du sol en savane pour certaines cultures de base; le non-respect des normes environnementales; l'existence des puits d'exploitation non remblayés; ...

II.3.5. Hydrographie

L'étendue du Diocèse dispose d'un potentiel hydrologique très important (rivières, lacs, nappe phréatique et la couche aquifère de haute portée). Le cours des rivières est tranquille pour l'ensemble des sections situées à une altitude inférieure à 500m. Le passage à un niveau supérieur est marqué par la présence de rapides et même de chutes. C'est le cas de la Lubi à Mulowayi au Nord et Lubilanji en amont de Pania Mutombo.

Comme forces l'on note notamment : la présence de plusieurs cours d'eau et rivières dont les plus importants sont : Mbujimayi, Lubilanji, Lubi, Movo-Nkatsha, Mudiba, Muya, Kanshi, Nzaba, Kalelu, Kakangayi, Dibila, Kamanyanga, Mpemba, Mulenda, Lukula, Bufua, Mulunguyi, Luvula, Nunu, Nkunduyi, Lukalenga, Mutwayi etc; la présence des lacs (Munkamba, Lomba, Fwa) ; la présence des sources d'eau douce (Lukalenge à Tshitenge dans le Territoire de Katanda et Nkusu à Nkuadi dans le Territoire de Tshilenge etc.) et la présence des nappes aquifères.

II.4. Données démographiques

II.4.1. Nombre d'habitants désagrégés par âge, sexe

La population du Diocèse de Mbuji mayi s'élève à 4.319.323 habitants répartie comme suit⁴⁵ :

Tableau 1 : Nombre d'habitants désagrégés

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total
0 – 11 mois	89.758	97.354	187.112
11 – 59 mois	350.834	346.156	696.990
05 – 14 ans	678.279	682.957	1.361.236
15 – 49 ans	821.814	896.658	1.718.472
50- 60 ans	116.945	135.656	252.601
65 – plus	46.466	56.446	102.912
TOTAL	2.112.884	2.203.439	4.319.323

II.4.2. Peuplement de l'espace diocésain

Dans les limites du Diocèse de Mbuji mayi habitent deux groupes ethniques : les PYGMEES et les BANTOUS. Les Pygmées, peuple chasseur et nomade, seraient les premiers habitants de la Province du Kasai-Oriental (ancienne configuration). Ils subsistent aujourd'hui dans quelques endroits isolés, dont le Territoire de Lupatapata. On ne peut ignorer ni leur présence, ni leurs droits en tant qu'êtres humains et citoyens de la République.

⁴⁵ Source : BDOM MBUJIMAYI

Toute action de développement d'une Caritas digne de ce nom, doit se fonder sur l'acceptation des valeurs universelles comme la justice, les libertés et droits humains, la solidarité dans la joie et la peine, l'égalité devant la loi de ces êtres humains. Elle (toute action de développement) doit prendre en compte leurs spécificités et leurs besoins socio-économiques. Pour le moment, au Diocèse, la CDM, comme nous le verrons au chapitre suivant, en partenariat avec Caritas Congo Asbl, exécute un projet avec ce peuple autochtone⁴⁶.

Les Bantous, quant à eux, constituent la majorité de la population au Kasai-Oriental. Ils sont sédentaires à régime de succession et à résidence virilocale. Dans les limites actuelles du Diocèse de Mbuji mayi, ce groupement ethnique (Bantous) renferme les principales tribus qui sont : en majorité la tribu Luba, et en infime minorité on rencontre aussi les Kanyoka, les kete.

Toutefois, pour l'espace du Diocèse de Mbuji mayi, les principaux groupes ethniques qui l'habitent sont : les Baluba du Kasai ; les Bakete au sud-ouest (Territoire de Kamiji); les Babindi au nord-est; les Songyé, Tetela et Kanyok dans la ville de Mbuji mayi. Les Kanyok sont aussi à Ngandajika.

II.4.3. Les langues parlées dans le Diocèse

A chaque tribu correspond une langue vernaculaire qui lui est propre. Néanmoins, pour les communications locales dans les limites de ce Diocèse, la langue généralement parlée est le ciluba dans la Ville de Mbuji mayi, et dans les territoires de Tshilenge, Miabi, Katanda, Lupatapata, Ngandajika, Kamiji, Luilu. C'est donc la langue dominante. Au territoire de Kamiji administré par la

⁴⁶ Ce projet est financé par la Caritas Congo. Il s'étendra de mai 2017 à mai 2022 et consiste à la sensibilisation des peuples autochtones à sauvegarder les forêts et les espaces réservés.

province de Lomami, la population du secteur de Lwekeshi (Paroisse Kristo Mpokolo wa Muoyo de Kele) utilise la langue Kete pour communiquer.

Le français est la langue officielle de la Province. Il faut signaler que le Ciluba a été pendant longtemps l'unique langue d'enseignement et d'évangélisation dans la province du Kasai-Oriental démembrée, et même dans la quasi-totalité de la PEKAN.

Le lingala a aussi des locuteurs dans certains coins de la ville de Mbujimayi et sert de véhicule de communication avec les forces de l'ordre.

Il convient de remarquer que le swahili connaît une grande expansion dans la ville de Mbujimayi et ses environs, surtout depuis le dernier refoulement des Kasaiens du Katanga où le swahili est parlé. Actuellement, on estime qu'une personne sur cinq habitant dans les limites de ce Diocèse, si elle ne connaît pas le swahili, elle le comprend tout au moins, ne fut-ce qu'à 50%.

Pour la petite histoire, après l'effondrement du bloc soviétique, la Communauté internationale fait pression sur Mobutu en 1993 afin qu'il démocratise le pays. A la suite d'une large consultation nationale initiée par le président, une Conférence Nationale dite « souveraine » fut organisée. A l'issue de cette conférence présidée par Mgr Laurent Monsengo, Étienne TSHISEKEDI, un luba de la région du Kasai-Oriental, est nommé Premier ministre. Cette élection provoqua des affrontements meurtriers entre les Katangais « d'origine » et les Kasaiens vivant au Katanga. Du côté katangais, l'inspirateur du mouvement fut le Gouverneur Gabriel KYUNGU wa Kumwanza (un luba du Katanga par sa mère, alors que son père est d'origine portugaise). Cette situation engendra des déplacements massifs des Kasaiens et la perte de leurs emplois. Pendant une longue période,

les deux communautés sont demeurées dans un antagonisme qui fut fustigé par la société civile et notamment la Conférence Episcopale Provinciale du Katanga. Ce fut une tragédie mais dont on n'a que quelques écrits à peine. Pourtant, pendant cette période, la CDM a été l'une des structures qui se sont adonnées corps et âme pour l'accueil et la réinsertion sociale des refoulés⁴⁷.

II.5. Situation Politico-Administrative de l'espace diocésain

II.5.1. Le découpage

Après le découpage de la province du Kasai-Oriental en 3 provinces (Lomami, Sankuru et Kasai Oriental), le Diocèse de Mbujimayi, anciennement contenu totalement dans les limites d'une seule Province administrative, est aujourd'hui à cheval sur deux provinces (Kasai-Oriental et Lomami). Son visage se présente de la manière suivante :

Tableau 2 : la circonscription territoriale

Ville	Communes	Territoires
1	5	8 (dont 5 au Kasai-Oriental et 3 dans Lomami)

Le Diocèse de Mbujimayi couvre toute l'étendue de l'actuelle province du Kasai Oriental plus une partie de la province de LOMAMI (les paroisses des territoires de Ngandajika et de KAMIJI plus une paroisse (St Thomas de KANIKI) dans le territoire de LUILU. Le défi de la CDM est de s'installer partout sans aucune discrimination.

⁴⁷ <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Katanga>, consulté le 17 juillet 2018.

II.5.2. L'administration (2019)

- Nombre de députés : 24 dont 3 femmes
- Nombre de ministres : gouvernement provincial encore à pourvoir
- Influence du nombre de partis politiques : 2 (UDPS et UNC) qui ont remporté la victoire présidentielle grâce à leur coalition
- Sièges à l'Assemblée Nationale : 11
- Sièges au Sénat : 4

Il est difficile de nous prononcer sur le nombre de députés, ministres et l'influence des partis politiques en ce qui concerne les ressortissants des territoires de Ngandajika et Kamiji (et même la partie de Luilu) qui sont rattachés au Diocèse de Mbujimayi.

Il existe plusieurs partis politiques regroupés autour de deux grandes tendances : opposition et partis au pouvoir.

Depuis le découpage, le problème d'administration des populations s'est compliqué davantage pour certains coins. Il y a lieu de noter par exemple, les populations de Kamiji qui effectuaient moins de 150 Kms pour répondre à Mbujimayi, doivent maintenant faire plus de 300kms pour atteindre les bureaux de l'Etat situés à Kabinda, chef-lieu de Lomami. C'est aussi le cas pour notre Bureau Diocésain des Œuvres Médicales (BDOM) qui est écartelé entre deux administrations selon que les hôpitaux à aider se situent dans la province de Lomami ou dans celle du Kasai-Oriental.

II.6. Situation économique

Tout comme l'ensemble du pays, la Province du Kasai-Oriental et partant, tout le Diocèse de Mbujimayi, connaît depuis 1990 une situation socio-économique très préoccupante marquée par :

- le chômage chronique de la population, touchant plus de 80 % de la population en âge et en condition de travailler ;
- la dégradation du pouvoir d'achat de la population à cause de l'hyperinflation, de l'impaiement et/ou de la modicité des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- la répartition inégale des richesses provinciales qui seraient détenues à plus de 50 % par la ville de Mbujimayi ;
- l'exploitation artisanale du diamant qui a fait développer dans la population un mirage d'enrichissement facile et rapide dont les conséquences sont néfastes sur l'ensemble des autres secteurs de la vie provinciale.

Cette situation économique défavorable a négativement influé sur les différentes infrastructures tant économiques que sociales. Certes, quelques routes et écoles ont été réhabilitées ces dernières années avec l'appui des organismes de coopération étrangère et nationale (Banque mondiale, C.T.B., BCECO, ...). Mais ces efforts sont demeurés sommes toutes limités.

L'environnement économique de la Province comme celui de l'ensemble du pays est aussi caractérisé par une quasi-absence d'investissements, des carences et pénuries non résolues ainsi que par d'énormes autres difficultés. Ces difficultés ont gravement réduit les possibilités de la population de satisfaire les besoins essentiels. Globalement, le Kasai-Oriental accuse l'indice de développement humain (IDH) le plus bas : 80 % de la population vivent avec moins d'un dollar par jour (plus exactement avec 23 cents).

Face à ces difficultés, les gens ont développé des stratégies de survie qui ont entraîné des mutations sociales. Parmi celles-ci, on

peut noter entre autres, l'éclosion du secteur informel caractérisé par le petit commerce et les petits métiers de tout genre⁴⁸.

Les principales activités économiques ou moyens de subsistance demeurent⁴⁹ : l'*Agriculture* (cultures vivrières, cultures pérennes : 35% de la population; la *Pêche*, la *chasse* et la *cueillette* : 1% de la population; l'Élevage (gros et petit bétail, leurs espèces): 5% de la population; la Pisciculture : 1% de la population; le Petit commerce (produits agricoles et manufacturés) : 20% de la population; l'*Exploitation artisanale des minerais* : 30% de la population; l'*Exploitation artisanale des produits de carrières* (argile, graviers, moellons, chaux, etc.) : 1% de la population; l'Énergie (brasse, bois de chauffe) : 2% de la population; le *Bois d'œuvre* (scieries artisanale et industrielle); l'*Artisanat* (fonderie, forgerie, boulangerie, distillerie) : 2% de la population; l'Emploi (santé, éducation/enseignement, etc.) : 3% de la population; le *Nombre des Structures d'épargne et de crédit* : 2; le *Nombre d'Institutions financières* : 6 ; les Autres unités de transformation.

La production animale quant à elle, est marquée par deux types d'élevages : d'une part, l'élevage du gros bétail (bovins), et d'autre part, l'élevage du petit bétail (caprins, ovins, porcins).

En ce qui concerne l'élevage du gros bétail, il est plus pratiqué dans les territoires limitrophes du Diocèse de Mbujimayi (comme à Luiza et à Kole). Pourtant, il convient partout où l'on rencontre des savanes, notamment des savanes à hyparrhenia. C'est ainsi que, depuis juin 2018, la CDM, sur fonds obtenus de la Conférence Episcopale

48 Tous nos efforts de 7 ans d'étude à l'Université Pontificale Grégorienne de Rome ont abouti à une thèse de doctorat intitulée « Efficacité et efficacité des stratégies locales de développement en contexte globalisé. Analyse SWOT de l'entreprise domestique au Kasai-Oriental / RDC ». Nous y avons démontré que presque toute la population de cette province s'est réfugiée dans ce secteur, et que c'est là qu'il faut la rejoindre, la sauver. L'Eglise de Mbujimayi (à travers les structures comme la CDM) étant bien installée dans les coins et recoins, peut mieux, à côté d'autres entités sociales, organiser les choses pour arriver à formaliser l'informel qui caractérise notre population.

49 Les % ci-haut repris proviennent de nos estimations

Italienne (CEI) (comme nous le dirons au chapitre suivant), a initié l'élevage des bovins, avec une vingtaine de têtes achetées à la ferme agropastorale de KIABUKUA (Kamina). Aujourd'hui, avec les mises bas et un nouvel arrivage, cette ferme compte 44 têtes dans un an. Ça sera l'une des rares expériences d'élevage des bovins dans la Province du Kasai Oriental (nouvelle configuration). En attendant de trouver un site adapté, la CDM exécute cet élevage à Ngandajika (qui fait partie du Diocèse de Mbujimayi, mais situé dans la nouvelle province de Lomami, en même temps que la ferme agropastorale diocésaine de Kamiji).

Ce projet de la relance de l'élevage des bovins dans la province du Kasai-Oriental, se situe dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté de la population du Diocèse de Mbujimayi. En effet, il est généralement constaté que la province du Kasai-Oriental est déficitaire en production animale.

La Société d'Élevage du Congo, en sigle SEC KAMBAYI, gérée actuellement par la société minière de Bakwanga, MIBA en sigle, et la ferme agropastorale de Kamiji administrée par le Diocèse de Mbujimayi, ont connu une décimation presque totale de leurs troupeaux. Elles demeurent incapables d'approvisionner les grands Centres et Villes de la province du Kasai-Oriental en vaches pour la consommation de la viande bovine, du lait des vaches, et en taurillons pour la traction bovine.

Après le démembrement des nouvelles provinces en 2015 par le Gouvernement Central de Kinshasa, la SEC KAMBAYI, autrefois appartenant au Territoire de Luilu, et la ferme agropastorale de Kamiji au territoire de Kamiji, appartiennent désormais à la nouvelle province de Lomami. L'actuelle province du Kasai-Oriental est restée sans aucune ferme d'élevage des bovins, digne de ce nom. Pourtant, c'est une province à vocation pastorale. Elle dispose des potentialités favorables pour l'élevage des bovins (savanes herbeuses, cours d'eau, climat tropical humide,...).

Malheureusement, c'est une province qui continue à dépendre de la province de Haut-Lomami pour l'approvisionnement des bœufs destinés à la consommation des viandes, par les fermes GRELKA de KATONGOLA et la ferme pastorale de KIABUKWA qui se situent à Kamina, à plus ou moins 450 kms de la ville de Mbujimayi, chef-lieu de la province du Kasai-Oriental. Il arrive que cet approvisionnement soit irrégulier.

Pour contribuer à la relance de l'économie de la province du Kasai-Oriental la CDM a initié ce projet de relance de l'élevage des bovins, avec comme mission : doter la province du Kasai-Oriental d'une ferme de l'élevage des bovins capable d'approvisionner les grands centres et villes de la province et du Diocèse, en bœufs pour la consommation de la viande, de lait, et pour promouvoir l'agriculture par la traction bovine. L'objectif principal est de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie socio-économique de la population de l'espace diocésain.

En plus de l'élevage du gros bétail, la population de l'espace diocésain de Mbujimayi, surtout la population pauvre, se caractérise par l'élevage domestique du petit bétail (Caprins, Porcins, Ovins, Volaille, Lapins, etc.). En effet, la viande étant rare sur les marchés, elle coûte très cher. Il est constaté que le 1/10 de la population consomme régulièrement la viande, et que les 9/10 consomment régulièrement les légumes, les fretins et les poissons salés de mauvaise qualité, et à petite quantité. Les petits éleveurs non organisés vendent au marché, en quantité insuffisante, les poules, les canards, les lapins, les chèvres, les moutons, qui leur apportent des faibles revenus dans les ménages.

La production animale reste dans l'ensemble, elle aussi, faible à cause essentiellement des facteurs ci – après : l'absence de géniteurs performants; l'insuffisance d'intrants zoo sanitaires (produits vétérinaires); l'émergence des épidémies et autres maladies ; l'absence d'abris (poulaillers, porcheries, kraals) confortables.

II.7. Situation socio-culturelle :

II.7.1. Structures d'enseignement⁵⁰

Tableau 3 : structures d'enseignement

SOUS-DI-VISIONS	ECOLES PRIMAIRES				ECOLES SECONDAIRES			
	ECC	ENC	EPA et EPNA	Autres Conv.	ECC	ENC	EPA et EPNA	Autres Conv.
<i>TERRITOIRE DE KATANDA</i>								
Katanda 1	15	11	2	23	10	5	3	10
Katanda 2	14	24	14	14	6	7	7	0
<i>VILLE DE MBUJIMAYI</i>								
Mbujimayi 1	9	13	89	30	4	5	66	13
Mbujimayi 2	20	12	0	55	13	8	0	23
Mbujimayi 3	16	4	140	38	11	2	75	10
<i>TERRITOIRE DE TSHILENGI</i>								
Tshilenge 1	15	17	26	33	6	9	20	27
Tshilenge 2	Données inaccessibles							

50 Ces informations nous proviennent de différentes sources. Il s'agit : d'abord de *Différents Répertoires d'implantation des écoles par Régime de gestion*, de l'Année Scolaire 2018-2019, émanant de l'Inspection Principale Provinciale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, Pools du Primaire et du Secondaire, de la Province du Kasai-Oriental (RD.Congo) ; ensuite de la Coordination Diocésaine des Ecoles Conventionnées Catholiques ; et enfin de données récoltées lors de la mise en œuvre du Projet « *Projet d'appui à l'accès à une éducation primaire de qualité en faveur des filles et garçons les plus vulnérables dans 6 sous-divisions du Kasai Oriental et de la Lomami* » avec le financement de l'Unicef en 2016. C'est dans les données de ce projet que nous avons tiré les informations utiles en ce qui concerne les écoles des territoires de Ngandajika et Kamiji qui appartiennent encore au Diocèse de Mbujimayi, sans l'être pour la Province du Kasai-Oriental.

<i>TERRITOIRE DE MLABI</i>								
Miabi	25	22	0	68	11	2	75	10
<i>TERRITOIRE DE LUPATAPATA</i>								
Lupatapata	10	19	42	41	0	0	0	0
<i>TERRITOIRE DE KABEYA KAMWANGA</i>								
K a b e y a Kamwanga	25	26	0	68	11	2	75	10
<i>TERRITOIRE DE NGANDAJIKA</i>								
Ngandajika 1	35	Données inaccessibles			19	Données inaccessibles		
Ngandajika 2	24	Données inaccessibles			12	Données inaccessibles		
Ngandajika 3	8	Données inaccessibles			4	Données inaccessibles		
	TERRITOIRE DE LUILU (partie se trouvant dans le diocèse de Mbu- jimayi)							
Luilu	Données inaccessibles							

ECC= Ecoles Conventionnées Catholiques ; ENC= Ecoles Non Conventionnées ; EPA= Ecoles Privées Agréées ; EPNA= Ecoles Privées Non Agréées. Conv. = Conventionnées.

Tableau 4 : statistiques des élèves

Sous-Divi- sions	ELEVES							
	ECC		ENC		EPA et EPNA		Autres Conv.	
	F	G	F	G	F	G	F	G
Katanda 1	3.789		2.210					
Katanda 2	2765	3306	3702	4235	1519	1655	2155	2463
Mbujimayi 1	2562	2671	3299	3488	10238	10273	5174	5389
Mbujimayi 2	5219	5546	3432	3573	0	0	10700	11035
Mbujimayi 3	5141	4939	874	838	15626	16178	5083	5418
Tshilenge 1	3067	3546	3500	3490	3463	3943	4350	4601
Tshilenge 2	Données inaccessibles							
Miabi	4952	5970	4952	5970	0	0	5609	46
Lupatapata								
K a b e y a Kamwanga	4877	6159	3886	4463	0	0	10901	14255
Ngandajika1	7146	8211	Données inaccessibles					
Ngandajika2	4385	4383	Données inaccessibles					
Ngandajika3	867	948	Données inaccessibles					
Luilu	Données inaccessibles							

F= Filles ; G= Garçons

Tableau 5 : statistiques des élèves du Secondaire

Sous-Divisions	ELEVES							
	ECC		ENC		EPA et EPNA		Autres Conv.	
	F	G	F	G	F	G	F	G
Katanda1	127	178	569	907	146	239	123	157
Katanda 2	495	927	407	834	0	0	0	0
Mbujimayi 1	778	720	354	583	6371	7215	1416	1480
Mbujimayi 2	3716	4716	1254	2399	0	0	1882	2593
Mbujimayi 3	5141	4939	874	838	15626	16178	5096	5418
Tshilengi 1	457	967	672	1165	1072	1253	774	1473
Tshilengi 2	Données inaccessibles							
Miabi	Données inaccessibles							
Lupatapata	0	0	0	0	0	0	0	0
K a b e y a kamwanga	0	0	0	0	0	0	0	0
Ngandajika 1	1682	3185	Données inaccessibles					
Ngandajika 2	913	1625	Données inaccessibles					
Ngandajika 3	303	741	Données inaccessibles					
Luilu	Données inaccessibles							

Tableau 6 : Statistiques des enseignants

SOUS-DIVI-SIONS	ENSEIGNANTS							
	ECC		ENC		EPA et EPNA		Autres Conv.	
	G	F	G	F	G	F	H	F
Katanda 1	26	126	16	79	3	9	27	144
Katanda 2	27	193	26	143	0	0	0	0
Mbujimayi 1	57	81	35	80	162	418	66	140
Mbujimayi 2	87	168	41	82	0	0	107	297
Mbujimayi 3	87	150	13	25	241	606	86	179
Tshilengi 1	38	129	27	119	36	137	47	176
Tshilengi 2	Données inaccessibles							
Miabi	0	0	4952	5970	0	0	0	0
Lupatapata	0	0	0	0	0	0	0	0
Kabeya kamwanga	38	164	15	139	ND	ND	58	440
Ngandajika1	549	113	Données inaccessibles					
Ngandajika2	301	20	Données inaccessibles					
Ngandajika3	75	10	Données inaccessibles					
Luilu	Données inaccessibles							

L'importance de ces tableaux était de faire comprendre au lecteur l'impact de l'Eglise locale de Mbujimayi en ce qui concerne le service dans le secteur de l'enseignement. Mais il se peut qu'il ne nous a pas été possible d'accéder à toutes les informations au sujet de l'enseignement, surtout dans les deux territoires (Ngandajika, Kamiji et une partie de Luilu) déjà rattachés à la Province de la Lomami. Toutefois, ces quelques informations qui nous ont été fournies laissent voir le rôle, combien important, que joue l'Eglise de Mbujimayi dans ces secteurs.

II.7.2. Nombre de structures de santé⁵¹ :

Tableau 7 : Nombre de structures sanitaires

Structure	Etat	Privées	Dio- cèse	Total	% Dio- cèse
HGR	8	5	10	23	43,48
Centre Hospitalier	3	21	5	29	17,24
Centre Hospitalier Universi- taire	0	1	1	2	50
Centre de Santé	158	171	39	368	11
Poste de Santé	24	0	1	25	4
Laboratoire Biomédical	0	0	1	1	100
Clinique Opthalmologique	0	0	1	1	100
Centre Médical	0	11	1	12	8,33

Malgré beaucoup d'efforts investis dans le domaine de la santé, plus de 80 % de la population n'ont pas accès aux soins de santé de qualité. Les infrastructures défectueuses, le personnel insuffisamment et irrégulièrement payé, l'approvisionnement difficile en produits de premières nécessités, la pauvreté de la population sont les causes majeures de cette situation déplorable.

Le paludisme (plus de 60% des consultations), les maladies diarrhéiques (40% de consultations) les infections respiratoires aiguës, la tuberculose (1% touchée) avec les malades multi résistants aux tuberculostatiques, le VIH/SIDA reste toujours une grande préoccupation parce que plus de 5% de la population sont victimes de cette maladie, et dont l'impact socio-économique reste encore un lourd fardeau pour la société Kasaienne. Avec l'avènement des motos comme moyen public de circulation, les accidentés de route

⁵¹ Source BDOM MBUJIMAYI, 2017.

sont reçus à plus de 30% de consultations. La rougeole émerge encore en épidémie dans la population et ce, malgré les campagnes de vaccination.

II.7.3. Sport

Le nombre de disciplines sportives pratiquées en province est de 13 (Football, basketball, volleyball, box, arts martiaux, handball, judo, catch, athlétisme, gymnastique etc.). Mais, à part le football qui semble être plus ou moins encadré, le reste de disciplines mérite une revalorisation et un encadrement conséquent.

II.7.4. Sites touristiques

Nombre et nom des sites touristiques :

- Lac Munkamba
- Lac Lomba
- Lac Ndinga
- Chute de Kafumbu
- Cité de Cyala
- Lukelenge
- Grotte de Nyongolo

Le Diocèse de Mbujimayi, et partant toute la province du Kasai Oriental, a le défi de promouvoir et de favoriser le tourisme en créant des structures appropriées.

II.8. Accès aux services sociaux de base

II.8.1. L'eau potable

Les ressources en eau sont utilisées pour la production : d'une part de l'eau potable par deux fournisseurs officiels à savoir, la REGIDESO et les ASUREP dans la ville et dans certains chefs-lieux des territoires, et d'autre part par le SNHR dans les milieux ruraux ainsi que quelques ONGs, Eglises et Entreprises : comme la Minière de Bakwanga (MIBA). Il faut noter que le Diocèse de Mbujimayi fournit aussi des services louables à la population, en adduction d'eau potable, à travers beaucoup de ses paroisses (St Vincent de Paul de NKWADI⁵², Kabimba, Lwamwela, Tshitenge, Tshilenge, Kabeya-Kamwanga, Bakwa-Cimuna,...).

L'existence des cours d'eau adéquats à la production de l'eau de boisson, à la production de l'électricité, à l'exploitation des ressources halieutiques, à l'aménagement hydro-agricole constitue une force pour la province. Il en est de même de l'existence d'une importante nappe phréatique favorable aux forages pour la fourniture en eau potable.

L'insuffisance des sources d'eau potable dans certains territoires et leur distance par rapport aux agglomérations créant d'énormes corvées pour les populations ainsi que la profondeur élevée de la nappe souterraine non favorable au forage de puits sont des principales

52 L'adduction d'eau de Tshitandayi (aux côtés de celle de la paroisse Saint Marc de Tshilenge), est la plus importante et la plus grande de toutes les adductions appartenant à l'Eglise locale de Mbujimayi. Son ampleur fait qu'elle est toujours objet de conflits entre l'Eglise (la paroisse) et les autorités coutumières de cette contrée. Grâce au financement de l'Unicef, la CDM a eu à réhabiliter cette adduction déjà devenue vétuste. Mais depuis la reprise forcée de sa gestion par les natifs, cette adduction ne donne plus des rendements qu'on aurait espérés.

faiblesses en matière des ressources en eau. La recherche de cette denrée indispensable dans la vie de tout ménage crée d'énormes corvées pour les populations, notamment les femmes et les filles.

Le taux d'accès à l'eau potable est de 43% de la population. Tandis que celui de desserte en eau potable est de 17,52% à Mbujimayi; et celui dans les 8 territoires constituant le territoire diocésain est de 7,37%. En dehors de forage motorisé et du réseau de la REGIDESO, il existe 361 sources aménagées, deux forages manuels et plusieurs sources non aménagées⁵³. La CDM, en partenariat avec l'Unicef et la Caritas Allemagne, dans le projet Villages et Ecoles Assainis (VEA), a réalisé plusieurs ouvrages en aménagement des sources, dans différentes Zones de Santé (ZS), dont notamment Tshilenge, Tshilundu, et certaines ZS de la ville de Mbujimayi.

II.8.2. Hygiène et assainissement

Les enquêtes menées dans le cadre de l'élaboration des états généraux de la santé (1999) ont révélé que quelques 17,0 % des ménages disposent des latrines hygiéniques et 25,0% évacuent adéquatement les ordures ménagères. En outre, l'enquête MICS 2 indique que le taux d'évacuation hygiénique des eaux usées en 2001 était de 9,1 %. Les différentes enquêtes et les résultats d'analyses épidémiologiques indiquent que plus de 80,0 % des cas de maladies sont liés à l'insalubrité et au manque de mesures de protection de l'environnement.

Les efforts déployés par les ONGs et les Communautés Ecclésiales Vivantes de Base (CEVB) se font sentir, bien qu'à faible pourcentage, dans l'application des pratiques essentielles familiales telles que : le lavage des mains, l'utilisation des latrines hygiéniques, l'installation et l'utilisation des trous à ordures.

53 Source : Enquête MCS 2.

II.8.3. Taux d'accès à l'électricité

En dehors de la ville de Mbujimayi qui est desservie dans une faible proportion par la centrale hydroélectrique de Cyala, dont la capacité installée est d'environ 17 MW, le reste de la province est dans l'obscurité. La MIBA a construit des barrages hydroélectriques pour ses propres besoins. Pour le moment, cette société dispose de trois centrales hydroélectriques : Cyala (1 MW), Lubilanji 1 (7,4 MW), Lubilanji 2 (9 MW). Cette Centrale hydroélectrique est devenue vétuste et ne produit que plus ou moins 4 MW.

La Société Nationale d'Electricité (SNEL) qui n'arrive plus à fournir normalement le courant électrique à sa clientèle à cause de nombreuses contraintes auxquelles elle se trouve confrontée depuis des années, a installé des groupes électrogènes pour l'énergie thermique à Mbujimayi mais qui ne fonctionnent plus.

En termes d'accès des populations à l'énergie électrique, l'on note un taux d'accès faible soit 0,8 %. Des efforts timides sont déployés par des particuliers avec les groupes électrogènes et l'utilisation des panneaux solaires. Face à cette situation, en attendant que le Gouvernement congolais trouve solution à cette question, il est à conseiller à la population de s'engager résolument dans l'utilisation des panneaux solaires. Ainsi, les projets à initier par la CDM ou par tout partenaire pour l'électrification avec panneaux solaires, seraient des projets salutaires pour ce peuple.

Le tableau ci-dessous présente la situation des chutes hydrographiques⁵⁴ qui sont de véritables potentialités sur lesquelles l'Etat congolais peut s'appuyer pour offrir de l'électricité à la population habitant dans les limites du territoire diocésain.

⁵⁴ Source : Monographie de la province du Kasai Oriental, n° 85 ; Jean OMASOMBO (dir.), *Le Kasai-Oriental, un nœud gordien dans l'espace congolais...*

Tableau 8 : Situation des chutes hydrographiques

N°	DESIGNATION DES CHUTES	PUISSANCE (Kwh)	RIVIERE	LOCALISATION
01	Lubilanji II	4.700	Lubilanji II	Lubilanji
02	Nkacya	80	Nkacya	Lupatapata
03	Kafumbu	7.400	Kalelu	Ngandajika
04	Movo	0,467	Movo	Miabi
05	Bibanga	3.000	Kabiseba	Katanda
06	Kakangayi	1.000	Kakangayi	MIABI
07	Tubi Tubidi		Lubi	Miabi
08	Lubi	1.000	Lubi	Kabeya Kamwanga
09	Tshiala I	137	Lubilanji	Territoire de katanda
10	Tshiala II	4.200	Lubilanji	Territoire de katanda

II.8.4. Transport et communication

Les réseaux de transport au Diocèse de Mbujimayi comprennent les voies routières, fluviales et aériennes. Compte tenu de son enclavement, ces différentes voies revêtent une importance considérable en ce qu'elles permettent de relier le Diocèse, non seulement aux autres Diocèses, mais aussi à d'autres contrées du territoire national.

Le réseau routier⁵⁵ se répartit de la manière suivante :

- 1) Routes d'intérêt provincial (RP), prioritaires (RP1) et secondaires (RP2) : 637 Km ;

⁵⁵ Cfr. L'Arrêté N° 79/BCE/TPA/60/004/79 du 28 janvier 1979 dans la Monographie de la province

- 2) Routes d'intérêt national (RN) : 190 km, qui relient la province au reste du Pays pour le commerce et le contact des personnes ; la circulation des personnes et des biens.
- 3) Routes d'intérêt local (desserte agricole) : 1.016 km, qui assurent la liaison entre les villes, les centres de grandes agglomérations et les campagnes.

La gestion des routes d'intérêt national est confiée à l'Office des Routes, celle des routes d'intérêt local revient à la Direction des Voies des Dessertes Agricoles (DVDA) qui est un service sous tutelle du Ministère de Développement Rural. Actuellement, ces routes se trouvent dans un état de dégradation avancée et nécessitent une évaluation sur terrain pour orienter des interventions efficaces.

Les principaux axes routiers sont :

- Axe Mbujimayi – Muene-Ditu : 135 km asphaltés avec plusieurs nids de poule; axe rétréci et causant plusieurs accidents de circulation.
- Axe Mbujimayi – Ngandajika : 96 km en terre battue dont le tronçon Cikuyi – Ngandajika (46 km) est en mauvais état, et Cikuyi-katanda a été réhabilité il y a peu.
- Axe Mbujimayi – Kamiji : 110 km en terre battue, tronçon Boya – Kamiji (60 km) en état de détérioration progressive par manque d'entretien, et de réaménagement.
- Axe Mbujimayi – Lac Munkamba : 90 km en terre battue, route nationale et stratégique pour la province, mais qui est dans un état d'abandon total, et dont la réparation du pont sur la rivière Lukula à 55 km de Mbujimayi, s'est fait attendre depuis le mois de janvier 2016 jusqu'il y a peu.

Les ramifications de ces axes à l'intérieur posent assez de problèmes dont la Coopération Technique Belge (CTB, actuellement, devenu

ENABEL, s'emploie dans le cadre d'appui aux projets agricoles. A l'époque coloniale, toutes ces routes étaient très praticables avec le concours du cantonnage manuel et aucune d'elles n'était asphaltée.

Tableau 9 : Synthèse réseaux routiers, ponts, bacs, buses et digues au Diocèse de Mbujimayi

Réseau (Km)	Ponts (ml)	Bacs (Unité)	Buses (ml)	D i g u e s (m3)
637	82	2	120	9.720

Source : Office des Routes

S'agissant du réseau des voies fluviales, il faudrait noter que l'espace diocésain n'a pas assez de cours d'eau navigables, et ce service de transport n'est pas très développé. La principale voie fluviale navigable qui peut relier le Diocèse de Mbujimayi à d'autres coins, est constituée par la rivière Lubi qui est navigable et se relie au Sankuru. L'embarquement se fait au port de Ndomba. Cette voie offre un important potentiel d'évacuation des produits agricoles, forestiers et animaux vers Kinshasa et le Sud de la province⁵⁶.

Quant au réseau aérien, Mbujimayi dispose d'un aéroport national de classe B⁵⁷. Cette piste se trouve dans un état de dégradation très avancée. Les deux compagnies aériennes qui desservent la population de cet espace et ceux environnants (Kabinda, Luiza Orient, ...) sont CAA et Congo Airways. C'est tout récemment que la compagnie

56 Le Diocèse de Mbujimayi vient d'acquérir une baleinière. Elle a été bénie et inauguré par Mgr l'Evêque Emmanuel KASANDA. Elle a été mise en service au dernier trimestre de l'année 2018.

57 Selon les principaux types de classification des aéroports, et en suivant leurs caractéristiques (CAC R.222.5), l'aéroport de Mbujimayi peut être classé parmi les aéroports de type B. (Voir <http://www.kf2.free.fr/kf2/KF2-A02.pdf>, consulté ce 17 juillet 2018).

Ethiopian a commencé à atterrir, faisant ainsi du petit aéroport de Mbujimayi, un aéroport international. La pauvreté de la population et l'exode vers d'autres provinces, de grands commerçants et diamantaires, ... ont fait que cette Compagnie, dans l'espace de 4 mois, est passée de 3 vols à 1 seul par semaine et ce, par manque des passagers fréquents.

L'atterrissage de Éthiopien à Mbujimayi qui a désenclavé et ouvert Mbujimayi sur le monde, est à ce jour suspendu en attendant des lendemains meilleurs ; sa suspension ou suppression assombrirait davantage cette ville. La CDM (et tout le Diocèse de Mbujimayi) qui accueille des partenaires de tout bord, a intérêt à approcher et à signer un partenariat avec cette compagnie.

Le réseau de communication dans le Diocèse présente des forces et faiblesses, des opportunités et menaces suivantes :

Comme forces, il faut citer : l'existence de plusieurs réseaux de transport; la présence de l'Office de Route, de l'OVD, de la DVDA, et des agences de compagnies aériennes; la présence des partenaires dans ce secteur de réhabilitation des routes (comme par exemple CTB⁵⁸, CRS);

Comme faiblesses, il y a : - plusieurs tronçons routiers qui sont non praticables, - la difficulté d'approvisionnement en carburant et lubrifiant; - le coût élevé du transport aérien; - la pénurie des compagnies aériennes.

Comme opportunités, il y a lieu de noter : l'existence des partenaires techniques et financiers, le développement du partenariat public-privé, la décentralisation.

58 La Coopération Technique Belge (CTB) c'est l'ancienne appellation d'ENABEL qui est le nouveau nom de l'Agence belge de développement. En effet, Enabel est une variante « belge » du verbe anglais « Enable », qui signifie permettre, faciliter, autonomiser (empower). Et c'est précisément ce que fait l'Agence belge de développement.

Et comme menaces, l'on note: la présence des têtes de ravins; la corruption et le clientélisme dans le secteur; le faible budget alloué à ce secteur ; les tracasseries administratives et policières

II.9. Sécurité alimentaire

Les effets combinés de l'exploitation artisanale de diamant, la faible production agropastorale et la presque faillite de la Minière de Bakwanga⁵⁹, ont affecté la sécurité alimentaire de la province. Cette situation d'insécurité alimentaire est aggravée par le prix du pétrole sur le marché qui continue d'affecter les ménages, quand on sait que la province importe la majorité de ses denrées alimentaires.

D'une manière générale, le taux d'autosuffisance alimentaire reste faible et le nombre de malnutris considérable. La prévalence élevée de la malnutrition [taux de Matières azotées grasses (MAG) et de Matières azotées sèches (MAS) atteignant respectivement 18% et 8,5% dans certains territoires – enquêtes 2013/2015] et de l'insécurité alimentaire.

Les produits vivriers de base sont le maïs, le manioc, le haricot et l'arachide pour l'ensemble du Diocèse. La base de l'alimentation

59 Jusqu'en 2009, la Société Minière de Bakwanga (la MIBA) avait constitué le poumon économique de la population de la Province du Kasai Oriental (ancienne configuration). Elle déversait dans la population plus de 2 millions cinq cents mille dollars américains (2.500.000,00 USD), sans compter les versements des charges sociales (INSS, DGI, INPP,...). Elle donnait en plus des vivres en fonction de la composition familiale des ménages de ses agents. Enfin, elle versait aussi de l'argent dans les comptes de certaines écoles, telles le Collège BUKASA NSENDA, Collège Moderne, Bell'Air,..., écoles qui ont presque disparu depuis la chute de la Miba. Les contrats étaient respectés, les soins médicaux étaient gratuits (Dipumba, Bonzola, Clinique Miba), la scolarisation des enfants d'agents Miba et le transport du personnel, étaient gratuits ;C'est entre autres tout cela qui constituait l'impact social visible de la Miba dans la province du Kasai Oriental en général, de Mbujimayi en particulier. Mais aujourd'hui, cette Société minière a perdu beaucoup de ses ressources financières et matérielles, pour soit soutenir l'effort des guerres, soit ces ressources ont été simplement pillées par les agresseurs. Une étude sur l'impact socio-économique de cette Société sur la Province, depuis ses origines à nos jours, vaut la peine.

est végétale. Il y en a en protéines d'origine animale. Les aliments d'origine animale proviennent principalement d'autres provinces : de la pêche et la pisciculture, de l'élevage du petit bétail, de la basse-cour et de la cueillette. Le petit bétail et la volaille n'ont pas uniquement un but alimentaire, ils ont également un rôle social. En général, la quantité des protéines d'origine animale est faible⁶⁰.

En raison du faible développement de l'élevage et de la forte pression exercée sur la faune au niveau de villages, la consommation de la viande est de plus en plus réduite. Pour compenser ce déficit, beaucoup de structures d'encadrement, opérant dans le Diocèse de Mbujimayi intensifient la culture des légumineuses (vigna, soja et arachide).

Aussi, est-il noté une évolution négative dans le régime alimentaire actuel de la population, due à la conjoncture économique difficile et à la faiblesse de la production locale.

En effet, non seulement plus de 75% de ménages ruraux mangent chaque jour des légumes au nshima ou fufu en lingala et kikongo, bukari ou bugali en swahili⁶¹, mais aussi, la prise de repas est généralement réduite à un seul par jour. Selon les résultats du Sondage d'opinions sur la perception de la pauvreté au sein de la

60 Mbujimayi, 15/06/2018(ACP). Les données de l'enquête démographique et de santé (EDS) 2013-2014 effectuée au Kasai Oriental, indiquent un taux de prévalence globale de malnutrition aiguë de 7,6% dans cette province (selon PRONANUT). Au jour d'aujourd'hui, cette situation s'est empirée davantage. La même enquête présente un taux de malnutrition aiguë sévère de 2,7% correspondant à plus de 130.000 enfants touchés par cette carence nutritionnelle. Dans le territoire de Kabeya Kamwanga cependant, des enfants malnutris ont de la peine à trouver un aliment nutritif à cause notamment du conflit de limite de terre entre la population du Kasai Oriental et celle du Kasai Occidental, poussant ainsi des familles à abandonner les champs (<http://acpcongo.com/acp/76-de-malnutrition-severe-au-kasai-oriental-selon-leds-2013-2014/>. Consulté ce 17 juillet 2018).

61 Nshima ou Fufu est le repas principal des populations de cet espace diocésain. Il est fait à base de la farine de maïs (prédominante) et de celle du manioc. A la table de ce peuple, il n'y a pas une diversité et diversification de la nourriture.

population congolaise (SOPPOC), en mars 2005, 94,7% de ménages au Kasai Oriental mangent tout au plus un repas par jour contre 5,3% qui mangent deux repas ou plus.

Malgré cela, la qualité et la quantité de nos repas en souffrent. En effet, selon les résultats de l'enquête MICS de 2010, la prévalence de MAG est de 13%, taux de loin supérieur à la limite critique de 10% tandis que la province présente un taux inférieur de 50% de malnutrition chronique. Aussi, l'enquête approfondie de PAM effectuée en août 2011 a relevé une insécurité alimentaire généralisée dans la province. Globalement les taux d'insécurité alimentaire sévère et modéré ont été plus élevés dans les territoires de Kabeya Kamwanga (57,5%), Lupatapata/Miabi (54,8%), Cilenge (54,7%) et Katanda (52,1%), communes de Bipemba et Dibindi ont un taux de malnutrition aigu supérieur à 10%⁶².

De l'analyse de la composante Sécurité alimentaire, il ressort ce qui suit comme forces et faiblesses, opportunités et menaces:

Ses forces sont : la diversité des produits vivriers (maïs, manioc, patate douce, Niébé, arachide, riz et banane plantain); *Ses Faiblesses* : l'insécurité alimentaire; l'insuffisance d'unités de transformation alimentaire; la faible production agricole et la mauvaise habitude alimentaire; la faible diversité alimentaire dans les menus des ménages; le taux élevé de malnutrition (MAG >10% dans certaines zones de santé) et la démotivation des encadreurs techniques. *Ses opportunités* : la Présence des partenaires au développement (PAM, FAO, UNICEF, CRS); l'existence des textes juridiques pour la promotion de l'agriculture en province; et la disponibilité des terres arables et cours d'eau poissonneux. Comme menaces : la monotonie et le déséquilibre alimentaires; le faible pouvoir d'achat des ménages;

62 <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp241927.pdf?iframe>. Consulté ce 18 juillet 2018.

la perturbation climatique; les interdits alimentaires; la dépendance de la province en approvisionnement des produits vivriers de base vis-à-vis de l'extérieur; l'abandon des travaux champêtres au profit d'autres activités dont l'exploitation artisanale du diamant dans une bonne partie de la province; les conflits fonciers et vols; et la pauvreté des sols pour certaines cultures de base.

En matière de sécurité alimentaire, la situation du territoire diocésain en rapport avec la cotation de l'IPC renseigne que la plupart de nos 8 territoires sont en phases II et III, la Phase II signifiant l'insécurité alimentaire et, la Phase III, l'insécurité alimentaire doublée de la crise des moyens de subsistance. D'où les actions suivantes ont été retenues et particulièrement recommandées au Diocèse et à ses institutions de développement, telle la CDM :

Dans les territoires en phase II, développer des programmes de réhabilitation des infrastructures agricoles et routières; et consolider les moyens d'existence par le renforcement, la diversification et la valorisation des productions agricoles.

Dans les territoires en phase III, focaliser les interventions humanitaires et de réhabilitation sur une assistance alimentaire ponctuelle et ciblée, ainsi qu'une relance rapide des productions alimentaires locales; et sécuriser l'accès aux champs et aux marchés des agriculteurs, particulièrement des femmes dans les zones de conflits.

II.10. Sécurité des personnes et de leurs biens

II.10.1. Les atouts et les faiblesses

En matière de paix et de sécurité, pour son développement, le Diocèse de Mbujimayi peut s'appuyer, sur un certain nombre des points positifs, notamment : l'homogénéité ethnique, la présence des institutions publiques, la présence de certains cours et tribunaux,

la présence quasi généralisée des services de sécurité, l'existence de l'unité, d'une certaine harmonie et d'une paix relative sur son territoire, la foi de beaucoup et enfin les prédispositions des Autorités de la province à résoudre les conflits.

Mais, certaines faiblesses sont constatées et qui peuvent se regrouper en ceci: les tracasseries administratives et policières, le délabrement des infrastructures (bâtiments, routes, ponts, bacs, etc.) et le sous-équipement des institutions administratives, judiciaires et des services de sécurité, l'insuffisance de formation et recyclage du personnel, le vieillissement du personnel de l'Etat, le sous-emploi de la population.

Cependant, il faut veiller sur les menaces qui peuvent annihiler tous les efforts consentis pour que la province et ses environs puissent espérer leur décollage. Il s'agit de lutter contre: les tracasseries policières, la corruption, l'impunité ; le banditisme et vols ; le phénomène « suicidaire », le détournement des deniers publics.

II.10.2. Les situations récurrentes d'insécurité

Il y a aussi bien d'autres situations qui ne mettent pas le kasaïen en sécurité. Il s'agit entre autres :

Des catastrophes naturelles. En effet, les perturbations climatiques et autres événements naturels ont eu des conséquences sur les ménages en termes de pertes en vies humaines, destructions d'habitat, pertes des biens essentiels et moyens de subsistance et de mouvements de population.

L'insécurité dans la ville. La déficience des emplois a favorisé la prolifération des inciviques et bandits à mains armées. Chaque mois plus de vingt cas sont déclarés uniquement dans la ville de Mbujimayi par les Services de sécurité. L'insécurité physique est

préoccupante; elle a d'abord pour cadre la circulation. En effet, la province se caractérise par un réseau routier peu développé et le phénomène « Moto » dessert les rues et ruelles, causant des accidents de circulation routière sans oublier les véhicules d'occasion et ceux vétustes.

Concernant, la situation de conflits fonciers et de pouvoir coutumier. Il y a des conflits récurrents entre certaines communautés : Beena Nshimba⁶³ contre Beena Kapuya et beena Mwembya dans le territoire de Katanda; Bakwa Lubuya contre Bakwa Cidimba dans le territoire de Lupatapata; Beena Mpeeta contre Bakwa Kanjinga à Kabeya kamwanga; Bashingala contre Bakwa Kande dans le territoire de Miabi; ...

Il y a aussi lieu de signaler les conflits de limites avec les autres provinces limitrophes comme déjà évoqué ci-haut; les conflits des pouvoirs coutumiers et les conflits fonciers.

La situation des conflits fonciers et de pouvoir coutumier. L'implantation de l'autorité administrative et surtout l'ingérence de la politique a beaucoup fragilisé le pouvoir coutumier dans les villages du Kasayi. La découverte des mines de diamants, le projet des champs sur des superficies étendues, la non-détermination exacte des terres qui sont sous le pouvoir des chefs coutumiers, ... sont là les quelques causes majeures qui sont à la base de ces conflits. Les victimes sont surtout les enfants, les femmes et les personnes âgées dont le déplacement de leurs milieux naturels est à la base des plusieurs

63 KAPONGU, L.F., et ILUNGA, K.S., *Les Beena Nshimba. Des origines à nos jours.* C'est un livre intéressant qui nous renseigne bien sur les « beena Nshimba ». Mais fort malheureusement, il est resté très silencieux sur les causes ou les tenants et les aboutissants des multiples conflits qui ont opposé maintes fois la population de ce groupement à ses voisins proches. Il s'agit notamment des « Beena Mwembya et les Beena Kapuya ». Les Auteurs de ce livre se sont malheureusement limités à parler uniquement des conflits internes (Voir pp. 124 – 137), sans faire un saut dans les conflits externes.

maladies, avec entre autres comme conséquences, la malnutrition, la perte des récoltes, le manque de revenu, ... Les solutions y apportées par l'autorité administrative n'ont pas toujours d'impact réel dans la communauté. Ce qui cause toujours des rebondissements de cas anciennement résolus de manière somme toute provisoire.

II.10.3. Du conflit dit « Kamwina-Nsapu » et sa gestion par la Caritas

L'espace Kasayi a eu à enregistrer beaucoup de conflits⁶⁴. A ce niveau, il sied de rapporter en peu de mots ce conflit qui a embrasé tout l'espace kasaien au moment où nous menions cette enquête socio-économique. Il s'agit du conflit coutumier dit « Phénomène Kamwina-Nsapu ».

En effet, le Chef traditionnel Kamwina-Nsapu a déclenché depuis avril 2016 les hostilités contre les FARDC, par suite d'une perquisition des policiers dans son domicile en son absence, maltraitant les membres de sa famille. Il exhorta alors les jeunes mus par une libre révolution, afin de défendre son sol.

Ce conflit, s'est rapidement étendu sur tout le Grand Kasai démembré (Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Lomami et Sankuru) au point que Kamwina-Nsapu est plutôt devenu un nom générique dont se prévaut tout groupe qui veut s'opposer à l'Etat dans l'espace Kasai. Face à cette crise humanitaire qui persiste dans l'espace Kasai, provoquant des grandes pertes en vies humaines, entraînant un déplacement massif et pendulaire des populations,

64 En ce qui concerne d'autres conflits, notamment les conflits interethniques de 1992-1993 qui avaient affecté les communautés Kasaiennes vivant au KATANGA par le déplacement forcé de plus de 500.000 familles du KATANGA vers le KASAI ORIENTAL, il est certain que cette frange de la population a perdu la totalité de ses biens ainsi que plusieurs membres de familles. Aujourd'hui beaucoup de ces déplacés vivent encore dans des conditions infrahumaines. Aucune indemnisation n'a eu lieu pour les biens et les personnes disparues !

ayant pour conséquence, l'extension d'une crise humanitaire d'une ampleur régionale, a vu le jour.

Face à cette situation, les Coordinateurs des Caritas diocésaines de la PEKAN s'étaient réunis à Kinshasa pour faire le point de la situation. Au premier point, il avait été question, pour eux, de présenter l'historique des événements avec rappel *des dates importantes* de l'entrée du phénomène Kamwina-Nsapu dans différents coins de notre Province.

Au second point, ils ont présenté *l'état des lieux ou la situation actuelle sur terrain*, en termes des sites les plus touchés, ceux moyennement touchés, et ceux subissant les effets collatéraux.

Au troisième point, ils ont essayé d'épingler les *besoins réels urgents* de nos populations (besoins de sécurité, de sécurité alimentaire, de santé, d'abri, d'éducation, d'eau-hygiène et assainissement, besoin d'accompagnement psychosocial des personnes traumatisées, besoin de soigner et de guérir la fracture sociale créée).

Au 4^{ème} point, ils ont énuméré *les types d'aide à envisager en période d'urgences, et en période post-urgences*. Il s'agit notamment de l'appui à la réconciliation et la cohésion pacifique, de la réhabilitation en urgence des infrastructures scolaires et sanitaires pour permettre aux enfants de ne pas rater indéfiniment les années scolaires prochaines; l'appui nutritionnel d'urgence, et d'un appui psychologique.

Avec des images affreuses à l'appui, ils ont eu à formuler une triple demande au Bureau de Coordination des Actions humanitaires (OCHA) : d'abord, ont plaidé pour que l'espace Kasai soit déclaré officiellement, non pas seulement comme « *Zone humanitaire* », mais aussi et surtout comme « *Zone sinistrée* » afin d'attirer le regard du monde entier sur cet espace. Ensuite, considérer les Caritas diocésaines comme des partenaires locaux fiables pour les organismes

internationaux et bailleurs qui voudront bien venir aider au Kasai. Et enfin, les coordinateurs ont plaidé pour qu'une micro-évaluation soit faite de telle sorte que plusieurs de nos Caritas diocésaines de la PEKAN soient retenues comme éligibles aux fonds humanitaires⁶⁵.

Toutefois, ce que nous tenons à noter est qu'à l'issue de cette rencontre, les Coordinateurs de ces Caritas ont obtenu des rendez-vous avec tous les ONGs internationaux et les bailleurs des fonds basés à Kinshasa, notamment les Agences Catholiques d'outre-mer. Ce fut une occasion propice de présenter les fruits de leur enquête socio-économique, mais aussi d'offrir leur vision et leurs stratégies d'intervention dans la résolution de cette crise sans nom qui frappe le Grand-Kasai. Ces stratégies avaient abouti à la création d'un Plan de réponse multisectorielle à cette crise avec la création d'un Consortium de travail dénommé : « *Solidarité Caritas pour le Grand Kasai* », SCGKa⁶⁶ en sigle.

65 A ce jour, trois de ces Caritas (Mbujimayi, Kananga, Tshumbe) sur 8 sont déjà éligibles.

66 Sont membres de ce Consortium, toutes les 8 Caritas diocésaines de notre Province Ecclésiastique, la Caritas Congo, et les Agences catholiques du Nord présentes à Kinshasa. Sous le leadership de la Caritas Congo, ces Agences catholiques étaient chargées de la Coordination du Consortium et de la mobilisation des ressources. C'est un Consortium qui pouvait permettre à ses membres de mieux se positionner pour avoir accès aux différents fonds qui seront alloués à cette crise, et de ne pas ainsi aller en ordre dispersé, avait ses objectifs généraux et spécifiques. Il avait défini ses priorités en période d'urgence, en période post-urgence ; ses stratégies d'intervention ; il avait présenté sa structuration (la Coordination par CRS, la Mobilisation des ressources par les Agences du Nord sous le leadership de la Caritas Congo, la mise en œuvre par les Caritas diocésaines, le Suivi et le reportage par Caritas Congo et les Agences catholiques du Nord). Tel était le montage institutionnel de notre implication dans la résolution de cette crise. Mais nous devons noter que ce montage n'était qu'un mort-né. Avec le changement de l'équipe dirigeante du Secrétariat Exécutif de Caritas Congo, les différents acteurs ne se sont plus impliqués. Chaque Caritas s'est vue tirer le drap de son côté, à telle enseigne que les Caritas diocésaines de la PEKAN n'ont pas pu tellement capitaliser les chances offertes au moment de cette crise pour être à la hauteur de défis du moment.

II.10. 4. Accès à la justice

Dans le Diocèse de Mbujimayi, il existe une Cour d'Appel basée à Mbujimayi; deux Tribunaux de Grande Instance à Mbujimayi et à Tshilenge ; quatre Tribunaux de Paix à Mbujimayi, Miabi, Katanda et Tshilenge, outre le Tribunal de Commerce. Ces structures travaillent avec les parquets qui y sont rattachés (un Parquet général et deux Parquets de la République), ainsi que l'Inspection des services judiciaires.

Dans le domaine de la Justice militaire, il existe une Cour militaire et un Tribunal de garnison basés à Mbujimayi. A ces Cour et tribunaux sont rattachés un Auditorat supérieur basé à Mbujimayi et un Auditorat de garnison, près chaque Tribunal de garnison.

Les établissements pénitentiaires fonctionnels sont à Mbujimayi. Il faut ajouter à cela l'affectation de nouveaux magistrats. Mais ce secteur connaît certaines faiblesses, dont notamment : - la démotivation des prestataires; - l'absence d'une justice distributive; - le délabrement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires; - l'insuffisance du nombre des magistrats; - le non-fonctionnement de l'inspectorat des services judiciaires; - l'ignorance des droits des justiciables et des lois de procédures ; - la persistance des antivaleurs au sein de la magistrature (corruption, abus de pouvoir, non-respect des droits de l'homme, les arrestations arbitraires, l'impunité, le trafic d'influence) et, - la faible couverture territoriale en juridictions, surtout spécialisées (tribunaux de paix, tribunaux de commerce et tribunaux pour enfants).

On peut s'appuyer sur les Opportunités suivantes pour redorer le blason terni de l'appareil judiciaire : la réforme du secteur de la justice en cours, l'effort de rapprochement de la justice du justiciable, l'existence des facultés des Droits dans les Institutions d'enseignement de la province et l'appui des Partenaires Techniques et Financiers

(PTF), sur les associations, telle que l'Association du « Laïcat des Avocats et Magistrats Catholiques » (en sigle, LAMAC)⁶⁷.

Comme Menaces, il faut noter la frustration des populations ignorantes de leurs droits et devoirs, les conflits, les répressions arbitraires, les violences sexuelles, les vols, les tracasseries administratives et policières ainsi que le clientélisme politique et la corruption. Le problème, c'est l'argent sans lequel aucune solution ne peut exister, tant chez l'Avocat que chez le Magistrat debout (du Parquet) ou le Magistrat assis (des Cours et Tribunaux, communément appelé « Juge »). Souvent, il y a comme une entente entre ce trio pour faire gagner le procès au plus offrant. L'accès à la justice dépend de la bourse de chaque personne et de la position sociale du plaignant. Les pauvres n'ont pas droit à la justice, même si la Constitution du pays dit le contraire. C'est la loi du plus fort qui remporte. Si souvent, la lecture de la loi ne semble pas obéir véritablement à la recherche de la vérité mais plutôt à des motivations lucratives. Le trafic d'influence et la raison du plus fort financièrement commandent les sentences rendues, mais bien des cas sont tranchés en dehors du système lui-même (règlements non-juridictionnels des conflits : arbitrage, médiation...).

Il reste vrai que la population est très peu informée sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire. En fait, la justice ne s'est pas révélée particulièrement favorable aux personnes vulnérables, c'est-à-dire celles sans ressources, et incapables de faire valoir leurs droits, mais aussi à tous les justiciables non instruits.

Il n'y a qu'une seule prison : la Prison de Mbujimayi et des cellules de garde à vue dans les 5 territoires. La prison de Mbujimayi compte en moyenne 850 prisonniers actuellement (effectifs de 2017) alors

⁶⁷ Le LAMAC est une initiative de Mgr l'Evêque de Mbujimayi qui réunit chaque année les Avocats et Magistrats Catholiques pour réfléchir ensemble sur l'impact de leur engagement dans notre société.

qu'elle était prévue pour n'héberger que 120 personnes. Ce qui fait que les conditions d'hébergement sont hors de tout entendement. Plus de 80% de ses locataires y sont sans un jugement prononcé à leur endroit. Et cela peut prendre 3 ans et voir plus.

La prise en charge des prisonniers est officiellement la charge de l'Etat Congolais, mais en pratique, ce sont les ONGs, les confessions religieuses et les familles qui apportent de la nourriture aux prisonniers. La prison de Mbujimayi a théoriquement plus ou moins 18 médecins qui y sont affectés. Tous ne répondent pas à l'appel. Même s'ils étaient présents, l'espace octroyé pour le dispensaire (local de 3m² n'est pas suffisant et la carence en matériels de soins est trop criante). Signalons qu'à cause du nombre de prisonniers tuberculeux multi résistants (30 en moyenne), l'autorité provinciale a signé un arrêté de leur installation provisoire dans un pavillon de l'hôpital de Dipumba.

II.10.5. Questions de protection de l'enfant et des victimes de violences sexuelles

En 2009, le rapport du Ministère provincial de la Jeunesse renseignait que les jeunes représentaient près de 65% de la population, dont 61% en âge de travailler. Cette jeunesse, l'avenir de la province, est confrontée à plusieurs problèmes dont les plus importants sont : manque d'emploi, exode rural, déperdition et dégradation du système scolaire, VIH/ Sida, mariage précoce, grossesse indésirable, drogue et toxicomanie, délinquance juvénile, violences sexuelles, manque d'infrastructures d'encadrement et de loisirs, etc.

Pour renforcer l'encadrement des jeunes et améliorer leurs conditions d'existence, quelques structures de coordination et de concertation ont été mises en place. Il s'agit des conseils provincial, urbain et local des jeunes, ainsi que du parlement des jeunes. D'autre part, les mouvements

et associations des jeunes travaillent en synergie pour la lutte contre la pauvreté et la promotion de la paix et de la citoyenneté.

Il y a lieu de dire que ce secteur présente certaines forces et opportunités alors qu'il est aussi confronté à certaines faiblesses et menaces. Comme forces, nous avons : la forte proportion de la population jeune et l'existence des textes légaux de quelques structures d'encadrement et les associations des jeunes. Tandis que comme faiblesses, nous pouvons citer : la faible vulgarisation, appropriation et application des textes légaux en faveur de la jeunesse; le développement des antivaleurs dans les milieux des jeunes (la délinquance, l'oisiveté) et l'insuffisance, le délabrement et le sous-équipement des infrastructures d'encadrement. En termes d'opportunités, il faut noter : la projection des installations sportives et de loisir à construire pour l'encadrement et l'épanouissement des jeunes et l'organisation des compétitions sportives scolaires. Et comme menaces, nous pouvons évoquer : la dépravation des mœurs; la pauvreté des parents; les travaux forcés aux enfants; l'exode rural et la recrudescence des phénomènes «enfants de la rue», «tumpatu» et «bakonzi»⁶⁸.

Pour les enfants en rupture avec les liens familiaux, les causes sont : la pauvreté, l'absence de l'un de parents, l'abandon ou rejet par la famille pour raison de sorcellerie, notamment.

II.11. La communication audiovisuelle

Voici comment se présente actuellement la situation de l'audiovisuelle sur le territoire du Diocèse.

68 Tumpatu : littéralement, le terme signifie, cannetons ; il traduit l'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures âgées de 10 à 14 ans. Tandis que Bakonzi indique les enfants de moins de dix-huit ans qui flirtent avec les vieilles femmes.

Tableau 10 : Situation de l'audiovisuelle sur le territoire diocésain de Mbujimayi

N°	Nom de la Radio	Aspects institutionnelles, audience & sécurité et accessibilité	Aspects Techniques	Ligne éditoriale
01	Radiotélévision Bwena Muntu (RTF) de Mbujimayi	Dispose des statuts notariés et d'un R.I. Est accessible. Sa grille des programmes a une bonne audience dans le bassin d'écoute du Kasai-Oriental. Elle est ancienne de plus de 20 ans.	Dispose d'un vieil émetteur de 1.000 W. Mais la difficile fourniture en électricité l'oblige à n'exploiter que 500 ou 600W.	Il s'agit d'une chaîne généraliste avec une prédominance de programmes religieux et éducatifs.
02	Radio du Tabernacle de Mbujimayi	Chaîne confessionnelle fondée par une Eglise de réveil : possède un bon nombre de documents administratifs. Partenaire du PDSM (phase II).	L'émetteur de 1200w, avec 1.200w de puissance exploitée	Emissions uniquement religieuses de leur Eglise. Pas de politique, etc.
03	Radio Télé de l'Eglise Evangélique Libre d'Afrique (RTEELDA) de Mbujimayi	Avec ses plus de 10 ans d'existence, la RTEELDA est membre du RATEPROKA avec lequel elle a participé à plusieurs campagnes de sensibilisation. Confrontée aux problèmes des taxes et redevances annuelles des PT NTIC, RTEELDA est, comme d'autres chaînes locales, sujette aux caprices des coupures intempestives de l'électricité.	Un émetteur de 1000w, avec 500w de puissance exploitée. La radio souffre de l'insuffisance de l'énergie électrique.	Un média généraliste. Diffuse tous les autres messages quels qu'en soient les domaines.

04	Radio Mont Carmel et Télévision (RMC-TV) de Mbujimayi	Une chaîne normalement confessionnelle (30 ^{ème} CPECO), mais les documents de propriété sont toujours flous. D'aucuns l'identifient comme une propriété privée du pasteur responsable locale de cette communauté pentecôtiste.	Un émetteur de 1000w avec 700w de puissance exploitée.	Elle est généraliste mais avec une forte dominance de l'Evangélisation.
05	Radiotélévision Sentinelle (RTS) de Mbujimayi	Radio confessionnelle membre du Rateproka. Elle a une direction à renforcer, avec une administration qui accuse pas mal de faiblesses.	Un émetteur de 700w, dont 500w de puissance exploitée.	Idem.
06	Radio-télévision Katanda (RTK) de Mbujimayi	Propriété d'un député national, la radio couvre l'information politique de proximité. Mais elle est tout le temps confrontée aux coupures d'électricité. La RTK, comme jeune radio se bat encore pour se tailler l'audience dans le bassin d'écoute de Mbujimayi.	Un émetteur de 200w ; avec 100w de puissance exploitée. La petite radio est perdue dans la forêt des radios qui émettent à Mbujimayi.	Un média généraliste, il aborde tous les sujets d'actualité surtout l'actualité politique.
07	Radio-télévision Zoé (RTZ) de Mbujimayi	La RTZ un média confessionnel. Elle ne diffuse pas de message à caractère politique ni de chansons dite « mondaines ». Elle est là principalement pour reprendre des messages religieux.	Un émetteur de 470w, 330w exploitées. Equipements et matériels assez viables.	Des programmes totalement tournés vers la prédication et sur les enseignements de leur Eglise.

08	Radio Télé de l'Eglise Evangélique des Témoins du Christ (RTEEC) de Mbujimayi	Implantée à Mbujimayi il y a quelques mois, la chaîne confessionnelle est ouverte à reprendre les messages de toutes les campagnes de sensibilisation. Elle se bat pour avoir des documents légaux de son existence.	2000w comme puissance de l'émetteur et 1200 de puissance exploitée. La radio va loin. Mais elle souffre de l'insuffisance de l'énergie électrique.	Une chaîne d'évangélisation. Elle est prête à diffuser tout message à caractère éducatif.
09	Radio Nsanga FM de Mbujimayi	Fondée par un notable de Mbujimayi vivant à Kinshasa, cette chaîne se distingue par son traitement des faits divers d'actualité locale. Elle n'a pas encore régularisé son appartenance au RATEPROKA.	Un émetteur de 500w, 450w exploitées.	Un média généraliste. Il relaye des messages de toute nature.
10	Radio Télé Arbres Sacrés de Miabi	C'est l'unique radio qui émette de Miabi centre, ce territoire confronté à la crise due au passage des miliciens Kamwina Nsapu. Elle mobilise les communautés locales et donne des messages de paix.	Un émetteur de 350w, puissance exploitée 130w. Elle est sous équipée techniquement.	Idem.
11	Radio Mont Sion de Boya	Une radio membre du RATEPROKA, elle bénéficie d'un appui matériel du PDSM (Emetteur et Kit solaire). Elle reprend les messages de campagnes de sensibilisation de partenaires divers.	Emetteur de 300w, puissance exploitée 150w.	Idem.

12	Radio Développement de Movo Nkacya de Bakwa Sumba	Une radio dépourvue de tout. Tout y est prioritaire : formation du personnel, appui en équipements, etc.	Un émetteur de 100W, les bâtiments sont peu viables.	Idem.
13	Dinanga Radiotélévision (DRTV) de Boya	Une radio, jusqu'ici appartenant à un diamantaire. Difficile d'accéder à ses documents de base pour déterminer ses missions et visions. Elle arrose une partie importante de la cité.	Un émetteur de 700 W, la radio arrose une bonne partie du territoire.	La radio a une ligne éditoriale généraliste.
14	Radio Ditunga de Ngandajika	Une radio stable. Elle appartient au Projet Ditunga ¹ . Elle bénéficie des appuis permanents des partenaires européens. Un appui de la FH en renforcement des capacités de ses journalistes et techniciens serait le bienvenu.	Une radio stable avec de bons émetteurs en service et en réserve. Des bâtiments viables.	Une radio généraliste. Ses programmes sont tournés vers le développement.
15	Radiotélévision communautaire de Ngandajika	Ancien membre du RATEPROKA, cette radio travaille pour le développement du milieu ainsi que pour le changement de comportement. Elle n'a pas tous les documents légaux de son existence.	Des bâtiments viables mais en chantier. Avec un bon émetteur la RTCN arrose une grande partie de Ngandajika et environ. Emetteur de 1000w, puissance exploitée de 750w.	Média généraliste.

16	Radio Lusema de Ngandajika	Une jeune radio, implantée par une personnalité politique. Elle donne de l'impulsion et on peut compter sur elle pour la reprise de plusieurs messages de campagne.	Nouvelle radio avec équipements encore en bon état.	Idem
17	Radio Télé Voix Populaire de Ngandajika	Cette radio est assez suivie. Le bâtiment abritant ses locaux n'est pas en matériaux durable. Avec un dipôle de fortune, elle a bien l'intention de faire partie de la cour des grands, mais hélas les moyens lui font défaut.	Des bâtiments moins viables avec un dipôle de fortune. Il faut renforcer les équipements.	Média généraliste, avec un fort penchant sur la politique.

Sur le plan de la communication médiatique, le territoire du Diocèse de Mbujimayi compte à ce jour plus de 17 organes de presse audiovisuelle⁶⁹. Il y a parmi ces chaînes, d'abord des *chaînes commerciales*, ensuite des *chaînes confessionnelles*. Enfin, il y a une chaîne de radio et télévision de l'Etat (la RTNC). A côté d'elle, il faut ajouter aussi la Radio Okapi qui est une chaîne de la Monusco, et dont l'audience dans la population est importante et mérite confiance.

En plus du domaine de l'audiovisuelle dans le secteur de la Communication, il faut noter qu'un taux de plus de 80% de la population utilise le téléphone mobile⁷⁰, tandis qu'un peu plus de 1% seulement a accès à l'internet.

⁶⁹ Le tableau ci-dessous a été dressé en février 2018 par monsieur Donatien MUAMBA MUDILAMPIKU, Directeur de la RTE, lors d'une mission de Survey réalisée pour une Organisation Internationale de droit suisse (la Fondation Hironnelle). On doit aussi noter qu'après cette mission, deux autres radios et télévisions ont existées à Mbujimayi. Il s'agit de la Radio Happy Day et de la Radio Lotus. Pour le moment, nous n'avons pas assez d'informations sur elles. Happy Day est capté dans la Commune de Diulu et ses environs.

⁷⁰ Pour le moment les sociétés de communication présentes sur le territoire du Diocèse sont AIRTEL, ORANGE, VODACOM. Presque toutes couvrent les 4 coins du Diocèse à un taux variant d'un coin à un autre.

Dans tout cela, la CDM qui a en son sein une cellule de communication (à encore renforcer et améliorer), n'a des rapports avec ces chaînes de radios et télévisions qu'en cas d'une activité à couvrir médiatiquement. C'est seulement à la radio diocésaine qu'elle a une émission hebdomadaire. Toutes les tentatives de créer un site web n'ont abouti à rien. Notons seulement que de toutes les 3 sociétés de communication, la CDM a des bonnes relations de collaboration avec certaines d'entre elles. Il s'agit notamment d'Airtel et Orange. Et beaucoup d'agents de la CDM ont des téléphones mobiles avec ces deux sociétés de communication qui leur fournissent aussi même l'accès à l'internet. La CDM a donc le défi de saisir toutes ces opportunités médiatiques pour renforcer sa visibilité et vendre son image.

II.12. Atouts, problèmes, et projets à réaliser dans l'environnement socio-économique de la CDM

II.12.1. Atouts

Pour le développement des populations du Kasai-Oriental, quelques atouts majeurs se présentent sur lesquels la CDM et tout partenaire qui veut y investir, peuvent s'appuyer. Il s'agit de :

- *L'instauration de la décentralisation* comme mode de gestion de la chose publique (existence d'un arsenal juridique important pour l'organisation et l'administration des services en faveur de la population, essentiellement dans les domaines de la décentralisation, de la promotion de la femme, de la protection des enfants, des finances, des droits humains, etc.);
- *La disponibilité des cadres et agents de Services Déconcentrés* au niveau des ETD ;

- *L'existence des ressources humaines de qualité et dynamisme de la population* (La forte proportion de la population jeune, une main d'œuvre garantie);
- *L'héritage de l'ancien chef-lieu de province* avec toutes ses institutions (travail en synergie entre les institutions politiques provinciales et entre l'administration déconcentrée et l'administration décentralisée);
- La présence de tous les symboles de gouvernance (pendant toute leur mandature de 2007 à 2018);
- L'exiguïté de l'espace territorial;
- L'appui de la communauté internationale et des partenaires techniques et financiers. Pour quelques activités de développement, la province bénéficie du soutien technique, financier et matériel des partenaires au développement.

II.12.2. Problèmes majeurs⁷¹

En dépit des atouts ou opportunités, l'environnement socio-économique du Diocèse rencontre plusieurs contraintes importantes dans le domaine de la gouvernance. Il s'agit notamment de: la mendicité; les mauvaises conditions carcérales dans les maisons de détention; le non accès de la population à l'eau potable; le non accès de la population à l'électricité; le départ massif des Kasaiens vers d'autres provinces; certains marchés qui se vident, notamment le marché SIMIS; le délabrement, l'insuffisance et le sous équipement des infrastructures; l'absence de formation, le non recyclage et le vieillissement du personnel; la persistance des antivaleurs au sein des institutions publiques (corruption, abus de pouvoir, non-respect des droits de l'homme, les arrestations arbitraires, l'impunité, le trafic d'influence, etc.); la non effectivité de la décentralisation due au manque de volonté politique; la persistance et l'intensification des conflits dévastateurs et meurtriers.

⁷¹ Certains d'entr'eux ont été qualifiés des symboles de la honte par certains activistes de droit de l'homme de la province du Kasai-Oriental.

Il s'agit des conflits intercommunautaires; des conflits fonciers et de gestion des ressources naturelles (diamant et forêt); des conflits du pouvoir coutumier; des conflits de limite entre les deux provinces du Kasai (Oriental et central), d'une part, et avec la Province du Katanga, d'autre part, ainsi qu'entre les entités administratives locales. Il s'agit aussi de la faible capacité institutionnelle de l'administration publique. En effet, l'administration n'a pas de bâtiments, ni d'équipements dignes pour son fonctionnement. Hormis les Divisions de l'Agriculture, du Développement Rural, de l'EPSP, du Budget, de la Santé et de la Justice, toutes les autres Divisions provinciales sont concentrées dans deux petits bâtiments, avec pour chacune deux locaux. Les fonctionnaires n'ont ni espace, ni bureau, ni équipement pour travailler et rendre services à la population. Même les dix ministères provinciaux fonctionnent dans un seul bâtiment, sans suffisamment d'espace pour organiser leurs services. Par ailleurs, cette administration provinciale est fortement politisée ;

La gouvernance judiciaire est inefficace du fait de la mauvaise administration et distribution de la justice. Par ailleurs, la population y accède difficilement à cause de la pauvreté et de la distance physique.

La marginalisation et la faible implication de la femme est aussi à noter. En effet, la femme Kasaienne est marginalisée dans la gestion à tous les niveaux: foyer, communauté, entités administratives locales, les centres de prise de décision. A cela s'ajoute le mauvais climat des affaires. En effet, l'environnement des affaires n'est pas attrayant et les nouveaux investissements sont presque absents dans la province. Il s'est détérioré dans cette province à la suite des tracasseries administratives et fiscales, corruption, impunité, lenteur administrative, insuffisance des institutions bancaires et financières (concentration de ces institutions dans la Ville de Mbuji-Mayi), enclavement de la province, etc.

II.12.3. Projets réalisables

Face aux divers problèmes qui se posent dans l'espace de ce Diocèse, la Caritas diocésaine a proposé et propose au Père-Evêque, à ses partenaires techniques et financiers et aux hommes de bonne volonté, de la soutenir et l'aider à faire des plaidoyers à grande échelle afin de réaliser les projets prioritaires ci-après, pour ainsi contribuer à relever les défis, et la CDM offrirait son expertise et sa disponibilité à réaliser tout projet du genre :

1. *Projet de la réforme de l'Appareil judiciaire. Le principe de la CDM étant de « servir, accompagner et défendre le pauvre », elle estime qu'un projet (ou des projets) allant dans le sens d'appui à la mise en application de la réforme de l'Appareil Judiciaire en vue de l'efficacité de son action, serait le (les) bienvenu(s). Le souci dans ce projet serait de (d') : assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ; lutter contre les antivaleurs (corruption, impunité...); construire/ réhabiliter les structures pénitentiaires dans tous les chefs-lieux des Territoires et améliorer les conditions de vie des détenus assurer l'instauration d'un Etat de droit.*
2. *Projet d'appui à la production agropastorale des populations paysannes. Ce projet permettrait de (d') : assurer la sécurité alimentaire et la réhabilitation nutritionnelle; accompagner les associations paysannes; appuyer l'évacuation et la commercialisation des récoltes; améliorer la production des semences; approvisionner en intrants agricoles; former en techniques culturales en particulier pour l'introduction des spéculations peu courantes (banane plantain, soja, arbres fruitiers...); promouvoir l'élevage du gros et du petit bétail, et le métayage; former en techniques d'élevage (pisciculture, gros et petit élevages); installer des pharmacies vétérinaires....*
3. *Projets de réhabilitation des Infrastructures routières, sanitaires, scolaires et leurs équipements. Il est plus qu'urgent que soient : réhabilitées les routes de dessertes agricoles par la méthode Haute intensité de la main*

d'œuvre (HIMO); construites et réhabilitées des ponts; construites et équipées des infrastructures sanitaires et scolaires.

4. *Pousser et faire des plaidoyers auprès de l'Etat congolais (Gouvernement provincial et national) pour la création de l'emploi. Le souci est de : Lutter contre le chômage; lutter contre la délinquance juvénile et l'exode rural.*
5. *Projets de la Protection de l'enfant et promotion de la femme sont plus qu'importants. Pour cela, il faut plaider pour l'implantation des tribunaux pour enfants à travers les différents coins de l'espace diocésain; organiser des plateformes de lutte pour la protection de l'enfant et la défense des droits de la femme; promouvoir l'alphabétisation de la femme rurale.*
6. *L'appui à la promotion de l'accès aux services sociaux de base (Eau potable et Electricité) exige, comme déjà dit ci-haut, des projets salutaires, tels : l'aménagement des sources d'eau dans les villages; l'intégration de l'approche village et école assainis; la sensibilisation de la population sur l'observance de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers l'approche communautaire; l'installation des fontaines ou forages d'eau potable dans les centres des territoires; la construction des barrages là où il y a des chutes d'eau pour la production des sources d'énergie électrique; l'installation des panneaux solaires dans les hôpitaux et les centres de santé.*
7. *Etant donné le devoir qui incombe à toute créature de protéger l'univers, notre maison commune, il est nécessaire d'initier des projets d'appui à la protection et à la restauration de la nature et des écosystèmes; la promotion et le développement de l'agroforesterie ou l'agrosylviculture (reboisement associé à l'agriculture); la promotion de l'agriculture sans labour; la sensibilisation et l'éducation de la population sur la conservation de la nature (lutte contre la déforestation, le feu de brousse et la pollution de l'eau) et le reboisement; la lutte contre les érosions par des techniques agro-forestières.*

8. Dans le même ordre d'idées, devront être promus, les *projets d'appuis à la réinsertion sociale des peuples autochtones*. Il est nécessaire d'initier des projets qui permettent de (d') : accompagner les peuples autochtones dans le développement à travers quelques initiatives locales; scolariser les enfants des peuples autochtones; construire dans les campements des peuples autochtones des centres de santé et de les équiper.
9. Puisque tout homme doit vivre dignement, il y a des projets qui peuvent être les bienvenus, tels : l'appui à l'amélioration de l'habitat, hygiène et assainissement; la promotion de l'amélioration de l'habitat à travers la sensibilisation et la démonstration des types d'habitat décents; l'incitation de la population au changement de l'habitat par la formation à la fabrication des briques cuites; disposer du matériel de construction dans les chefs-lieux des Territoires et les grands centres (presse à briques, tôles, clous, triplex, fers à béton...); l'amélioration des conditions hygiéniques par la construction des latrines dans les lieux publics (marchés, hôpitaux, écoles...); la sensibilisation de la population à l'assainissement de leur milieu de vie; l'amélioration et l'élargissement du programme «Villages assainis» sur toute l'étendue du Diocèse.

II.13. CONCLUSION

De tout ce qui précède, il sied de retenir qu'en ce qui concerne la situation socio-économique dans l'espace du Diocèse de Mbujimayi, notamment la gestion des conflits intra ou intercommunautaires, l'administration de la justice par l'appareil judiciaire, le fonctionnement des institutions pénitentiaires, la sécurité des personnes et de leurs biens, l'état des infrastructures routières, sanitaires et scolaires, le pouvoir d'achat de la population, l'approche genre, la protection des enfants, l'accès de la population aux services sociaux de base (eau potable, électricité, hygiène, soins de santé primaires, etc.), la gestion des écosystèmes, l'habitat ..., la sécurité alimentaire, ...cette situation socio-économique est caractérisée certes, par quelques avancées par-

ci par-là, mais, beaucoup plus, par des retards dans les performances et même des reculs remarquables à maints égards.

Voilà qui justifie autant de projets prioritaires que le Diocèse, et partant, la CDM, les Partenaires Techniques et Financiers, s'obstinent ou doivent s'obstiner à pouvoir réaliser, avec et pour les populations de la Province, dans la perspective de la promotion socio-économique de ces dernières. Il s'agit notamment de projets en rapport avec : la réforme de l'Appareil Judiciaire ; les infrastructures routières, sanitaires et scolaires ; la formation technique et la création des emplois ; la scolarisation et la protection de l'enfant; la promotion du genre; l'accès aux services sociaux de base (principalement eau et électricité); la protection et la restauration de la nature et des écosystèmes; la santé, l'habitat, l'hygiène et l'assainissement; les peuples autochtones ; la sécurité alimentaire. Tout cela, constitue pour la CDM, des défis majeurs qu'elle doit relever. Etant donné qu'elle a déjà un parcours historique riche en expérience, la CDM a déjà eu à réaliser certains de ces projets. Mais elle a encore un long parcours à effectuer pour être à la hauteur des attentes de la population de son ressort.

Chapitre troisième

LA CDM : DES ORIGINES A NOS JOURS

III.0. Introduction

Une Caritas diocésaine se définit comme une branche technique de la pastorale sociale du Diocèse concerné, et donc une branche technique de la pastorale de la charité de l'Evêque dudit Diocèse. Elle est une organisation de la charité au service des plus démunis. De ce fait, c'est à l'Evêque diocésain, comme le note si bien Dr Bruno MITEYO, qu'il revient d'*encourager* et d'*organiser* les œuvres caritatives que peuvent entreprendre ses fidèles⁷².

A ce jour, le Diocèse de Mbujimayi est à son troisième mandat épiscopal. Tous ses trois Evêques ont eu à encourager et à organiser les œuvres caritatives de ce Diocèse, chacun à sa manière et selon les circonstances du moment. La *Caritas Mbujimayi*, devenue aujourd'hui *Caritas Développement Mbujimayi* (CDM en sigle), coexiste avec ce Diocèse et elle est permanente durant ces 3 mandats épiscopaux. Puisque chacun de ces trois mandats épiscopaux a eu sa particularité, ainsi la Caritas diocésaine de Mbujimayi s'est-elle toujours enrichie au fil de temps grâce à l'apport de ses animateurs.

Nous nous proposons d'exposer ici le parcours historique de cette Caritas, à travers ses réalisations, telle qu'elle s'est présentée depuis ses origines jusqu'à la crise humanitaire actuelle, crise dite de Kamwina-Nsapu. Nous espérons ainsi percevoir son efficacité face aux défis de son environnement socio-économique, et conscientiser le lecteur sur la mesure des innombrables tâches à accomplie dans un tel environnement.

⁷² Dans son livre : *Caritas Congo Asbl. Origines, étapes historiques, réalisations, défis et perspectives*, pp. 115-116, Dr Bruno MITEYO NYENGE présente mieux en 15 points, le rôle et la responsabilité de l'Evêque diocésain au service de la Caritas.

III.1. Carte postale de la CDM

Il est question ici de présenter : la succession épiscopale du Diocèse et les grandes caractéristiques de la CDM qui sont coextensives à cette succession épiscopale; la structuration et restructuration de la CDM (son Organigramme, ses différents Services, la succession de Directeurs ou coordinateurs à sa tête, et les atouts de la CDM,...).

III.1.1. Le statut de la CDM

En effet, la CDM est à la fois une Commission diocésaine et une Association Sans But Lucratif (ASBL) organisée par des Statuts⁷³ spécifiques conformément aux dispositions statutaires régissant le Diocèse de Mbuji-Mayi. Elle s'occupe de la pastorale sociale du Diocèse de Mbuji-Mayi.

En vue d'une gestion efficace et harmonisée, la CDM intègre au sein d'une seule et unique Coordination les trois Bureaux de l'Action Sociale du Diocèse de Mbuji-Mayi, à savoir : le Bureau Diocésain de Caritas (BDC en sigle), le Bureau Diocésain de Développement (BDD en sigle), et le Bureau Diocésain des Œuvres Médicales (BDOM en sigle)⁷⁴.

La CDM est l'une des huit Caritas de la Province Ecclésiastique de Kananga dont elle est le Point Focal, depuis juillet 2015 jusqu'à ce jour. Elle fait également partie du grand réseau des quarante-sept Caritas diocésaines qui sont autonomes, mais coordonnées par la Caritas Congo Asbl.

⁷³ Les derniers statuts revus et corrigés de la CDM comme structure intégrée date de 2017.

⁷⁴ Au sein du réseau Caritas, la préséance exige que les trois bureaux soient cités en suivant cet ordre : BDC, BDD, BDOM. C'est un ordre chronologique de l'existence de ces bureaux au sein de notre Eglise.

III.1.2. Parcours historique

Première phase : De la création de la CDM

C'est en 1960 que la Caritas Mbuji-Mayi fut créée par Son Excellence Mgr Joseph NKONGOLO wa NGOYI, premier évêque et Père fondateur du Diocèse de Mbuji-Mayi⁷⁵. En effet, Mgr Joseph NKONGOLO est considéré à juste titre comme le bienfaiteur de l'ancienne province du Kasai-Oriental. De lui, l'opinion générale admet qu'il fut un homme qui témoignait d'une grande dignité et d'une fierté désarmante qui lui permettait de démasquer tout complexe de supériorité. Homme d'amitié et d'échange, Monseigneur NKONGOLO savait bien partager le sens critique dans un jugement plein des raisons. Il savait discerner la mission de l'Eglise dans une situation politique radicalement nouvelle et qui, en fait, allait constituer le début d'une longue marche de l'Eglise de son Diocèse.

C'est avec fermeté et courage et aussi avec sagesse qu'il savait lire et discerner les signes des temps surtout à l'époque de la politique dite

⁷⁵ Beaucoup décrits sur le Diocèse de Mbuji-Mayi et sur la personne de Mgr Joseph NKONGOLO wa NGOYI existent et peuvent mieux nous renseigner sur la vie de ce prélat qui a marqué la vie de ce Diocèse. Nous citerons entre autres : Matthieu ILUNGA KALALA, Mgr Joseph NKONGOLO wa NGOYI, *Père-fondateur du Diocèse de Mbuji-Mayi et bienfaiteur de la Province du Kasai-Oriental*, Louvain-la-Neuve, Ed. Panubula, 2000 ; *Idem*, Mgr Joseph NKONGOLO wa NGOYI, *Père-fondateur du Diocèse de Mbuji-Mayi*, *Centenaire de naissance de Mgr NKONGOLO (1916-2016). Cinquantenaire du Diocèse de Mbuji-Mayi (1966-2016)*, (2^{ème} édition), Louvain-la-Neuve, Ed. Panubula, 2017 ; *Idem*, *La Chancellerie diocésaine. Un service vital pour les jeunes Eglises*, Louvain-La-Neuve, Ed. Panubula, 2009 ; *Idem*, *Le ministère pastoral de Mgr Tharcisse TSHIBANGU, Evêque de Mbuji-Mayi (1992-2009)*, Louvain-La-Neuve, Ed. La Belle Page, 2011 ; Jean Louis CYANDA MUKUNAYI et Matthieu ILUNGA KALALA, *A la suite de MBUYA CHARLES. Le clergé de Mbuji-Mayi au fil du temps (1934-2016)*, Louvain-La-Neuve, Ed. Panubula, 2016. De tous ces écrits, il ressort que Mgr Joseph NKONGOLO est né le 17/06/1916, ordonné prêtre le 05/05/1946 ; nommé Evêque titulaire de Luebo le 25/04/1959, sacré Evêque de Luebo le 01/07/1959 ; nommé Evêque de Mbuji-Mayi le 01/07/1966 ; décédé le mardi 12/10/1999 à 14h25 ; enterré le samedi 16/10/1999 dans la Cathédrale Saint-Jean de Mbuji-Mayi. Devise épiscopale : « *In te speravi domine* ». Il est à juste titre considéré comme le Père-fondateur de ce Diocèse.

de l'authenticité mobutiste. A ce point, il n'est pas exagéré d'établir un rapprochement entre la grande stature du cardinal MALULA et la sienne propre. Entre les deux prélats, une longue amitié et une appréciation réciproque les caractérisaient. En tant que Fondateur du Diocèse, il est en même temps l'initiateur et le forgeron de la Caritas diocésaine de Mbuji-Mayi qui a vu jour pour répondre aux besoins de la crise créée par les tristes événements qui ont accompagné notre pays lors de son accession à l'indépendance.



A la création de la Caritas Mbuji-Mayi, Mgr Joseph NKONGOLO nomme le Père Jules VANHAME comme premier Directeur de cette Caritas diocésaine. Celui-ci organise l'assistance aux déplacés et victimes des conflits de l'après Indépendance du Pays. Cette première phase de la Caritas prend fin en 1965, et les bureaux de la Caritas restèrent presque fermés et vides et ce, jusqu'à leur réouverture en 1993 avec la crise provoquée par le refoulement des Kasaiens de la province du Katanga, crise dont nous parlerons dans la suite du texte. Cependant, l'action de la Caritas continuera à travers les paroisses. C'est ainsi que dans presque chaque paroisse du Diocèse un comité ou une commission paroissiale des œuvres de la charité a existé portant le nom luba de « Kasaka ka midimu ya lusa ». A traduire par « Commission paroissiale de la charité » ou en d'autres mots « la Caritas paroissiale ».

Cette persistance de la Caritas à exister naturellement, et donc, même sans financement extérieur, est la preuve que l'Eglise de Jésus-Christ ne peut pas vivre et témoigner de sa foi en Jésus sans les œuvres de la charité. Il s'agit là d'un premier facteur d'efficacité de cette Caritas diocésaine. Ainsi, la Caritas, avant d'être considérée comme une Organisation Non Gouvernementale (ong) ou une Association Sans But Lucratif (ASBL), est avant tout l'œuvre de l'Eglise, mieux encore le cœur battant de la Pastorale sociale de celle-ci⁷⁶.

76 Ici nous faisons allusion au thème du 6^{ème} forum des Caritas diocésaines de la Province Ecclésiastique de Kananga qui s'est tenu à Luiza, et dont le Rapport-Synthèse a été

Nous pouvons donc dire que cette première étape fut celle d'une Caritas essentiellement « URGENCE », suite à la crise liée à l'accession de notre pays à l'Indépendance.

Deuxième phase : De la redynamisation de la CDM



Par ailleurs, l'année 1993 marque le début de la deuxième phase de la Caritas diocésaine de Mbuji-Mayi. Car c'est l'année qui a vu se ré-ouvrir le Bureau Diocésain de Caritas le 1er novembre 1993 par Son Excellence Mgr Tharcisse TSHIBANGU TSHISHIKU⁷⁷, deuxième évêque du Diocèse et successeur direct de Mgr Joseph NKONGOLO. C'est un an après sa prise de possession canonique du Diocèse, que Mgr Tharcisse décide de ré-ouvrir ce Bureau (resté fermé pendant presque 28 ans), pour répondre à une autre crise qui a surgi suite au refoulement des Kasaiens du Katanga. C'est le Révérend Père Carlos Van PUYENBROECK qui est nommé comme premier Directeur de cette deuxième phase, en étant en réalité le 2^{ème} Directeur dans l'histoire de la Caritas

publié : Abbé Alphonse NKONGOLO Mulami, Point Focal (Sous la Direction), *La Caritas, cœur battant de l'Eglise au service de l'humanité. Rapport-Synthèse du 6ème forum des Caritas de la PEKAN, tenu à Luiza du 25 au 27 Mai 2016*, Kinshasa, Ed. ABC, 2016.

77 Si l'on veut connaître quelque chose sur la personne de Mgr Tharcisse TSHIBANGU, en tant qu'Evêque du Diocèse de Mbuji-Mayi, on lira avec intérêt des ouvrages de Matthieu ILUNGA KALALA déjà cités en parlant de Mgr Joseph NKONGOLO Wa Ngoyi. On y trouvera des informations utiles sur ce successeur de Mgr NKONGOLO au siège épiscopal de Mbuji-Mayi. A ces écrits nous pouvons aussi ajouter celui de Patrice KASONGA TSHIOSHA dans lequel il fait *Hommage au Vénérable Père : S.E. Mgr Tharcisse TSHIBANGU-TSHISHIKU, Vice-président de la Conférence Episcopale Nationale du Congo & Evêque de Mbuji-Mayi (RDC). En souvenir du 15ème Anniversaire de son Installation Canonique à Mbuji-Mayi (1992-2007)*, Canada, 2008. De tout cela, il faudrait retenir que Mgr Tharcisse TSHIBANGU est né le 23/04/1933, ordonné prêtre le 09/08/1959, nommé le 01/09/1970, sacré Evêque Auxiliaire de Kinshasa le 06/12/1970, nommé Evêque de Mbuji-Mayi le 13/06/1992. Il avait pris possession canonique du Diocèse le 01/11/1992. Sa devise épiscopale est : « *Duc in altum* ». Il est devenu émérite depuis le 01/08/2009.

diocésaine. Il organise l'accueil et la réinsertion des familles refoulées. Des relations solides sont établies avec les grands organismes internationaux d'aide humanitaire. Il y a lieu de noter là un autre facteur d'efficacité de cette Caritas : sa capacité de sortir de ses limites pour entrer en contact avec les grands organismes nationaux et internationaux. Car, il n'y a pas lieu de se développer tout en vivant en vase clos. L'adage luba qui dit « *Bungi mbupita bulobu* » (qui veut dire en français « *l'union fait la force* ») et bien d'autres adages luba⁷⁸ du même genre, en disent long.



Au retour définitif du Père Carlos en Europe au mois d'août 1995, Mgr Tharcisse nomma son successeur en la personne de Monsieur Dieudonné BANZA DITADI. Il devient le 3^{ème} Directeur, mais le premier Directeur laïc de l'histoire de cette Caritas. Il continue la gestion de la crise du refoulement des Kasaiens du Shaba. Avec lui, après la phase d'aide d'urgence en 1996 en rapport avec la crise humanitaire provoquée par ce refoulement, la Caritas Mbujimayi se redéfinit, se restructure et se professionnalise. C'est-à-dire : les activités sont réalisées par un personnel formé dans la planification et l'évaluation des tâches accomplies. Elle devient une structure importante au niveau provincial et même national ; avec des bailleurs extérieurs, que nous citerons plus loin dans le texte, elle réalise de grands projets humanitaires de grande envergure et d'appui au développement en vue de redonner à l'homme de la province sa dignité de personne créée à l'image de Dieu.

⁷⁸ Citons entre autres : « *nkunda ya bangi ibobela ni mata* » (littéralement : Le haricot de plusieurs a été cuit avec la salive).

Troisième phase : De la consolidation de la CDM



En Septembre 2009, Mgr Bernard-Emmanuel KASANDA⁷⁹, alors Evêque Auxiliaire, prend le bâton de pasteur de ce Diocèse. Avec lui commence alors *le processus d'intégration* des trois bureaux, à savoir le BDC, le BDD, et le BDOM, en une seule structure. Ainsi la Caritas

diocésaine change sa dénomination : il ne s'agit plus simplement de la Caritas-Mbujimayi, mais plutôt de la « *Caritas-Développement Mbujimayi* », CDM en sigle. Cette intégration devient effective le 17 Décembre 2012, par Décret épiscopal. En octobre 2013, en la fête de Saint François d'Assise (le Saint-patron des pauvres), Mgr



Bernard nomme à la tête de la CDM, Monsieur l'Abbé Alphonse NKONGOLO MULAMI comme nouveau Coordinateur en remplacement de Monsieur Dieudonné BANZA DITADI qui venait de quitter la direction de la CDM par démission après dix-huit ans de service. L'abbé

Alphonse devient donc le 4^{ème} Directeur⁸⁰ (Coordinateur selon la nouvelle terminologie) de cette institution diocésaine. Il continue l'œuvre de ses prédécesseurs en étant confronté à bien de défis. En effet, comme sous les autres mandats épiscopaux précédents, sous

⁷⁹ Des œuvres complètes sur ce prélat, encore en fonction, n'ont pas été publiées. Toutefois, nous pouvons trouver çà et là quelques éléments d'information sur Mgr Bernard, en nous référant au livre commun des abbés Jean-Louis CYANDA MUKUNAYI et Matthieu ILUNGA KALALA, déjà cité ; à celui sur *le Cinquantenaire du Diocèse de Mbujimayi*. Croissance d'une Eglise de Mai 2016. Ce prélat est né le 25/12/1954, ordonné prêtre le 06/08/1981, nommé le 14/02/1998, sacré Evêque Auxiliaire de Mbujimayi le 14/06/1998. Devise épiscopale : « *Apostolus Iesu Christi* ». Nommé Evêque de Mbujimayi le 01/08/2009, il a pris possession canonique du Diocèse le 08/09/2009.

⁸⁰ Le révérend Abbé Théodore KALENDA YAHANU qui avait succédé à Dieudonné BANZA comme Directeur de la Caritas urgences (Caritas non intégrée), ancienne formule, a travaillé pendant une année avant la nomination de l'abbé Alphonse NKONGOLO MULAMI qui, lui, a succédé à Dieudonné BANZA comme Coordinateur d'une Caritas intégrée (nouvelle formule).

celui de Mgr Bernard, la CDM a globalement connu jusqu'à ce jour 4 grands défis caractéristiques qui méritent d'être mentionnés ici:

- *l'intégration débutante et chancelante* de trois bureaux de la CDM (BDC, BDD, BDOM). En effet, jusqu'à ce jour, d'énormes efforts sont encore à fournir pour avoir une Caritas diocésaine de Mbuji mayi réellement et véritablement intégrée. Il y a à noter, par exemple, la difficulté de convoquer une seule Assemblée Générale (AG) de la CDM depuis l'intégration. L'on commence à convoquer des AG sectorielles (BDOM, notamment). Et même les statuts intégrés de la CDM ne sont pas tout à fait clairs à ce sujet. Tout cela a fait que plusieurs sessions du Conseil d'Administration de la CDM ont eu à consacrer beaucoup d'énergies pour doter cette structure de tous ses textes légaux (statuts, R.I., Manuel des procédures, Plan de renforcement des capacités, Plan stratégique et Opérationnel) lui permettant de fonctionner en structure professionnelle et compétitive sur le plan socio-économique de la province et de la nation. Cela est un autre acquis et un facteur d'efficacité de la CDM.
- *la crise dite de KAMWINA NSAPU* et les difficultés ressenties par la CDM pour y répondre suffisamment, ont constitué un autre défi de la troisième phase de notre Caritas et donc du troisième mandat épiscopal du Diocèse. Si lors du refoulement du Katanga, la Caritas Mbuji mayi avait réussi facilement à mobiliser les ressources conséquentes, cela n'a pas été totalement le cas pour la CDM durant cette nouvelle crise. Les facteurs pouvant justifier cela sont nombreux. Parmi ces nombreux facteurs, il sied de noter le changement du paysage humanitaire de la province : lors de la crise du refoulement du Katanga, la Caritas était presque l'unique organisme humanitaire local fiable, crédible et stable. Tandis qu'aujourd'hui, plusieurs organismes locaux et internationaux sont en compétition sur le petit territoire de l'actuel Kasai

Oriental. Toutefois, dans cette compétition le rôle de la Caritas a été très remarquable. Il suffit de voir dans les pages qui suivent le nombre des bailleurs approchés et de projets d'urgence réalisés par la CDM au bénéfice des populations victimes de cette crise qui n'a pas dit son nom. Il faudrait noter comme grand acquis de ce moment de crise constituant le facteur remarquable de l'efficacité de la CDM : la redynamisation à travers tout le Diocèse, du système de veille humanitaire. La CDM a sensibilisé, à travers son BDC, pour que tout le monde (chrétiens, non-chrétiens, autorités tant civiles que religieuses,...) devint VEILLEUR afin de prévenir désormais toute crise inutile et sauver des vies humaines. La CDM est et sera le grand fournisseur des alertes à toutes les instances pour que la vie humaine, dans les limites du Diocèse, soit partout sauvegardée.

- Le 3^{me} grand défi durant cette 3^{ème} phase de la CDM c'est la crise à l'interne : d'abord au niveau du Diocèse, la crise entre l'Evêque et certains de ses prêtres entre 2014-2015 a eu à impacter de près ou de loin la vie de la CDM; ensuite, la collaboration difficile entre la CDM et les autres Commissions diocésaines, notamment l'AGDT, à cause surtout de l'organigramme⁸¹ à bien clarifier et à préciser pour qu'il soit bien compris et bien assumé par tous ; enfin, l'apurement des dettes léguées par les administrations précédentes les difficultés liées au manque des projets de longues durées les difficultés ayant entouré la démission du Coordinateur sortant et la prise de possession de celui entrant.
- *Les effets néfastes de la crise économique et politique au niveau mondial et au niveau national (et même provincial)* ont constitué le 4^{ème} défi remarquable au cours de cette phase de la CDM. Comme pour tous les mandats épiscopaux, le climat politique,

81 Ici nous faisons allusion à notre analyse et notre point de vue donné dans notre livre intitulé : *Cinquantenaire, et après ? Foi et Espérance en l'avenir de l'Eglise de Mbuji mayi*, Kinshasa, Ed. Médiaspaul, 2015, pp. 105-116.

social, économique, ... de l'environnement mondial et national n'a jamais été de toute quiétude. Quand il pleut dans le pays, il pleut aussi dans l'Eglise, dit-on. Et Gaudium et spes de renchérir : « Les joies et les peines de ce monde sont aussi les joies et les peines de l'Eglise » (GS n°1)⁸². En revanche, la CDM a réussi à faire face à ces crises. Elle a surmonté et a survécu à cette crise mondiale. Pouvons-nous affirmer que cela est une confirmation que, comme c'est le cas pour toute l'Eglise, la CDM ne disparaîtra jamais à cause du manque des financements. L'histoire de l'Eglise nous en dit long. C'est ainsi que la CDM, étant un secteur vital de cette Eglise, a survécu à toute cette crise économique qui n'a pas pu l'emporter sur elle. La foi en Dieu, et l'appartenance de la CDM à Jésus-Christ et à son Eglise constituent un autre facteur de son efficacité. C'est cette appartenance totale au Christ et à son Eglise, qui permet à la CDM, comme à toute autre Caritas, de bien circonscrire et définir son identité, sa vision et sa mission propres.

82 La Constitution pastorale GAUDIUM ET SPES « L'Eglise dans le monde de ce temps », si elle comprend deux parties, constitue cependant un tout. On l'appelle Constitution « pastorale » parce que, s'appuyant sur des principes doctrinaux, elle entend exprimer les rapports de l'Eglise et du monde, de l'Eglise et des hommes d'aujourd'hui. Aussi l'intention pastorale n'est pas absente de la première partie, ni l'intention doctrinale de la seconde. Dans la première partie, l'Eglise expose sa doctrine sur l'homme, sur le monde dans lequel l'homme est placé et sur sa manière d'être par rapport à eux. Dans la seconde, elle envisage plus précisément certains aspects de la vie et de la société contemporaines et en particulier les questions et les problèmes qui paraissent, à cet égard, revêtir aujourd'hui une spéciale urgence. Il s'ensuit que, dans cette dernière partie, les sujets traités, régis par des principes doctrinaux, ne comprennent pas seulement des éléments permanents, mais aussi des éléments contingents. On doit donc interpréter cette Constitution d'après les normes générales de l'interprétation théologique, en tenant bien compte, surtout dans la seconde partie, des circonstances mouvantes qui, par nature, sont inséparables des thèmes développés (cfr http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html).

III.1.3. Vision et Mission de la CDM⁸³

La CDM n'a pas une vision et une mission totalement différentes de celles de toute autre Caritas, comme déjà présenté au premier chapitre. Sa vision s'insère donc dans celle reconnue à toutes les Caritas. Elle consiste à avoir une société où les personnes sont plus charitables, plus justes et vivent dignement pour entre autres :

- Rester solidaire face à toute forme de détresse ;
- Redonner aux pauvres leur dignité de créature de Dieu;
- Permettre aux vulnérables de se prendre en charge.

Cette vision consiste donc à former une Communauté solidaire, responsable, capable de se prendre en charge. Une communauté où les personnes sont plus charitables et vivent dans un environnement assaini, confortable et acceptable. C'est de ce point de vue que la CDM est une importante structure de référence pour le développement intégral de l'homme dans une Communauté où les personnes humaines ont la vie en abondance. Voilà pourquoi, sa vision consiste à rapprocher cette vie de bénéficiaires finaux de son action. Il s'agit concrètement de servir, accompagner et défendre les bénéficiaires jusqu'à la base, et cela à travers nos Comités Paroissiaux de Caritas Développement (CPCD en sigle). L'existence de ces CPCD constitue aussi un autre facteur d'efficacité de la CDM. Car, elle rend celle-ci présente jusque même dans les coins et recoins de notre Diocèse. Rares sont des organisations (locales ou internationales) qui seraient mieux implantées et organisées sur tout le territoire du Kasai-Oriental comme c'est le cas pour la CDM qui est en soi un réseau.

Dans ce contexte d'appauvrissement constant de la population, la CDM a pour mission de contribuer à redonner espoir et vie aux personnes et communautés humaines du Diocèse de Mbuji-Mayi par

83 Cfr. Les articles 6 et 7 de statuts de la CDM

la promotion humaine et sociale. Elle consiste à augmenter, comme le note bien les évêques de la CENCO⁸⁴, par la réflexion et l'action, l'efficacité de la contribution de l'Eglise aux efforts de développement intégral de l'homme et de toute la Communauté humaine et cela, conformément à la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique Romaine.

Pour réaliser sa vision et sa mission, la CDM a développé des valeurs (chrétiennes, humaines et professionnelles) qui la rendent crédible et donc efficace sur terrain. Il arrive que, parfois, la CDM soit accusée de tous les maux par certains de ses partenaires, simplement puisqu'elle tient mordicus à certaines valeurs non négociables, par exemple la lutte contre la corruption même pour quelque raison que ce soit. A cause de cela, certains partenaires se tiennent à distance puisqu'ils savent qu'il n'y a pas d'opération-retour à la CDM. Ils s'abstiennent donc de collaborer avec la CDM, dans la plupart de cas.

III.1.4. Secteurs d'intervention de la CDM

La CDM, consciente et émue par la gravité de la souffrance de la population, et en même temps obligée de reconnaître ses moyens d'intervention limités, a développé trois stratégies comme étant sa contribution au soulagement de cette situation difficile et pénible que traverse notre peuple :

- a. *les Œuvres Sociales* : organisation et encadrement des œuvres sociales dans le Diocèse de Mbuji-Mayi, renforcement des capacités des Caritas paroissiales, assistance aux plus démunis.
- b. *les Urgences et Catastrophes* (naturelles et humanitaires): La CDM possède des capacités requises. Elle a développé des mécanismes d'intervention rapide dans les situations de détresse.
- c. *la Lutte contre la Pauvreté* (réduction de la pauvreté) en milieu rural et en milieu urbain. Il s'agit notamment de :

- la promotion de la *Sécurité alimentaire* par l'augmentation de la production végétale et animale, la petite transformation des produits agricoles, l'amélioration de la nutrition, l'aménagement des routes de dessertes agricoles,
- *l'accès aux marchés* : appui aux activités permettant de générer un revenu, la commercialisation des produits et services, la mobilisation des ressources (humaines, financières),...
- *l'environnement et l'habitat* : hygiène, salubrité, logement adéquat, lutte antiérosive, reboisement.
- VIH/Sida : Prévention et sensibilisation, réduction de l'impact, assistance psycho-sociale.
- la santé : approvisionnement en matériels et médicaments essentiels, suivi administratif des structures sanitaires du Diocèse ; aménagement des sources d'eau potable.
- *L'éducation* : construction et réaménagement des structures scolaires ; sensibilisations et appuis à l'éducation de la jeune fille et des filles-mères ;...
- les thèmes transversaux sont : paix, démocratie, bonne gouvernance, et genre (conformément à la morale chrétienne et à l'enseignement de la doctrine de l'Eglise).

Etant investie dans le domaine de la santé et du développement durable, mais aussi attentive et préparée à répondre à toutes les urgences, la CDM, comme les autres Caritas de la RDC, a alors trois domaines privilégiés d'intervention, à savoir :

Premier domaine d'intervention : Les Urgences, la Solidarité et le Partage

Dans ce domaine des Urgences, Solidarité et Partage, la CDM, par son Bureau dit BDC, tient à restaurer la dignité des personnes

⁸⁴ Cfr l'art.2 du R.I. de la CENCO

vulnérables et défavorisées, des victimes des catastrophes et des conflits de toute nature. Pour y arriver, la CDM développe la sensibilisation de la population sur des thèmes divers ayant trait au social et procède aussi à la réinsertion sociale, économique et professionnelle des jeunes en rupture des liens familiaux.



Deuxième domaine d'intervention : Le Développement durable

Dans le domaine de Développement durable, la CDM, par son Bureau BDD, contribue à l'amélioration des conditions socio-économiques et environnementales des populations et des communautés par l'info-sensibilisation de tout le monde à participer au développement de leur territoire, pour ainsi devenir acteur de son propre développement. Avec ce Bureau, la CDM construit des infrastructures de base avec l'appui des bailleurs, s'occupe de la protection et de la restauration de l'environnement, et développe la promotion des activités agropastorales des populations et des communautés.



Photo de la ferme agropastorale de Katupwila / Caritas Mbujimayi

Troisième domaine d'intervention : La Santé

Dans le domaine de la Promotion de la Santé, la CDM, par son Bureau appelé BDOM, s'occupe de la santé de la population en contribuant à l'amélioration des conditions socio-sanitaires de communautés locales du Diocèse par la promotion des soins de santé primaires, les appuis aux Etablissements de soins de santé du Diocèse et l'accompagnement dans la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et l'assainissement du milieu,...



III.1.5. Méthodologie, stratégies et politique d'intervention

La CDM, comme toutes les autres Caritas, intervient généralement à travers les communautés locales (paroisses, congrégations religieuses, ONGD, Associations) en tenant compte du principe de subsidiarité. En cas de nécessité, la CDM peut intervenir directement. Parmi les lignes de force de ses interventions comme c'est le cas pour la Caritas Congo, il y a lieu de retenir notamment:

- La sensibilisation des groupes et des individus à prendre en charge leur destin,
- L'organisation et l'encadrement des associations,
- La concertation avec les partenaires locaux et internationaux,
- La mise en place des cadres de réflexion,
- La formation, les séances d'échanges d'expériences,
- Le plaidoyer et le lobbying en faveur des organisations locales,
- Les appuis directs (conseils, matériels et financiers),
- Les visites régulières de suivi-accompagnement,
- La capitalisation et la diffusion de l'information et des expériences,
- Les évaluations internes périodiques, le bon choix des partenaires locaux, la synergie avec d'autres intervenants, etc.

III.1.6. Siège social, rayon d'action et groupe-cible

Le siège social de la CDM est basé à Mbujimayi, dans la Commune de la KANSHI, Quartier BONZOLA, n° 14, Avenue Docteur KALALA. B.P. 65 Mbujimayi ; e-mail : *caritasdev_mbujimayi@gmail.com*.

Le rayon d'action principal est l'ensemble du territoire du Diocèse de Mbujimayi (la province du Kasai-Oriental dans sa configuration

actuelle, deux territoires entiers de la Province de Lomani: Ngandajika et Kamiji; et une partie du territoire de Luilu faisant partie de la province de Lomami). Parfois la CDM est appelée à intervenir en dehors de la province du Kasai Oriental.

Les groupes-cibles : hommes, femmes, enfants sans discrimination de sexe, race, religion, tribu. Il s'agit de :

- personnes vulnérables, défavorisées et marginalisées ;
- personnes déplacées, victimes des catastrophes de toute nature ;
- personnes pauvres, avec une attention particulière aux plus démunis.

III.1.7. Organisation

Les organes de gestion sont :

- a. *Assemblée Générale* : Elle se réunit une fois l'an (février-mars). Nous l'avons déjà dit, cette AG a du mal à se tenir régulièrement, soit parce qu'il n'y a toujours pas des fonds conséquents, soit parce que l'intégration des bureaux souffre encore de quelques écueils.
- b. *Conseil d'Administration* présidé par l'Evêque diocésain. Il est un organe d'orientations et d'appuis-conseils. Il se tient trimestriellement. Conformément à l'article 38 du RI de la CDM qui stipule «...le nombre de membres du Conseil d'Administration est fixé à 16 en raison de 5 membres permanents, 3 personnes ressources par bureau, du Coordinateur et d'un Directeur ». Si l'on veut rendre la CDM encore plus efficace et réellement intégrée, il est souhaitable de voir la prochaine équipe de membres cooptés du CA, tenir compte de la représentativité équitable des différents bureaux (Santé, Développement durable, Urgences), en raison de 3 personnes ressources par bureau. Cette stratégie est efficace

dans la recherche et l'obtention des financements pour chaque bureau de la CDM⁸⁵.

- c. *Conseil de Gestion* (ou Coordination) : il se réunit à une échéance hebdomadaire, et gère au quotidien la CDM. Il est composé du Coordinateur, de trois Directeurs, et du chargé de l'administration⁸⁶. La Coordination tient ses réunions de façon hebdomadaire. Mais elle organise, motive ou encadre aussi d'autres réunions. Il s'agit de Réunions du staff qui se tiennent une fois le mois. Celles-ci constituent un cadre plus élargi des réflexions continues en vue de trouver des solutions adéquates et appropriées à toutes les questions et préoccupations de la CDM. Le staff dont il est question est composé, selon la législation de la CDM, de membres de la Coordination, de responsables de différents Services d'appui (coordination, administration, logistique, comptabilité, Audit interne); de Secrétaires des bureaux et de chefs des projets en cours d'exécution.

A côté des réunions du staff, il y a aussi des Réunions des Bureaux : BDC, BDD et le BDOM. Ce sont des réunions techniques sur la planification et le suivi des activités sur terrain de chaque bureau. En plus des réunions des bureaux, il y a aussi des Réunions des Services centraux : l'Administration, la Logistique, la Comptabilité et Finances, l'Audit interne. Leurs réunions sont aussi hebdomadaires en vue d'appuyer la Coordination. Par ailleurs, des Réunions du Coordinateur avec les différents Services se tiennent dans le but d'exhorter les Services d'appui dans leur

⁸⁵ La composition actuelle du CA se présente comme si ce CA n'était que le CA du BDOM. Il y a plus des médecins que les autres personnes ressources en urgences et en développement durable.

⁸⁶ Il est certain que les statuts de la CDM ne reconnaissent pas le Chargé de l'administration comme faisant partie de la Coordination. Mais c'est la réalité et le bon sens qui nous ont obligés de l'intégrer pour raison de garantir l'archivage de tous les comptes rendus de ces réunions hebdomadaires. Nous formulons le vœu de voir la prochaine version revue et corrigée de statuts de la CDM, intégrer cela. Nous suggérons en même temps que l'Audit Interne soit élevé au rang des Services d'appui à la Coordination.

tâche quotidienne d'accompagner la Coordination. Il y a enfin des réunions non statutaires qui ont été instaurées il y a près de deux ans par le Coordinateur et qui portent le nom de «Réunions Inter nos». Les Inter Nos (Entre Nous) réunissent une fois le mois tous les agents de la CDM et se veulent de demeurer un cadre d'expression libre et fraternelle où les échanges se déroulent dans un esprit de confiance mutuelle. C'est une occasion donnée à chacun d'émettre des avis constructifs pour la bonne marche de la CDM.

- d. *Audit interne*. En plus de l'Audit interne qui constitue en même temps un de ses Services d'appui à la Coordination, la CDM est aussi annuellement soumise à un audit externe, et à bien d'autres types d'évaluation de ses performances (spot check, monitoring, ...) de la part de différents bailleurs partenaires.

III.1.8. Patrimoine de la CDM

La CDM possède des immobiliers, du matériel roulant propres et une logistique appropriée pour des interventions en cas des urgences et catastrophes à gérer. En cela se trouve aussi son efficacité sur terrain par rapport à bien d'autres organisations locales.

1. Immobilisés

Tableau 11 : Patrimoine immobilisé de la CDM

N°	Désignation	Nombre	Observation
01	Bureau Administratif	22 Locaux	
02	Dépôt/Divers	2	
03	Dépôt Pharmaceutique	1	
04	Guest House	2	1 Appartement+7Pièces
05	Annexe Guest House	1	A réhabiliter

06	Salle Polyvalente	2	
07	Grande Paillotte	1	
08	Paillotte Simple	2	
09	Garage	1	
10	Parking Véhicule	1	
11	Fosse nettoyage/Véhicule	1	
12	Logettes	2	Groupe Electrogène et Décortiqueuse mais
13	Maison d'habitation / Cikama	1	
14	Terrain/Cikama	1	Document à chercher, non mise en valeur de la concession
15	Concession de Cibombo		Documents à chercher.
16	Concession de Bajila Kasanga	1	50 hectares
17	Station de Carburant	1	A réhabiliter
18	Une ferme agropastorale à Katupuila	1	16 bovins. Cette ferme s'agrandira d'au moins 20 bêtes chaque année et ce, pendant 3 ans, grâce à l'appui financier de la CEI. C'est sans compter les naissances durant ces 3 ans
19	Hangar ex Cafeteria	1	
20	Conteneur	3	
21	Guérit	1	Pour les gardes
22	Citerne métallique	3	
23	Installation Hygiénique	4	
24	Porcherie/Nkwadi	1	A terminer
25	Meubles		

2. Matériels Roulants

a. Motos

La CDM possède à ce jour 57 motos encore en bon état. Celles-ci proviennent de projets, tels EVA et Education avec Unicef ; Projets PMI et Tuberculose avec l'USAID par Caritas Congo ; Projets BUDIKADIDI, Alerte Précoce avec CRS ; Projet RRMP avec Unicef par Caritas Belgique ; mais aussi des motos propres à la CDM.

b. Véhicules

A ce jour, la CDM possède 4 Jeeps Toyota Land Cruiser encore exploitables, dont trois en propre et une liée au projet DFAP (BUDIKADIDI) avec l'USAID par CRS. Toutefois le nombre de ces véhicules reste insuffisant, vu l'ampleur du travail à faire.

c. Tracteur et compacteur

La CDM possède en propre un tracteur de marque John Deer plus deux charrues à 3 disques et une herse. Elle possède aussi une tondeuse électrique en panne, mais réparable. Elle a également un Compacteur en panne, vétuste et à désaffecter.

d. Machines stationnaires

Actuellement, la CDM possède en propre trois Groupes électrogènes de capacités différentes. Elle détient aussi un moulin concasseur électrique exploitable. Il faut aussi noter que la CDM vient d'acquérir et d'installer un kit complet de panneaux solaires industriels, de fabrication espagnole, qui alimente toutes les installations de la CDM 24h/24 pour une durée d'au moins 25 ans.

D'autres machines stationnaires, dont dispose la CDM sont constituées de 4 Groupes électrogènes en panne, mais récupérables ; et trois autres qu'il faut désaffecter.

e. Engins désaffectés existants

Tableau 12 : Engins désaffectés existants

No	Spécification	Plaque	No Chassis	Année De Fabrication	Durée d'utilisation
01	Moto Haobon	STA 1751	180092	2006	11
02	Jeep Toyota Surf	0123AA09	LN130-7015701	2008	9
03	Jeep Toyota Hilux bleue	ASP 1959	626400154385	2005	12

3. Sécurité

La CDM possède ses mécanismes de sécurité : sécurité des biens et des personnes, mais aussi sécurité de tout son système de gestion. Son Manuel des procédures décrit comment elle sécurise son personnel, son patrimoine et son système financier ; 6 Gardes + 3 Policiers assurent la sécurité jour et nuit dans les installations de la CDM

4. Autofinancement

La CDM ne vit pas seulement comme par perfusion, elle entreprend également des activités pouvant l'aider à s'autofinancer. C'est ainsi qu'elle initie des activités agropastorales, et perçoit un loyer sur ses locaux et ses engins. Il s'agit notamment de la location de ses 2 Salles polyvalentes, de sa grande paillote, de ses 2 Guest-house, et même ses engins roulants (tracteur et véhicules).

III.1.9. Impact de la CDM dans son environnement

L'impact de l'efficacité de la CDM dans son environnement socio-économique tel que décrit au second chapitre, se vérifie à travers plusieurs réalisations. Il s'agit entre autres de :

- *L'appui aux Caritas paroissiales, aux orphelinats et hospices des vieillards* dans la prise en charge des nécessiteux (à travers des micro-projets et des dons). La CDM a eu à initier la construction et à faire don des équipements des hospices pour veuves et orphelins (par exemple, au site de Cibombo) ; et a eu à réhabiliter des hospices des vieillards. Elle a eu aussi à apporter son assistance aux sinistrés des catastrophes naturelles. Elle a en outre assisté certaines paroisses et certaines personnes qui ont eu à exprimer leurs besoins.
- *La réhabilitation de plus de 1.000 kms de routes de desserte agricole, y compris quelques ponts*, dans le but de désenclaver des milieux ruraux, et permettre ainsi une circulation aisée des personnes et des biens.
- *L'organisation annuelle d'un culte œcuménique et d'une semaine de bienfaisance, de solidarité et de partage avec les plus démunis* (autour de la fête du Sacré-Cœur de chaque année). Les biens en nature et argent recueillis à cette occasion annuelle sont souvent distribués aux orphelinats et autres personnes nécessiteuses.
- *La création d'une centrale d'achat et de distribution des médicaments essentiels* (en partenariat avec le Ministère de la Santé). C'est cette centrale qui, aujourd'hui, est devenue CADMEKO.
- *Les émissions hebdomadaires à la radio diocésaine* pour éduquer les masses et faire connaître les actions de la CDM. La création d'un site web, à mettre à jour régulièrement.

- *Les Travaux d'aménagement des bureaux, la construction des salles de réunion, dépôts, maison d'accueil, point de vente, ouverts à tous.*
- *La réinsertion de plusieurs familles déplacées de guerre, et victimes des conflits interethniques ou coutumiers.*
- L'encadrement des milliers de familles dans les cultures maraîchères.
- Le renforcement des capacités en Sécurité Alimentaire de plusieurs ménages, et l'accompagnement de plusieurs familles victimes de conflits dans la promotion de la sécurité alimentaire, paix et gestion des conflits, genre, Sida.
- La création et l'accompagnement des Plates-formes rurales et péri-urbaines : productions semencières vivrières et maraîchères, commercialisation, traction animale.
- Plusieurs autres formations en termes de renforcement des capacités du personnel de la CDM et appui à d'autres structures au Kasai Oriental et en dehors du Kasai.
- L'organisation de la lutte contre le VIH/Sida dans les sites miniers (jeunes, filles des mines et professionnelles de sexe). Et appuis divers aux Personnes vivant avec le virus (PVV) et l'organisation d'un forum provincial des PVV.
- La réhabilitation du Réseau d'eau de Citandayi
- La réhabilitation de l'hôpital et BCZS de Katombe
- La construction des écoles et hôpitaux avec l'appui de BCECO
- Etc.

III.2. Gestion du partenariat

La CDM fait partie du réseau Caritas Congo. Toutefois, sa gestion est autonome. Grâce à sa crédibilité acquise et ses performances

avérées, elle jouit de la confiance et collabore avec plusieurs partenaires ou intervenants nationaux et internationaux. Leurs interventions multiples peuvent consister en appui institutionnel, formation, évaluation et audit, renforcement des capacités ou encore en appui financier pour l'exécution efficace des activités en faveur des populations cibles.

Puisque la CDM vit essentiellement de projets, elle a intérêt à soigner le partenariat. Dans ce registre de partenariat, sont partenaires de la CDM : l'Etat congolais pour qui le Diocèse gère certaines structures (écoles et structures sanitaires) ; les bailleurs des fonds ; les institutions et commissions diocésaines ; les partenaires de terrain, ... La section suivante présente certains de grands bailleurs de la CDM durant les 15 dernières années.

III.2.1. Relations avec les bailleurs des fonds

Les principaux Partenaires à travers l'histoire de la CDM sont : CORDAID Pays-Bas (partenaire institutionnel), Union Européenne, CRS, UNICEF, Fonds Mondial, USAID, Fisc-Tercer MUNDO (Espagne), FAO, Université Laurentienne (Coopération canadienne), Banque Mondiale, Caritas Allemagne, Solidarités Internationale, la Conférence Italienne (CEI), GIZ/RESE⁸⁷, CTB/PRODAKOR, Gouvernement Central (BCECO), ... La Caritas Congo Asbl est aussi un partenaire qui accompagne la CDM à divers moments.

Dans la gestion du partenariat, les points faibles n'ont pas manqué dans le travail de la CDM. Cependant, au fil du temps, les audits, les spots check, les monitorings et les évaluations ont été fréquents :

⁸⁷ GIZ signifie Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Il veut dire en français : Coopération Internationale allemande. RESE = Renforcement et Efficacité des Services Eau.

à chaque audit, spot check, monitoring et à chaque évaluation, les recommandations des évaluateurs et auditeurs ont toujours fait l'objet d'une attention spéciale de la Caritas. L'exécution de ces recommandations, comme priorité de la structure, a toujours fait l'objet d'un rapport de suivi que l'on fait figurer au classement, et que les auditeurs peuvent consulter lors de leurs futures missions. Si souvent, ils apprécient cette manière de faire. A chaque nouvel audit ou nouvelle évaluation, les évaluateurs ou Auditeurs trouvaient une amélioration dans la gestion et cotaient mieux la structure. Pour le moment, la CDM est une structure à risque faible. Il en découle que n'importe quel bailleur de fonds, Principal Récipiendaire ou Sous Récipiendaire ayant reçu un financement pour un projet à mettre en œuvre dans notre sphère d'activités, et voulant avoir des résultats satisfaisants, recourt à la CDM dans les meilleurs de cas.

La CDM a fonctionné dans un système qui inspire la confiance et la fidélisation des bailleurs de fonds qui se caractérise par les faits suivants :

- Dans un accord de collaboration avec un bailleur de fonds, la Caritas tient un classement de toutes les correspondances avec le bailleur, notamment : les contrats ou accords contractuels, le budget, les documents du projet, les différents mails et lettres échangés avec les bailleurs ;
- La CDM garde dans un classement sécurisé, tous les documents légaux, d'autorisation de fonctionnement, ceux relatifs aux normes, procédures et réglementations de gestion, ainsi que tous les autres documents qui prouvent que la structure est agréée, qui font sa crédibilité, et que les bailleurs recherchent souvent pour faire confiance aux structures de mise en œuvre des projets.
- Dans un accord de collaboration avec un bailleur de fonds la Caritas priorise l'exécution des activités du projet dans le respect des normes et procédures dudit bailleur ;

- En cas d'incompréhension sur certains points dans le partenariat, risquant d'aboutir à un bras de fer, la Caritas sollicite auprès du bailleur un dialogue et des explications informationnelles écrites dans un rapport narratif qui explique en détails les difficultés rencontrées. A l'issue de pareils échanges, on parvient toujours à un terrain d'entente.
- Pour des besoins de mise en œuvre, dont le projet approuvé par le bailleur n'a pas prévu une ligne budgétaire, la Caritas engage à l'interne ses moyens propres, en fonction de ses possibilités et après examen du besoin.
- S'il advient que l'on trouve un changement significatif sur terrain par rapport aux données, c'est-à-dire qu'elles ne sont plus telles que prévues à la planification du programme, la CDM, engage des négociations avec les bailleurs pour obtenir un avenant sur le contrat de collaboration, dans lequel on tient compte des changements observés et nouveaux éléments rencontrés sur terrain.
- Dans le cadre de recherche des projets à réaliser, la Caritas est toujours représentée dans les réunions des acteurs humanitaires. Toutefois, elle doit encore vulgariser suffisamment sa carte postale dans le monde des bailleurs, afin qu'ils lisent sa mission, sa vision, ses valeurs, sa politique, ses secteurs d'intervention, ainsi que d'autres informations qui attirent les financements des bailleurs. Ce livre est une réponse à ce besoin de la vulgarisation de la Carte postale de la CDM. La création d'un site web fonctionnel doit être recommandée à la CDM pour vendre son image dans plusieurs milieux.
- Lorsqu'un bailleur envoie un audit ou une évaluation, et que l'Auditeur ou l'évaluateur formule des recommandations, la CDM met cela en priorité ; elle répartit les responsabilités et se met immédiatement à exécuter ces recommandations, et à en élaborer un rapport de suivi, lequel rapport est classé. Lorsque

les auditeurs viennent à la prochaine occasion, ils trouvent ce rapport classé, les preuves ou évidences fournies, la qualité de sa gestion améliorée, à la grande satisfaction des bailleurs de fonds facilement perceptible. Ceci a été à la base de la très bonne réputation de la CDM dans les milieux des bailleurs de fonds.

III.2.2. Relations avec les commissions et institutions diocésaines

Il est à noter avant tout que de toutes les commissions et institutions diocésaines de Mbujimayi, la Caritas semble être l'unique qui ait coexisté avec l'avènement du Diocèse, prouvant ainsi qu'il n'y a pas d'Eglise sans charité bien organisée et même spontanée. Puisque la charité doit caractériser tout chrétien au sein de l'Eglise, la Caritas comme structure organisée doit entretenir des bons rapports avec chaque structure diocésaine. Malheureusement, les choses n'ont toujours pas été ainsi.

La CDM, dans sa gestion des projets, s'efforce d'intégrer les responsables et membres de telle ou telle autre Commission diocésaine, si le projet cadre avec l'objet social de cette commission. La CDM s'appuie de temps en temps sur l'expertise de membres de ladite commission, et leur accorde un appui financier disponible. Il s'agit par exemple de la collaboration avec la Coordination des Ecoles Conventionnées Catholiques, la Radio diocésaine, le Bureau diocésain d'Alphabétisation, le Bureau de la Commission Justice et Paix, ...

En dépit de tempéraments différents des animateurs de telle ou telle structure, et en dépit de l'Organigramme de la gestion du temporel qui doit encore être bien clarifié, bien compris et bien intériorisé par tous, il faut noter que le bon rapport entre la CDM et l'Econamat diocésain de Mbujimayi, existe et existera. Il se traduit

notamment par la contribution de la CDM au fonctionnement de l'éconamat diocésain, selon les possibilités et les disponibilités. Cette contribution est, soit matérielle, soit financière, soit un service à rendre. La CDM qui a par exemple toutes les possibilités pour avoir son garage, sa menuiserie, sa soudure afin de répondre aux sollicitations de certains projets qu'elle gère, ne peut pas en avoir en propre pour éviter une concurrence déloyale avec ces Services déjà existants à l'éconamat. Ce rapport se traduit aussi par la collaboration avec l'Administration Générale du Temporel qui est un organe diocésain en charge de la gestion du personnel du Diocèse.

En plus, lorsque le Diocèse célèbre les grandes festivités, la CDM a toujours contribué en termes de moyens financiers quand il le faut, mais aussi avec l'expertise de sa logistique en fonction de ses possibilités.

III.2.3. Gestion des partenaires de terrain

Les partenaires de terrain sont constitués: en Plates-formes des planteurs ; en Zones et aires de santé dans lesquelles s'exécutent nos projets ; en Autorités politico-administratives de terrain avec lesquelles la CDM collabore de manière incontournable ; en CPCD à travers nos paroisses,

La grande politique de gestion de partenaires de terrain c'est la circulation rapide de l'information, la sensibilisation et le suivi régulier des activités sur terrain. Avec cette politique ces partenaires de terrain s'approprient les projets et peuvent y ajouter leur propre contribution, et ainsi développer le sens du bénévolat, sans lequel le sens premier d'une Caritas, tel que décrit au premier chapitre, est totalement perdu.

III.3. Gestion des Ressources Humaines

III.3.1. Gestion des Ressources Humaines internes

En ce qui concerne la gestion du Personnel, la Coordination s'occupe des questions administratives et financières des agents de la CDM. Elle reste attentive aux recommandations et exigences, non seulement du C.A. de la CDM, mais aussi de différents bailleurs des fonds et partenaires techniques et financiers quant aux droits et obligations des agents. En cette matière de gestion des questions du Personnel, elle collabore avec l'Administration Générale du Temporel qui est un organe diocésain en charge de la gestion du personnel du Diocèse. Elle traite avec les Services Etatiques spécialisés, notamment l'Inspection du Travail, l'Office National de l'Emploi pour la régularisation des dossiers du personnel et de toutes les autres questions relatives. Elle octroie, selon ses possibilités du moment, des avantages socio-professionnels à son personnel et assure régulièrement la rémunération mensuelle conformément aux dispositions statutaires.

La CDM possède trois types de personnel : un personnel lié aux projets avec un contrat à durée limitée à la durée du projet ; un personnel non lié directement au projet et donc possédant un contrat à durée indéterminée ; un personnel mandataire de l'Evêque, généralement constitué de membres de la Coordination qui y sont affectés par un décret épiscopal.

Au clair, la CDM gère actuellement un effectif total de 135 agents dont 4 mandataires de l'Evêque, 33 agents CDM avec un contrat à durée indéterminé, et 87 agents affectés dans les projets et avec un contrat à la durée dudit projet. La CDM emploie aussi un journalier chargé du jardin, et aussi des stagiaires provenant des Universités et Institutions universitaires. La classification professionnelle de

tous ses agents est mentionnée dans le Manuel des procédures administratives et financières de la CDM.

La gestion d'un tel personnel consiste en plusieurs activités. Il s'agit :

- d'abord, de la gestion de *la vie spirituelle* comme fondement de toute action pastorale de la CDM. En effet, les prières, les retraites, les célébrations liturgiques, étaient organisées dans le but de la formation intérieure de l'homme, c'est ce qui a fait de la Caritas une famille cohérente, capable de se pardonner et se supporter mutuellement par amour du Christ. C'est dans cet état d'âme que le travail arrive à se faire sans distraction, mais avec amour et persévérance, si jamais tout le monde en prend conscience.

En tant que Commission Diocésaine, la CDM a pour fondement de l'exécution de toutes ses activités, la prière chrétienne et la foi en Dieu. Voilà pourquoi, la vie religieuse revêt une importance non négligeable dans la marche et la vie générale de la CDM. Pour ce faire, la CDM organise des séances de prière et de partage de la parole de Dieu, la célébration quotidienne de l'Eucharistie, la méditation du chapelet pendant les mois de mai, et octobre, les recollections et les retraites lors des solennités de l'Eglise et cela, dans le but d'affermir et d'augmenter la foi des agents CDM. En leur qualité d'Acteurs de la Charité, ces agents sont appelés à être des témoins vivants de la présence du Seigneur Jésus Christ parmi nos populations et de rayonner d'un amour vibrant par des actes dignes de foi à l'endroit de toute personne humaine. «Marcher dans la lumière», « Vivre dans l'amour » et « Pratiquer le pardon » sont là les trois indicateurs qui doivent diriger la marche de la Caritas Développement Mbujimayi (CDM) tout au long de son parcours terrestre.

- Ensuite, cette gestion du personnel consiste aussi aux *renforcements des capacités*. Ces renforcements sont souvent organisés de telle sorte que chaque agent reçoive régulièrement

des formations multisectorielles. Celles-ci sont données, soit sur base d'un Plan de compétences élaboré par la CDM (et ou la Caritas Congo), soit en suivant les formations liées aux projets, soit en nous approchant des formations de l'Institut National de Préparation Professionnel (INPP en sigle). C'est dans ce cadre que beaucoup de missions à l'intérieur comme en dehors du pays, auprès d'autres structures dans le cadre d'échange d'expériences, étaient régulièrement organisées en faveur du personnel. C'est de cette manière que la CDM a eu à former des experts dans plusieurs domaines, à telle enseigne que la Caritas Congo Asbl ainsi que les Caritas des autres Diocèses, ont eu à recourir à cette expertise. Dans cette optique, la CDM a eu à envoyer son personnel assister et renforcer en capacités, non seulement les structures du Diocèse de Mbuji-Mayi, mais aussi d'autres Diocèses et d'autres structures non diocésaines. Cette expertise de la CDM dans plusieurs domaines constitue en soi un important et indubitable facteur de son efficacité en plus de tous les autres facteurs déjà énumérés ci-haut.

- Il faudrait noter aussi le *traitement salarial* des agents comme des éléments importants dans la gestion du personnel. En effet, les agents de la CDM ont droit à un salaire mensuel. A des moments de prospérité de la CDM, ils ont parfois droit à des primes de fonction, prime de vie chère et approvisionnement en denrées alimentaires de base comme la farine de maïs, de manioc, le haricot, le riz,...

Le personnel permanent reçoit certains avantages selon les circonstances, comme les soins médicaux, l'assistance lors de deuils, une mutualité de ristourne appuyée par la Caritas, dont l'objectif était d'aider chaque travailleur à se procurer une parcelle à bâtir, ou pour d'autres investissements en faveur de l'agent et sa famille, etc.

III.3.2. Gestion du personnel externe assigné au projet

Il s'agit du personnel prestant pour la réalisation des projets à durée déterminée, et cela en rapport avec la durée de projets concernés. Les salaires de cette catégorie du personnel figurent dans les budgets de projets. Pendant la durée du projet, ce personnel est membre de la CDM et peut jouir des avantages réservés aux agents internes. Pour cela, l'agent peut volontairement verser une contribution au fonctionnement de la Caritas, aidant à couvrir d'autres frais liés à la gestion de la structure. Ce reversement libre et volontaire ne doit pas être vu de mauvais œil.

III.4. Gestion des Institutions étatiques

La Caritas a fonctionné dans le respect de l'Etat et elle a plus d'une fois reçu le diplôme de mérite, comme la meilleure structure humanitaire en province. En ce qui concerne la gestion des institutions étatiques, l'impact de l'action de la CDM en province, se vérifie plus dans le domaine de la promotion de la santé. En ce qui concerne la situation de la gestion des institutions publiques sanitaires, la CDM gère au total plus de 60 structures sanitaires réparties sur différentes Zones de santé de la Province et ses environs.

III.5. Défis de continuité de la CDM

La CDM a déjà fait son chemin et a laissé des traces visibles pouvant faire parler d'elle. Elle est obligée de continuer son parcours pour encore opérer des œuvres meilleures plus qu'avant. Elle est donc en face des défis de continuité à relever.

Le premier défi majeur de continuité est **son auto-prise en charge par le retour à la terre (Elevage et l'agriculture)**. La CDM est une structure du développement. En tant que telle, elle devra

avoir conscience qu'un vrai développement part de la base, ou mieux de la terre. C'est le retour à cette terre qui fera d'elle une structure développée, et une structure du développement. C'est l'occasion de rappeler ici cet adage ancestral luba qui dit « *Tudima, tumuna, e nanku tutanta* » (entendons : « *cultivons, élevons, et nous nous enrichissons* »). L'agroforesterie et l'agropastorale doivent donc être au centre des activités de la CDM.

Le second défi consiste à faire **passer la CDM d'une Caritas d'urgence à une Caritas effectivement Caritas Développement**. En effet, jusqu'à ce jour la CDM vit presque essentiellement de projets; elle vit donc comme par perfusion en suivant la logique descendante du développement, comme nous l'avons noté ci haut. Si cela peut encore être toléré, il devient intolérable et dramatique lorsque l'on constate que la plupart des projets si souvent gérés par la CDM, ce sont des projets de courte durée, des projets d'urgence. L'assistance (on dirait « l'assistancialisme ») ne peut pas du tout assurer un développement au vrai sens du terme, aux peuples assistés. Passer de projets d'urgence (projets d'assistance) aux projets de développement, est un des défis majeurs de la CDM, si elle veut exister dans le temps et dans l'espace.

Le troisième défi majeur de continuité de la CDM consiste en la **mobilisation des ressources locales et extérieures**. La diversification des partenaires locaux et étrangers dans la mobilisation des ressources, est une des stratégies les plus recommandées pour une Caritas qui veut pérenniser ses actions. Il faudrait donc que la CDM fidélise ses partenaires en sachant comment les gérer. Et puisqu'une Caritas diocésaine est sous l'autorité morale de l'Evêque diocésain, l'implication personnelle du Père-Evêque est d'une importance capitale. Au-delà de cette disposition, il faudrait aussi parler ouvertement et régulièrement de la CDM lors des grandes rencontres des fidèles pour susciter une forte mobilisation au sein du peuple de Dieu. Il faudrait que notre peuple arrive à faire une démarcation entre une Caritas comme structure spécialisée de

l'Eglise et une Caritas comme simplement ONG, ou mieux comme *un îlot de prospérité dans un océan de misère* de notre peuple. Pour cela, l'implantation, la redynamisation continue, la consolidation, et la responsabilisation de nos CPCD, doivent constituer la priorité des priorités pour la CDM.

Le quatrième défi est celui du **renforcement des capacités**, surtout le renforcement des capacités de membres de la Coordination qui ont un mandat épiscopal. Pour cela, il faudrait que la CDM ait continuellement, au-delà de son Plan stratégique et de son Plan opérationnel, aussi un Plan de renforcement des compétences pour ses agents, au-delà des formations que lui apportent ses partenaires lors de la mise en œuvre de certains projets.

Le cinquième défi majeur, c'est le **défi du management**. Cela requiert :

- d'abord, un **certain professionnalisme** dans la gestion des personnes (avec comme point d'attention le recrutement,...) ; dans la gestion des biens et des financements. En effet, la pauvreté, le trafic d'influence (amitié, lien familial,...), les recommandations,... ne doivent pas être des principaux critères ou principales motivations lors du recrutement.
- ensuite, la CDM doit aussi **augmenter ses cellules d'appui en recrutant les compétences**. La cellule des œuvres sociales doit être promue au rang des cellules d'appui comme les autres. Car, elle constitue l'essentiel de la visibilité de la Caritas au milieu des nécessiteux. C'est autant pour l'informatique, la communication et le genre qui devront être promus aux rangs de Cellules d'appui à la Coordination.
- en plus, la CDM doit se doter de **tous les organes de gestion selon des principes** (mandat, qualification, ...) contenus dans ses Manuels des procédures administratives et financières, son R.I.

et ses statuts, et savoir les respecter. Il s'agit par exemple de la constitution du Conseil d'Administration de la CDM dont les membres, selon le RI, doivent représenter les compétences de chaque bureau, et pour un mandat bien déterminé. Dans le même ordre d'idées, il faudrait lutter contre une sorte d'instabilité, surtout des mandataires ; et éviter de recruter des personnes sans préparation requise pour assumer une telle responsabilité.

- un autre défi c'est celui **de la collaboration de la CDM avec les autres Institutions et Commissions diocésaines** afin de créer une synergie dans le travail, de donner ainsi la chance à tout le monde d'avoir la fierté d'appartenir à un même Diocèse. Toutefois, cette collaboration dépend des animateurs de ces Institutions et Commissions, mais aussi des principes clairement établis et capables de favoriser cette collaboration. Il s'agit notamment en premier lieu, de la collaboration entre l'Economat et la CDM.
- Enfin, le **défi de défendre sa vision, son identité, ses valeurs chrétiennes et morales**. Cela exige des sacrifices et oblige la CDM d'être toujours prête à aller à contre-courant des antivaleurs (telle l'Opération-retour)

III.6. La Performance institutionnelle

La CDM n'œuvre pas seule. Grâce aux apports des Partenaires Techniques et Financiers traduits en divers services et appuis bénéficiés, la CDM voit sa gestion et son fonctionnement général s'améliorer. Les suivis-évaluations à mi-parcours et en phase finale des bailleurs de fonds, les Spots check et les audits des évaluateurs indépendants en partenariat avec les bailleurs de fonds ainsi que les visites et les inspections des services étatiques spécialisés, ont apporté une valeur ajoutée dans la marche de la CDM en général et dans la gestion pédagogique, administrative et financière en particulier.

A cela s'ajoutent les directives, les orientations, les recommandations du Conseil d'administration sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, ses échanges pastoraux avec les membres de la Coordination et les agents de la CDM qui constituent des garde-fous et un appel pour l'implication de tous dans la consolidation de l'identité Caritas en sa qualité d'instrument de la pastorale sociale de l'Eglise.

En fait, les capacités globales de différents acteurs et intervenants au service de la CDM ont soutenu, appuyé et contribué activement et solidement à sa performance institutionnelle. C'est ainsi que la CDM contribue par exemple à la formation des jeunes universitaires en leur assurant un encadrement dans le cadre de stage de formation ou de perfectionnement tel que prescrit par le programme des cours. Elle dispense aussi des appuis conseils aux organisations paysannes et contribue à l'élaboration des projets de diverses organisations.

Par rapport à la gestion administrative, la CDM attentive aux appels et à l'accompagnement de l'Administration Générale du Temporel et du Conseil d'Administration, aux directives et orientations des bailleurs des fonds ainsi que des services spécialisés de l'Etat, s'applique à se conformer à la réglementation en vigueur en cette matière.

La CDM possède ses outils de gestion : Statuts, RI, et Manuels des procédures qui ont tous été revus et corrigés en 2016. Elle a aussi ses documents d'activités qui sont : Rapports annuels d'activités, Rapports d'audits, Spots Check, Suivis et Evaluations, Plan Stratégique, les Contrats de travail, les Avantages socioprofessionnels et les Evaluations du personnel. Avec les orientations du Conseil d'Administration et conformément aux recommandations de bailleurs et à celles de services de l'Etat congolais, l'ensemble du personnel dispose des contrats de travail. Et aussi, en dépit de la conjoncture difficile, le manque de bailleurs institutionnels, l'absence de projets à longue échéance, la crise multiforme qui frappe notre Province,

la Coordination de la CDM s'emploie à assurer à son personnel la rémunération salariale régulière ainsi que certains autres avantages socioprofessionnels.

III.7. Conclusion

Plus de 50 ans sont accomplis depuis que le Diocèse de Mbujimayi existe canoniquement. Le service de la charité a préexisté et coexisté avec cette érection canonique. La structure diocésaine chargée d'organiser le service de la charité a déjà fait son bonhomme de chemin à travers les 3 mandats épiscopaux qui se sont succédé au Diocèse. Le changement d'appellation (de Caritas-Mbujimayi à Caritas Développement Mbujimayi) n'a altéré en rien, ni l'essentiel du service à rendre à la population, ni le mandat, ni la vision, ni la mission de celle-ci.

Ce chapitre a été une sorte de Bilan et Perspectives de la CDM, car, il a permis, non seulement de faire le point sur son parcours historique, mais aussi de relever les défis majeurs afin de garantir l'efficacité et l'efficience de cette structure diocésaine dans les années à venir. C'est une invitation lancée aux animateurs d'aujourd'hui et de demain de prendre conscience de cela afin que cette structure puisse grandir davantage de génération en génération et laisser des souvenirs heureux du développement de la Province du Kasayi Oriental et de ses environs.

CONCLUSION GENERALE

A l'issue de cette présentation sur l'impact socio-économique de la Caritas Mbujimayi, il y a bien de choses à retenir. Retenons globalement que l'espace du Diocèse de Mbujimayi (C'est-à-dire la Province du Kasai-Oriental et les territoires de Kamiji et Ngandajika), et une partion de Luilu est totalement enclavé. Cela y rend les denrées plus chères qu'ailleurs. C'est une entité territoriale oubliée et presque délaissée par les différents gouvernements congolais qui se sont succédé, car, longtemps considérée comme un foyer historique d'insurrection qui s'est toujours opposé aux différentes dictatures qui se sont succédé au pays de Lumumba.

Son enclavement fait, heureusement, qu'elle est souvent épargnée de guerres comme celles perpétrées durant des années à l'Est du pays. Toutefois, l'on y a vécu avec grande tristesse, émotion et douleur, des moments des refoulements (comme celui autour de l'indépendance, et celui du Shaba de 1992) et les conflits intercommunautaires (comme tout récemment, celui dit de Kamwina-Nsapu), refoulements et conflits qui ont été des graves plaies sociales que l'espace diocésain ait connues tout au long de son histoire.

Néanmoins, cet espace accueille de nombreux réfugiés qui fuient les diverses zones de conflits qui gangrènent le pays. Déjà pauvres et privés d'aide internationale conséquente, le Kasai-Oriental et ses environs peinent à assimiler une migration forcée. Obligée de rester dans les limites géographiques de ses frontières, la population de cette partie du pays y meurt comme par étranglement, et parfois, à l'insu total des Médias étrangers. Depuis plusieurs années, la population s'enfonce de plus en plus dans un dénuement complet, sans accès aux services sociaux de base.

Assise sur une montagne des richesses (faune et flore), la population se trouve dans une éternelle misère au pays de diamant.

Au lieu d'aller à l'école, les enfants travaillent dans les mines. Quand ils n'y meurent pas, ils n'y accumulent rien, si ce n'est de l'ignorance et de la frustration. L'illusion des diamants maintient les gens dans un état de faiblesse sociale et économique qui profite aux puissants de ce monde et à un petit groupe de congolais.

C'est dans ce contexte social macabre que l'Eglise diocésaine de Mbuji-Mayi, et par ricochet, la CDM, est appelée à œuvrer et à témoigner de sa foi. Malgré la faiblesse de ses moyens matériels, le Diocèse de Mbuji-Mayi pèse beaucoup dans la société du Kasai-Oriental, depuis l'ancienne configuration. On estime que 62% de la population est de confession catholique. Grâce à ses hôpitaux, écoles et autres œuvres caritatives, l'Eglise catholique, à Mbuji-Mayi, comme partout au Congo, reste un important facteur de cohésion sociale. Et, c'est la Caritas qui, principalement, s'occupe de son aspect social, en tant que branche technique de la Pastorale sociale de l'Evêque.

Ainsi, c'est par un effort de retour aux sources d'une Caritas pour en comprendre le sens profond, l'identité vraie, la vision réelle, et la mission propre, que ce livre a vu le jour. Il a eu comme objectif primordial, non seulement de décrire l'environnement socio-économique de l'entité territoriale dans laquelle la CDM opère, et de présenter les quelques réalisations de celle-ci au sein de cet environnement et ce, durant les trois mandats épiscopaux qui se sont succédé au Diocèse, mais aussi d'indiquer du doigt aux générations futures, les défis majeurs à relever pour la survie, le professionnalisme, l'efficacité et l'efficience de cette structure diocésaine. Il s'agit notamment, des défis de l'auto-prise en charge, de la mobilisation des ressources, de renforcement des capacités, de management, de la collaboration harmonieuse avec les autres Institutions et Commissions diocésaines, défi de défendre l'identité, la vision, la mission et les valeurs de la CDM, et enfin le défi de la performance institutionnelle.

ANNEXE

La CDM, et la gestion des projets de ces 15 dernières années.

En cette matière, la Coordination initie auprès des bailleurs des fonds, les plaidoyers des projets de développement issus des besoins ressentis par la population. Une fois le projet financé, la Coordination affecte le personnel d'exécution dans le respect du profil et de la destination du projet. Elle fait le suivi participatif des activités sur terrain conformément aux lignes budgétaires et elle formule des recommandations en cas de nécessité.

Sous ce registre, nous allons donner, en échantillon, la cartographie ou le volume des interventions de la CDM depuis une quinzaine d'années (depuis 2006 à 2019). Nous présentons cette cartographie de projets par Bureau. Mais aussi, cette présentation est divisée en deux laps de temps : de 2005 à 2013 (année de la fin de mandat du Coordinateur Dieudonné BANZA) et de 2013 à 2019 (mandat de l'actuel Coordinateur de la CDM).

L'abondance de projets et le niveau de leur financement est déjà en soi la preuve de la confiance que les grands bailleurs ont placé dans cette Institution diocésaine, mais aussi la preuve de la bonne gestion dont fait preuve la CDM. Pour chaque projet, nous allons donner ici: le titre du projet, le nom du bailleur qui a financé, la hauteur du budget alloué, la période d'exécution (mois et ou année), l'objectif ou les objectifs du projet et les résultats obtenus.

De 2005 à 2013⁸⁸

1. Projets exécutés par BDC : 4 projets

1er projet : Aide et Sécurité Alimentaire des ménages vulnérables du Kasai Oriental. Financement de l'Union Européenne. Montant de l'ordre de 682.710,74€. Période d'exécution du 01/01/2006 au 30/12/2007. L'objectif était d'arriver à améliorer la santé de 3.250 ménages victimes des conflits locaux dans le rayon de 150 Kms autour de la ville de Mbujimayi. Résultats obtenus : Le système d'exploitation agricole amélioré ; la farine de maïs disponible en période de soudure ; population organisée en association des producteurs efficaces.

2ème projet : Aide d'Urgence aux populations victimes des actions des tensions électorales à Mbujimayi et dans les zones rurales. Financement : Caritas-Congo. Montant : 22.210 USD. Période : de Janvier à Février 2012. Objectifs : -Soulager tant soit peu les victimes des tensions électorales avec une assistance en vivres (farine de maïs 6.000 kg, haricots 3.000 kg, huile 900 litres et sel 600 kg) ; -Faire rayonner les actions de la Caritas et de l'Eglise Catholique pendant la période de Carême. Résultats : -300 ménages assistés en vivres, heureux et consolés ; -l'action de la Caritas Mbujimayi et de l'Eglise Catholique rendue visible par cette intervention ; -rôle de la Caritas Congo renforcé.

3ème projet : Projet de réinsertion socio-économique des filles de Mines de l'hinterland de Mbujimayi. Financement: CORDAID. Montant: 161.380 USD. Période : de Janvier à Décembre 2013. Objectifs : contribuer à l'amélioration du bien-être et de la santé des filles de mines de l'hinterland de la ville de Mbujimayi, province du

Kasai Oriental, en République Démocratique du Congo. Résultats : 365 filles de mines réinsérées.

4ème projet : Réinsertion socio-économique des filles de Mines de l'hinterland de Mbujimayi. Financement : CORDAID. Montant : 188.714 USD. Période : de Janvier 2014 à Mars 2015. Objectifs : contribuer à l'amélioration du bien-être et de la santé des filles de mines de l'hinterland de la ville de Mbujimayi, province du Kasai Oriental, en République Démocratique du Congo. Résultats : 365 filles ont été réinsérées

2. Projets exécutés par le BDD : 9 projets

1er projet : Renforcement des capacités visant la sécurité alimentaire en RD Congo. Financement de la Coopération canadienne via Université Laurentienne. Montant : 1.000.000 USD. Période : de 2006 à 2011. Objectif : Améliorer la capacité de l'Université de Kinshasa de dispenser un enseignement supérieur de qualité et d'agir sur terrain en collaboration avec la Caritas dans le développement durable et la sécurité alimentaire au Kasai Oriental; Une meilleure capacité à enseigner des cours en lien avec l'amélioration de la production végétale et la protection de l'environnement basée sur les besoins de la société. Résultats : la capacité de la Caritas d'implanter et participer aux activités en lien avec la sécurité alimentaire et égalité entre les sexes, a été renforcée ; Un accroissement durable du rendement du maïs dans la communauté ciblée.

2ème projet : Plan triennal III avec le financement de CORDAID de l'ordre de 205.000 euros. Sa période d'exécution est allée de Septembre 2007 à Août 2010. Il a consisté à contribuer à l'épanouissement des petits producteurs agropastoraux dans la société locale, mais aussi à croître le rôle de la société civile dans la lutte contre la pauvreté dans les sites de Katanda, Kalenda Kashile, Nkwadi, Miabi, Cyacyacya et la

88 L'année 2013 (précisément le 4 Octobre 2013), c'est l'année de notre nomination comme Coordinateur de la CDM. Nous la prenons ici comme année charnière entre le mandat précédent à la tête de la Coordination de la CDM, et celui que nous avons inauguré.

périphérie de Mbujimayi. Comme résultats atteints, les plates-formes de ces sites ont, non seulement renforcé leurs capacités de production et de commercialisation des semences améliorées, mais aussi elles sont devenues plus fortes et plus efficaces dans la reconstruction de leurs milieux (sociétés). Et enfin, les Autorités locales sont parvenues à mener des actions de protection des activités agropastorales.

3^{ème} projet : Appui à l'augmentation de la production agropastorale commercialisée dans la ville de Mbujimayi. Financement de l'Union Européenne/ CORDAID de l'ordre de 1.395.000€ ; RFC : 60.000 €. Période : Octobre 2007- Sept 2010. Objectif : L'augmentation et la commercialisation sur le marché de Mbujimayi de la production agropastorale de 6.400 ménages organisés en associations de petits producteurs (ex victimes de conflits sociaux et guerres réinsérés) des territoires de Cilenge, Katanda, Ngandajika, Lupatapata et des environs de Mbujimayi. Parmi ces ménages, il a été dénombré les victimes de conflits sociaux et de guerres, réinsérées. Résultats : 2 camions achetés pour le transport des produits agricoles ; et 95.511.787 tonnes des vivres acheminés et vendus au point de vente ; Un terminal de vente des produits agropastoraux construit et opérationnel ; Un bureau de l'Union des producteurs agropastoraux construit et équipé et opérationnel ; 121 Km de route réhabilités et 8 ponts construits pour désenclaver des sites de production.

4^{ème} projet : Réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable de Citandayi dans le territoire de Cilenge. Financement de PNUD/ Pooled. Montant : 344.000 USD . De Janvier à Août 2009. Objectif : réduire de 70% le taux de mortalité due à des maladies d'origine hydrique entre janvier à Août 2009 dans le groupement de Bakwa Mukendi et Bak'Odile (Kasaï Oriental) en RDC. Résultats : 36.477 personnes ont accès à l'eau (l'état physique et bactériologique de l'eau du réseau est : Inodore, Incolore, la température moyenne est de 25°C et sans présence de coliformes); 28 comités de gestion d'eau

constitués de 3 personnes pour chaque borne fontaine (1 fontenier et 2 maintenanciers).

5^{ème} projet : Réhabilitation de l'hôpital Général de Référence (HGR), du Bureau Central de la Zone de Santé (BCZS) de Kalambayi. Financement de l'OMS de l'ordre de 27.019 USD dans la période allant de Janvier à Avril 2009. Objectifs : la réhabilitation des Bureaux et de l'hôpital de référence, aire de santé de Kalambayi, secteur de Kabala. Résultat : la population de Kalambayi suit les soins dans les conditions acceptables.

6^{ème} projet : Programme Eau Hygiène et Assainissement, Village et Ecole Assainis. Financement : Unicef Montant : 70.181 USD. Période allant de Juin à Novembre 2009. Objectifs : Amener les familles et les élèves à prendre conscience par eux-mêmes des déficiences sanitaires et comportementales qui menacent leur santé. Résultats : 9 écoles primaires de 2 zones de Santé ont été déclarées officiellement « Ecoles Assainies » ; 35 villages ciblés avaient atteint les 1^{ères} étapes-clefs du processus participatifs de « Village Assaini ».

7^{ème} projet : Programme eau, hygiène et assainissement ; Projet Village Assaini (Dernières étapes). Financement : Unicef. Montant : 335.096 USD. Période d'Avril à Juin 2010. Objectifs : amener les populations à accéder à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement dans 43 villages des Zones de Santé de Tshilenge, Tshitenge et Tshishimbi à hauteur des normes et de la certification «Village assaini»; les familles à prendre conscience des déficiences sanitaires et comportementales qui menacent leur santé et celle de leurs enfants. Résultats : 38 villages ciblés atteignent la certification «Village assaini» du processus participatif « Village assaini ».

8^{ème} projet : Construction de l'école Primaire de Cyaba. Financement : Fonds social de la République. Montant : 82.336,59\$. Période : de Septembre 2012 à Mai 2013. Objectifs : contribuer à

l'amélioration de l'éducation des enfants de 6 à 12 ans. Résultats : - un bâtiment de 6 portes construit et équipé ; - un bureau construit et équipé ; - les latrines hygiéniques sèches à 6 portes pour filles et garçons construites.

9^{ème} projet : Projet de réhabilitation de routes de dessertes agricoles : axe Kazadi'a ngomba-Kacisamba. Financement : Gouvernement Congolais. Montant : 104 000 \$. Période d'Avril à Aout 2013. Objectifs : faciliter la commercialisation des produits agricoles. Résultats : 10 Km de route Réhabilités.

3. Projets exécutés par le BDOM : 12 projets⁸⁹

1^{er} projet : Sensibilisation sur le VIH/SIDA avec le financement de CORDAID BAS de l'ordre de 96.500 USD. Période allant de Septembre 2005 à Septembre 2007. Objectif : promouvoir un comportement sexuel à moindre risque chez les populations en situation de vulnérabilité (jeunes et professionnelles .de sexe) dans les sites de Lwamwela, Bakwa Cimuna et Bakwa BOWA et les jeunes à Mbuji-Mayi. Résultats atteints : 50 jeunes ont été formés comme éducateurs, 30 professionnelles de sexes formées comme animatrices, 2.000 jeunes et 1000 professionnelles de sexe sensibilisés sur le VIH/SIDA par les jeunes éducateurs dans les zones minières.

2^{ème} projet : Lutte contre le VIH/SIDA. Financement : CORDAID Bas. Montant : 9.000 USD. Période : d'août à octobre 2009. Objectifs : Renforcer les capacités à utiliser des méthodes et techniques d'information pour le changement de comportement sur le SIDA et les IST. Résultats atteints : 30 pairs éducateurs des creuseurs de la Zone de Santé de Lukalenge formés et outillés de l'information.

⁸⁹ Du 6^{ème} au 12^{ème} projet, ce sont des projets qui ont été gagnés par les précédents et pendant le mandat actuel à la tête de la Coordination.

3^{ème} projet : Prévention et réhabilitation nutritionnelle au Kasai Oriental. Financement : PAM et Caritas Allemagne via Caritas Congo. Montant : 354.342 USD. Période : du 01/mars/2011 au 29/février/2012. Objectifs : l'amélioration du statut nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë et modérée, et des femmes enceintes et allaitantes dans les structures de santé (unités nutritionnelles) ciblées; mieux équiper les communautés pour prévenir la malnutrition dans la zone d'intervention. Résultats : 16.856 enfants ont été dépistés, référés et pris en charge dans les structures ciblées; 7083 femmes enceintes et allaitantes malnutries dépistées, référées et prises en charge; 19.217 femmes enceintes au troisième trimestre de la grossesse et mères allaitantes dépistées, référées et prises en charge; 131 prestataires ont été formés; 293 relais communautaires ont été formés.

4^{ème} projet : 1^{ère} Phase : Promotion des comportements d'hygiène dans 70 communautés dont 58 dans la Zone de santé de Kamiji et 12 dans la Zone de santé de Tshiilenge ». Financement de l'Unicef. Montant : 51.883,98 USD. Période : de juin à septembre 2011. Objectifs : Transmettre aux populations vivants dans 70 communautés réparties dans les zones de santé de Kamiji et Tshilenge, les connaissances et les pratiques de bons comportements d'hygiène dans un environnement disposant d'une couverture en eau potable et de latrines appropriées. Résultats: 70 communautés ont assimilé les normes d'hygiène et ont élaboré les plans d'action communautaires ; 63.521 personnes de deux zones de santé ont été sensibilisées, elles connaissent et mettent en pratique les normes d'hygiène.

2^{ème} phase : Deuxième phase de la Promotion des comportements d'hygiène dans 78 communautés dont 62 dans la Zone de santé de Kamiji et 16 dans la Zone de santé de Cilenge». Financement : Unicef. Montant : 313.047 USD. Période : janvier à juin 2012. Objectifs : la mise en pratique des bons comportements d'hygiène

par les populations vivant dans 78 communautés réparties dans les zones de santé de Kamiji et Cilenge; l'érection dans 78 communautés de 10.684 latrines familiales (8.386 à Kamiji et 2.298 à Cilenge) et aménagement de 72 sources d'eau (71 à Kamiji et 1 à Cilenge).

Résultats : 10.675 latrines familiales opérationnelles, 63 sources d'eau potable aménagées et desservent la population des zones de santé précitées.

5^{ème} projet : Avec Cordaid ; d'août 2012 à juillet 2013. Il a consisté en la contribution à la réduction de la mortalité maternelle dans la ZS de Mpokolo. Résultats : - les EDS ont disposé des bâtiments conformes aux normes et le personnel a été suffisamment renforcé en capacités; - la conscience des communautés sur la prise en charge médicale des femmes a été améliorée.

6^{ème} projet : Projet de lutte contre le VIH/SIDA dans 8 zones de santé juillet 2012 à juin 2014. Objectifs : Contribuer à la réduction de la mortalité liée au VIH/SIDA dans 8 zones de santé. Résultats : - Des personnes conseillées et testées sur le VIH ayant retiré leurs résultats ; -des femmes enceintes séropositives ont reçu le TARV (Traitement Anti-Retro Viro) pour réduire le risque de transmission de la mère à l'enfant; - des personnes ont bénéficié d'une prophylaxie au cotrimoxazole selon les normes nationales ; - des nouveaux cas d'IST ont été traités selon l'approche syndromique ; -Soit 100% des unités des dons de sang ont été testées aux quatre marqueurs ; -des adultes et des enfants éligibles aux ARV ont reçu le TARV; - des formations sanitaires dispensant la TARV n'ont connu aucune rupture de stock d'au moins 1 molécule d'ARV au cours de la période rapportée ; -les adultes et les enfants inscrits dans les services des soins V/H ont bénéficié d'une évaluation sur la TBC au cours de leurs dernières visites ; les enfants OEV (Orphelins Enfants Vulnérables) ont été scolarisés ; - soit 100% des prestataires des structures sanitaires ont

été supervisés par trimestre ; - 100% des structures sanitaires ont soumis un rapport complet et dans le délai au bureau central de la Zone de santé.

7^{ème} projet : Projet de lutte contre le paludisme dans 4 zones de santé . Période : de juillet 2012 à juin 2014. Objectifs : Réduire la mortalité et morbidité liées au paludisme dans 4 zones de santé ; Atteindre au moins 80% d'enfants âgés de moins d'un an et femmes enceintes qui dorment sous moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action dans 212 zones de santé sélectionnées d'ici fin 2014 ; Prendre en charge au moins 80% de cas de paludisme selon les directives nationales dans les FOSA (Formation Sanitaire) de 4 zones de santé sélectionnées d'ici 2014 ; Prendre en charge au moins 80% de cas de paludisme selon les directives nationales dans les sites de soins communautaires de 4 zones de santé ; Poursuivre le renforcement des capacités des structures de coordination provinciale du PNLP.

8^{ème} projet : Projet PMI. Financement USAID. Période : 2012 à 2017. Objectif : Réduire de 50% la morbidité-mortalité due au paludisme d'ici 2017 à partir du niveau de départ dans les ZS ciblées. Résultats : la prévention est assurée avec le MI+D et SP chez les groupes vulnérables ; La prise en charge de cas de paludisme est assurée et Le renforcement des capacités institutionnelles est assuré.

9^{ème} projet : Contribution à la lutte contre le VIH. Financement : SANRU FM. Montant : 484.872,22 USD. Période de 2012 à 2014. Objectifs : Atténuer l'impact du VIH de 2.083.946 habitants de 8 ZS (Bonzola, Bipemba, Citenge, Dibindi, Kansele, Lukelenge, Nzaba et Cilenge). Résultat : les 8 ZS ont été couvertes par le paquet complet.

10^{ème} projet : Contribution à la lutte contre le Paludisme. Financement : SANRU FM de l'ordre de 325.815,09 USD. Période de 2012 à 2014. Objectif : atténuer l'impact du paludisme. Résultats : la population de 4 ZS est couverte par l'activité; et 1.039.888 habitants sont servis en moustiquaires imprégnés à longue durée et en médicaments.

11^{ème} projet : Lutte contre le Paludisme PMI. Financement de l'USAID de l'ordre de 545.074,58 USD. Période : 2012- 2017. Objectif : Lutter contre le paludisme. Résultats : 77.782 femmes en âge de procréer ont été suivi dans les ZS de : Nzaba, Bonzola, Muya, Lukelenge, Diulu, Kansele, Lubilanji, Citenge, Kalambayi, Mulumba.

12^{ème} projet : Renforcement de BDOM/Appui institutionnel. Financement de CORDAID de l'ordre de 50.000 USD, durant la période allant de 2012-2014. Objectif : supervision des établissements de soins. Résultat : 48 EDS ont été supervisés.

De 2013 à 2019⁹⁰

1. Projets exécutés par le BDC

1^{er} projet : Projet de réinsertion économique et sociale des Handicapés physiques, Orphelins, Déplacés de guerre, Albinos et autres Déshérités par l'Agriculture « C.D.M. – PRESHODADA ». Financement de la CEI de l'ordre de 150.773 Euros. Période : d'Octobre 2014 à Octobre 2015. Objectifs : Contribuer à la lutte contre la pauvreté au moyen des activités agricoles ; prendre activement part à la réinsertion économique et sociale de ces catégories indexées ou stigmatisées par la société ; revaloriser leur statut social par un travail productif. Résultats : 25 hectares ont été labourés à Cimeta, territoire de Lupatapata ; une porcherie construite à Nkwadi.

⁹⁰ Ces années marquent le laps de temps que nous avons déjà passé à la tête de la CDM comme Coordinateur.

2^{ème} projet : ARRC III: Il s'est exécuté de mars 2017 à août 2017, dans la Zone de santé de Kabeya Kamwanga, Aires de santé de : Matadi, Dikundi, Cyacyacya, Lac Munkamba, Dibula, Cyondo. Il y était question d'une assistance en cash inconditionnel aux retournés, déplacés internes et vulnérables dans la zone de santé de Kabeya Kamwanga. La CDM a assisté 8505 ménages bénéficiaires en cash inconditionnel avec 100 U\$D (soit 140000 Francs Congolais). Le financement a été de l'ordre de 43.385,75 (soit 14.920,25 pour le ciblage et 28.465,50 \$ pour le transfert monétaire et la formation des bénéficiaires). Le Bailleur des fonds c'est UNICEF, par CRS.

3^{ème} projet : Solidarités 1 et 2

Avec Solidarités International (SI), la CDM a eu à exécuter trois genres de projets en deux phases. La première phase concerne le projet RRMP, projet de type ARRC III. Ici le projet était signé entre SI et Caritas Internationalis Belgique (CI.be). La CDM n'a été qu'un Sous-Réципиendaire de la CI.be.

La seconde phase a vu la CDM réaliser directement trois projets avec SI. Il s'agit de :

- Du projet **DDC** : débuté en mai 2018 et pour finir en décembre 2018. Ce projet s'intitulait : « Relance Agricole et Assistance d'urgence en vivres au Kasai-Oriental et Lomami », localisé au Kasai-Oriental, Lomami et Sankuru. Il vise l'amélioration de conditions de vie de 87.262 personnes victimes des conflits armés et interethniques/ Appui à la sécurité alimentaire. Le financement a été de l'ordre de 38.850\$.
- Du projet **GAC**, s'étendant sur une période allant du 07/05/2018 au 30/09/2019. Il s'intitule : « Assistance multisectorielle d'urgence en faveur des populations vulnérables, particulièrement les femmes et filles des Provinces de Lomami, Kasai-Oriental et Sankuru. Avec un financement de l'ordre de 77.133 \$.

- Du projet **RRMP** qui s'est exécuté à Kananga, et qui a consisté pour la CDM à une mise à disposition de ses staffs.

3^{ème} projet : Ditekemena 1 et 2

La première phase de Ditekemena a débuté de Novembre 2017 à février 2019, dans la Zone de santé de Miabi (Aire de santé de Katende) ; Zone de santé de Kabeya Kamwanga (Aires de santé de : Kabeya Kamwanga, Keena Nkuna) ; Zone de santé de Cilenge (Aires de santé de : Kalonj'a Kinya, Nkusu). Il a été question d'une Assistance en vivres aux retournés, déplacés internes et vulnérables dans ces zones de santé. 10858 ménages ont bénéficié de cette assistance en vivres. Le kit alimentaire a été composé de : 37.5 Kg de farine de maïs, 10 Kg haricots, 3 litres d'huile végétale, 0.5 Kg sel iodé. Ce Kit a été remis deux fois aux ménages bénéficiaires. Le bailleur des fonds c'est l'USAID, toujours par CRS, avec un financement de l'ordre de 114.781,2 \$.

La seconde phase de ce projet qui a déjà été lancée, ne vient que de commencer par le ciblage des bénéficiaires au Kasai-Oriental, en ce moment où nous couchons ces lignes.

4^{ème} projet : Drive (Déplacés et Retournés internes dans leurs ménages): Il s'est exécuté d'avril à juillet 2018, dans la Zone de santé de Kabeya Kamwanga (Aires santé de Kabeya Milemba, et de Tshincyanku). C'est un projet de type : « *Assistance en cash for work* » (argent contre travail) en faveur des retournés, déplacés internes et vulnérables dans la Zone de santé de Kabeya Kamwanga. Il a été question, non seulement de réhabiliter 54 Kms de route, mais aussi de réhabiliter le Centre de santé de Kabeya Milemba, et aussi le Marché de Cincyanku. Tout cela a été réalisé par la CDM avec le financement de l'USAID, par CRS. Le contrat de la CDM dans ce projet a consisté à mettre ses staffs à disposition de CRS. Le budget a été de l'ordre de 21.056\$.

5^{ème} projet : RRMP (Réponses Rapides aux Mouvements des Populations). Il est allé du 01/08/2017 au 30/06/2018. Il s'intitule : « *Assistance d'urgence en vivres pour populations affectées par le conflit dans les provinces du Kasai-Oriental et de la Lomami* », au bénéfice de 30.500 bénéficiaires ; avec le financement de ECHO de l'ordre de 5.888 euros pour la prime des staffs mis à disposition.

2. Projets exécutés par le BDD⁹¹ : 9 projets

1^{er} projet : *Construction du Centre de Santé de Kambayi*. Financement : Fonds Social de la République. Montant : 85.992,03 USD . Période : d'Octobre 2012 à Juin 2014. Objectifs : contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité. Résultat : un Centre de Santé a été construit et équipé.

2^{ème} projet : *La paie des enseignants de 2012-2016*. Objectifs: Contribuer à la réduction du délai du paiement de salaire dans moins de 7 jours sur toute l'étendue de la Province ; Paiement intégral du salaire.

3^{ème} projet : *Projet de Reconstruction / Réhabilitation des Infrastructures scolaires (PRRIS)*. Financement du Gouvernement (à travers BCECO). Montant : 1.197.460,56 USD. Période de : Janvier 2014 à juillet 2014. Objectifs : Contribuer à l'amélioration des conditions d'études des enfants de l'école primaire. Résultats : Dix écoles construites.

4^{ème} projet : *Projet de Reconstruction/Réhabilitation des Structures sanitaires (PESS)*. Projet financé par le Gouvernement congolais à travers BCECO. Le montant était de l'ordre de : 260.801,75 USD Période : 4 mois de janvier à avril 2016. Objectifs : l'accroissement

⁹¹ Notons que les projets 1er et 2ème ont été initiés par l'ancien Coordinateur de la CDM. Tandis que leur réalisation à partir d'octobre 2013 a été l'œuvre de l'actuel Coordinateur.

de l'accès et l'équité dans la prise en charge des populations dans les structures sanitaires. Le but poursuivi par ce projet est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'offre des soins de santé à au moins 7 millions de congolais, soit environ 10% de la population totale. L'objectif spécifique du projet est celui de la reconstruction et ou réhabilitation ainsi que de l'équipement des hôpitaux généraux de référence (HGR) et des centres de santé (CS) de différentes zones de santé. Résultat : Centre de santé moderne a été construit et équipé.

5^{ème} projet : *Programme de Développement de l'Agriculture au Kasai Oriental PRODAKOR*. Financement de la CTB de l'ordre de 7.488 USD. Période : de Juillet à Décembre 2014. Objectifs : une meilleure élaboration et appropriation des plans de développement du secteur/ territoire; une sensibilisation de la population sur l'utilisation des innovations et semences améliorées issues de la recherche; l'introduction et la supervision les essais comparatifs des variétés de Niébé et maïs; la supervision des essais de reforestation ; l'augmentation de la production dans 3 sites des productions : Lupatapata, Kankelenge et Cilenge.

6^{ème} projet : *Appui technique et logistique à la mise en œuvre de programme VEA dans 30 communautés et 4 Ecoles de la zone de santé de Cilundu*. Financement: Unicef. Montant : 359.025 USD. Période: de 2016 à 2017. Objectifs: contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène. Résultats : 30 sources ont été aménagées; 48 latrines construites.

7^{ème} projet : *Projet d'appui à l'accès à une éducation primaire de qualité en faveur des filles et garçons les plus vulnérables dans 6 sous-divisions du Kasai Oriental et de la Lomami*. Financement : Unicef. Montant : 883.389,99 USD. Période de Mars 2016 à Juillet 2016. Objectifs : prévenir et réduire les facteurs d'exclusion en vue d'améliorer la participation et la réussite scolaire des enfants vulnérables inscrits à

l'école primaire, notamment après la campagne d'inscription à l'école dès l'âge légal de 6 ans. Résultat: 499 écoles de 6 Sous division ont été couvertes (Lupatapata, Katanda, Kabeya Kamwanga, Ngandajika 1, Ngandajika 2, Lubao 3); 14.970 élèves de 499 écoles ciblées à raison de 30 élèves par école ont bénéficié du projet.

8^{ème} projet : *Travaux de rénovation de la Banque FINCA, Agence de Mbujimayi*. Montant : 190.213,38 USD. Période : d'Avril 2016 à Janvier 2017. Objectifs : aménager et rendre viable un bâtiment remplissant les normes d'une banque. Résultat : un bâtiment a été aménagé.

9^{ème} projet : PROJET DFAP : Development Food Assistance Project (traduit en Ciluba par « BUDIKADIDI »⁹²). Financement de l'USAID. Montant de 38.000.000,00 \$. Projet exécuté en consortium avec CRS, CLUSA, REEFED, RACON, Période : d'octobre 2016 à septembre 2021. La CDM s'est occupé de 3 volets dans ce projet : Améliorer durablement la Nutrition, la Sécurité alimentaire et le bien-être économique des ménages vulnérables du Kasai-Oriental d'ici 2021. Un projet en cours d'exécution.

3. Projets exécutés par le BDOM

1^{er} projet : Sensibilisation en faveur des PEV. Financement de GAVI-OSC RDC ARCC. Montant : 4500 \$. Objectifs : activités de routine ; Promotion de la vaccination systématique . Résultat : 46.167 ménages ont été atteints dans les ZS de : Bipemba, Dibindi, Diulu, Cishimbi, Kabeya-Kamwanga, Ngandajika.

2^{ème} projet : Prévention de la malnutrition par l'intégration des nouvelles approches en faveur de l'ANJE (Alimentation du Nourrisson et Jeune Enfant) et des femmes enceintes. Financement : Unicef.

⁹² BUDIKADIDI pour indiquer l'autosuffisance alimentaire comme objectif à atteindre par les Communautés de santé concernées par le projet

Montant : 75 312\$. Période allant de 2013 à 2014. Objectif : Sensibilisation ; Prévention à travers ANJE et PFE. Résultats : 7500 femmes allaitantes ; 1875 Femmes enceintes ; 15.000 enfants ; 9375 ménages ; 9375 hommes.

3ème projet : Projet des comportements de la santé et d'hygiène communautaire dans 29 paroisses de doyennés de la ville de Mbujimayi. Financement : CRS. Montant : 25 000 \$. Période : de Janvier à octobre 2015. Objectifs : Sensibilisation et distribution des dalles aux ménages vulnérables. Résultats : 4 doyennés du Diocèse de Mbujimayi ont été sensibilisés et 300 dalles ont été distribuées aux vulnérables.

4ème projet : Projet TBC volet communautaire. Financement de Fonds Mondial par Caritas Congo. Montant : 185.580.68 USD. Période de Juillet 2016 à Décembre 2017. Objectif : -Investir pour obtenir plus d'impact contre la tuberculose et le VIH en RDC ; -Accompagner les RECO (sensibilisation de la communauté en rapport avec la TBC ; - Orienter les présumés malades vers les CSDT ; - Suivre des présumés et des malades tuberculeux grabataires ; - Transporter le crachat ; - Rappeler pour le Contrôle ; distribuer mensuellement un kit alimentaire aux MDM et payer le transport des malades ; Assurer la paie des RECO :

5ème projet : Projet MILD (Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée). Il s'intitule : « La sous-traitance de la mise en œuvre des activités de la campagne de distribution des MILDs au Kasai-Oriental. Le bailleur c'est l'USAID par CHEMONICS. Le but principal du projet est d'améliorer la capacité des professionnels et des institutions de certains pays francophones, y compris la République Démocratique du Congo, à gérer et à maintenir l'intégrité des systèmes de chaîne d'approvisionnement. C'est dans le cadre de sa collaboration avec le Ministère de la Santé de la RDC, que CHEMONICS a lancé un appel d'offre visant à sélectionner un fiduciaire pour accompagner le

processus de la campagne de distribution de 3.000.000 MILDs dans la Province du Kasai-Oriental, dans les 3.500 Cellules d'Animation Communautaire (CAC), couvertes par 19 Zones de Santé. C'est Caritas Congo qui a été sélectionnée. Et dans le montage de celle-ci, pour respecter le principe de subsidiarité cher au réseau Caritas, la Caritas Congo travaille avec la CDM. La période contractuelle de l'exécution du projet va du 05 novembre 2018 à fin février 2019, la possibilité de prolongation n'étant pas exclue. Le rayon d'action est bien entendu les 19 Zones de santé du Kasai-Oriental ; et le budget est de l'ordre de 1.488.461,54 USD.

BIBLIOGRAPHIE

1. Documents du Magistère

- *Ad Gentes*, n. 2
- BENOIT XVI, « *Deus Caritas est* » du 25 décembre 2005.
- BENOIT XVI, Lettre Encyclique SPE SALVI, du 30 Novembre 2007.
- JEAN PAUL II, La Constitution Apostolique *Pastor Bonus*, du 28 Juin 1988.
- PAUL VI, Lettre Encyclique *Populorum Progressio*, du 26 Mars 1967.
- FRANCOIS, Lettre Encyclique *Lumen fidei*, Rome, 29 juin 2013.
- R.I. de la CENCO
- CONCILE VATICAN II, La Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps *GAUDIUM ET SPES*, Rome, à Saint-Pierre, le 7 décembre 1965.

2. Instruments juridiques

- L'Arrêté sur la Loi n° 004/2001 du 20 Juillet 2001 Portant dispositions générales applicables aux Associations sans but lucratif et aux Etablissements d'utilité publique.
- L'Arrêté N° 79/BCE/TPA/60/004/79 du 28 janvier 1979.
- Les Statuts de la CDM de 2017 (texte inédit).

3. Ouvrages sur le Diocèse de Mbujiayi

- CYANDA MUKUNAYI, J.L., et ILUNGA KALALA, M., *A*

la suite de MBUYA CHARLES. *Le clergé de Mbuji-Mayi au fil du temps (1934-2016)*, Louvain-la-Neuve, Ed Panubula, 2016.

- CHARLES. *Le clergé de Mbuji-Mayi au fil du temps (1934-2016)*, Louvain-La-Neuve, Ed. Panubula, 2016.
- ILUNGA KALALA M., Mgr Joseph NKONGOLO WA NGOYI, *Père-Fondateur du Diocèse de Mbuji-Mayi et bienfaiteur de la Province du Kasai-Oriental*, Louvain-la-Neuve, Ed. Panubula, 2000.
- ILUNGA KALALA M., Mgr Joseph NKONGOLO WA NGOYI, *Père-fondateur du Diocèse de Mbujimayi.; Centenaire de naissance de Mgr NKONGOLO (1916-2016). Cinquantenaire du Diocèse de Mbujimayi (1966-2016)*, (2ème édition), Louvain-la-Neuve, Ed. Panubula, 2017.
- ILUNGA KALALA M., *La Chancellerie diocésaine. Un service vital pour les jeunes Eglises*, Louvain-La-Neuve, Ed. Panubula, 2009.
- ILUNGA KALALA M., *Le ministère pastoral de Mgr Tharcisse TSHIBANGU, Evêque de Mbujimayi (1992-2009)*, Louvain-La-Neuve, Ed. La Belle Page, 2011
- KASONGA TSHIOSHA et ali, *Le Cinquantenaire du Diocèse de Mbujimayi. Croissance d'une Eglise*, Canada, Mai 2016.
- KAPONGU, L.F., et ILUNGA, K.S., *Les Beena Nshimba. Des origines à nos jours*, Ed. Shalom Camerata Picena, Italie, Juin 2018.
- NKONGOLO MULAMI, A., *Cinquantenaire, et après ? Foi et Espérance en l'avenir de l'Eglise de Mbujimayi*, Kinshasa, Ed. Médiaspaul, 2015.
- NKONGOLO MULAMI, A., *De la pénible et exaltante traversée des tempêtes. Méditation sur un parcours sacerdotal*, Kinshasa, Ed. Abc, 2016.

4. Autres documents

- La Bible
- CARITAS CONGO Asbl (Secrétariat Exécutif), *Plan stratégique du Réseau Caritas Congo 2013-2017*, Kinshasa, Médiaspaul, 2013.
- CARITAS CONGO, *Plan stratégique intérimaire du Réseau Caritas Congo Asbl 2018-2019*, Kinshasa, Médiaspaul, 2018.
- MITEYO NYENGE, B., (Dr), *Caritas Congo Asbl. Origines, étapes historiques, réalisations, défis et perspectives*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2017.
- NKONGOLO MULAMI, A., (abbé), (Sous la direction), *La Caritas, cœur battant de l'Eglise au service de l'humanité. Rapport-Synthèse du 6ème forum des Caritas de la PEKAN*, tenu à Luiza du 25 au 27 Mai 2016, Kinshasa, Ed. ABC, 2016.
- NKONGOLO MULAMI, A., *Efficacité et efficacité des stratégies locales de développement en contexte globalisé. Analyse SWOT de l'entreprise domestique au Kasai-Oriental / RDC*
- Monographie de la province du Kasai Oriental.
- OMASOMBO, J., (dir.), *Le Kasai-Oriental, un nœud gordien dans l'espace Congolais*, Tervuren, Koninklijk Museum voor Midden-Afrika, 2014.
- Enquête MCS 2.
- Répertoires d'implantation des écoles par Régime de gestion de l'Année Scolaire 2018-2019
- R.I. de la CENCO
- Statuts de la CDM de 2017(texte inédit).

5. Dictionnaires et Encyclopédies

- GAFFIOT, F., *Dictionnaire latin français*, Hachette, 1934

- BROWN, F., DRIVER, S.R., et Charles Augustus BRIGGS, C.A., *Le Dictionnaire Brown-Driver-Briggs*, (traduit en anglais par Edward Robinson en 1836. Son titre complet est A Hebrew and English Lexicon of the Old Testament), 1891-1905.

6. Revues et Journaux

- NKONGOLO MULAMI, A., «*The Requirements of the international solidarity for a sustainable development in developing countries*», dans «*European Journal of Sustainable Development*», Volume 6, n° 4, Ed. European Center of Sustainable Development, Rome, 2017, pp. 387-393.
- Journal Zénith (Le monde vu de Rome) du 3-5 février 2019.

7. Sites web

- <http://www.dicolatin.com/XY/LAK/0/CARITAS/index.htm>, consulté ce jeudi 12 juillet 2018.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Charit%C3%A9_Eccl%C3%A9siale consulté le 12 octobre 2018.
- <http://www.ecsdev.org/ojs/index.php/ejsd/issue/view/28/showToc>.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Œuvres_de_Cicéron, consulté ce 3 janvier 2019.
- <http://www.dicolatin.com/XY/LAK/0/CARITAS/index.htm>, consulté ce jeudi 12 juillet 2018.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Caritas_Internationalis#Logo, consulté le 12 juillet 2018.
- <http://news.catholique.org/7381-resume-de-l-encyclique-dieu-est-amour>, consulté le 12 juillet 2018.

- <http://www.discernement.com/TheologieMorale/VertusTheologiques.htm>, consulté le 12 juillet 2018.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Charit%C3%A9_Eccl%C3%A9siale consulté le 12 octobre 2018.
- <http://www.caritasdev.cd/v3/index.php/caritas>.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Classification_de_Köppen
- <https://www.financialafrik.com/2015/10/14/la-rdc-pays-le-plus-pauvre-du-monde-selon-le-fmi/>
- <http://www.kf2.free.fr/kf2/KF2-A02.pdf>, consulté ce 17 juillet 2018
- <http://acpcongo.com/acp/76-de-malnutrition-severe-au-kasai-oriental-selon-leds-2013-2014/>. Consulté ce 17 juillet 2018.
- <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp241927.pdf?iframe> consulté ce 18 juillet 2018.
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Charité>. consulté ce 15 juillet 2019.
- http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html. Consulté ce 16 juillet 2019.

POSTFACE

La Caritas Internationalis est un réseau constitué par des membres appartenant à plusieurs organisations nationales qui conjuguent ensemble des efforts pour soulager un tant soit peu la misère de plus démunis. Ce faisant ils entendent répondre à la suite de Jésus-Christ, dans la mesure du possible et à la limite de nombreux sacrifices, à l'exercice de la charité. C'est cette caractéristique spécifique qui distingue ce réseau des autres structures d'assistance humanitaire, tout en lui ouvrant un vaste champ de partenariat et de collaboration en suivant les règles et les principes éthiques selon la doctrine sociale de l'Eglise.

Caritas Congo ASBL en tant que membre de Caritas Internationalis inscrit son action dans cette optique et déploie ses activités au profit des habitants de 47 Diocèses qui composent l'Eglise catholique romaine en République démocratique du Congo. Caritas-Développement Mbuji-Mayi (CDM) se comprend bien comme un service technique de la charité pastorale diocésaine, un Point Focal et local de la Caritas dans l'environnement social, économique et politique de la province ecclésiastique de Kananga (espace Grand Kasai).

L'évident mérite de cet ouvrage est d'avoir conceptualisé les divers défis auxquels l'exercice de la charité se trouve confronté sur le terrain, en même temps qu'il met en exergue l'impact de cet exercice dans la transformation du milieu par l'appréhension des influences réciproques.

L'Auteur nous amène au centre de l'action caritative depuis les sources de celle-ci jusqu'à son accomplissement au profit des bénéficiaires. Par un procédé méthodologique rigoureux, les contraintes rencontrées sont décrites sans complaisance. D'où le

recours aux sciences de management pour une gestion rationnelle de toutes les ressources humaines, matérielles, naturelles disponibles. Et cela, au jour pour jour et au cas par cas. Une telle planification en vue de la réussite de toute action à mener exige des stratégies efficaces. C'est à cet effort de réflexion menée à la base que cet ouvrage important convie son lecteur.

Tout au long de l'ouvrage, Abbé Alphonse Nkongolo Mulami demeure comme taraudé par une préoccupation, à savoir, comment améliorer les interventions des agents de la Caritas pour l'obtention des résultats probants et satisfaisants? Ainsi l'acquisition des compétences requises devient la voie obligée pour atteindre les objectifs que l'on se fixe d'avance. De nombreux experts en cette matière sont d'avis qu'une bonne planification est un bon guide dans l'accomplissement de toute action caritative pour éviter des tâtonnements et le gaspillage du temps et des moyens financiers. Puisse ce livre aider nos agents pour s'acquitter correctement de leurs tâches parce que conscients de la cause pour laquelle ils se dévouent.

Pour nos partenaires et les bailleurs de fonds, ce livre dévoile le code éthique de l'engagement social de la Caritas qui entend lutter contre le dénuement. On ne le dira jamais assez, halte à l'exploitation éhontée des misères de pauvres qui enrichit tous ceux qui en profitent. C'est en opérant avec conscience et droite conviction que chaque acteur impliqué pourra résister à cette forte tentation.

Toutes mes félicitations à l'auteur pour avoir mis à la disposition du public sa maîtrise de l'environnement multidimensionnel dans lequel la CDM déploie ses activités en vue de promouvoir la société kasaïenne. Puisse le lecteur lui emboîter le pas. Tel est mon souhait !

Bernhard KATALAY

TABLE DES MATIERES

Dedicace	3
Sigles et Acronymes	5
Préface	11
Introduction générale	15
Chapitre premier : Retour aux sources de la Caritas	
pour un développement humain intégral	19
I.0. Introduction	19
I.1. Identité, vision, et mission de la Caritas	20
I.2. Sources et fondements de la Caritas	23
I.2.1. Sources étymologiques	23
I.2.2. Sources historiques	29
I.2.3. Sources populaire, biblique, théologique et ecclésiale de la Caritas	30
I.3. Au sujet du réseau Caritas.....	45
I.3.1. Caritas Internationalis : dates importantes, compositions et défis actuels.....	46
I.3.2. Réseau Caritas en RDC	48
I.3.3. Caritas provinciales en RDC.....	54
I.3.4. Caritas diocésaines en RDC.....	54
I.3.5. Caritas paroissiales en RDC (CPCD).....	57
I.4. Conclusion	57

III.0. Introduction	121
III.1. Carte postale de la CDM	122
III.1.1. Le statut de la CDM.....	122
III.1.2. Parcours historique	123
III.1.3. Vision et Mission de la CDM.....	131
III.1.4. Secteurs d'intervention de la CDM	132
III.1.5. Méthodologie, stratégies et politique d'intervention	136
III.1.6. Siège social, rayon d'action et groupe-cible	136
III.1.7. Organisation.....	137
III.1.8. Patrimoine de la CDM	139
III.1.9. Impact de la CDM dans son environnement	143
III.2. Gestion du partenariat	144
III.2.1. Relations avec les bailleurs des fonds.....	145
III.2.2. Relations avec les commissions et institutions diocésaines	148
III.2.3. Gestion des partenaires de terrain	149
III.3. Gestion des Ressources Humaines	150
III.3.1. Gestion des Ressources Humaines internes	151
III.3.2. Gestion du personnel externe assigné au projet.	153
III.4. Gestion des Institutions étatiques.....	153
III.5. Défis de continuité de la CDM	153
III.6. La Performance institutionnelle	156
III.7. Conclusion.....	158

Conclusion générale.....	159
Annexe.....	161
Bibliographie.....	179
Postface.....	185
Table des matières.....	187



MÉDIASPAUL

Imprimerie MÉDIASPAUL - Kinshasa - 2019
Imprimé en RDC - Printed in DRC
www.mediaspaul.cd